Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 50 (1986) **Heft:** 199-200

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES

Leuvense Bijdragen, volume 74, no 4, 1985.

Ce quatrième numéro du volume 74 de la revue Leuvense Bijdragen comporte trois articles (O. Leys: Zur Semantik nicht-satzwertiger Partikelinfinitive im Deutschen und im Niederländischen, pp. 433-456; C. Vandeloise: Les prépositions SUR/SOUS et la relation PORTEUR/PORTÉ, pp. 457-481; G. Zandt: Bemerkungen zur «Renout»-Forschungen, pp. 483-488), dont le second concerne particulièrement le romaniste. On rappellera que C. Vandeloise, son auteur, a consacré sa « dissertation doctorale » (Université de Californie, San Diego) à la description de l'espace en français. Une partie de ce travail a été publiée dans le nº 2 de ce volume 74 des Leuvense Bijdragen (La préposition DANS et la relation contenu/contenant, pp. 193-208) et dans Linguisticae Investigationes (1985 : Au-delà des descriptions logiques et géométriques du langage : une description fonctionnelle). La thèse défendue dans cet article sur SUR/SOUS est que ces deux prépositions ne sont pas converses, comme on pourrait intuitivement le penser, lorsque sujet et objet n'ont pas la même taille. La préposition sous permet en effet d'exprimer certaines formes d'inaccessibilité à la perception. Quant à la préposition sur, C.V. montre que le contact représente un élément majeur comme avec les prépositions à et contre, la différence avec ces deux dernières se faisant par la relation porteur/porté, C.V. opère également la distinction sur/dans (grâce à la relation contenu/contenant) et derrière/sous (grâce à la relation porteur/ porté).

C.V. rend compte ainsi de la bonne ou mauvaise formation des énoncés suivants employés dans des situations standard :

- La tasse est sur la table
- Les pantoufles sont sous la table
- *La lampe est sur la table (si elle est accrochée au-dessus...)
- *Le couvercle est sur la table (s'il est sur la marmite posée sur la table)
- La mouche est sur le plâtras (elle est perceptible)
- Le cafard est sous le plâtras (non perceptible)
- Le chat est sous la table

*Le chat est sous le fil (énoncé qui nous paraît acceptable)
 etc...

L'idée finale de C.V. est que, s'il est impossible d'assigner à *sur* et *sous* un sens unique qui expliquerait leur distribution complexe, on peut néanmoins postuler que cette distribution est le fruit du développement (une diachronie logique) d'une distribution plus simple, qu'il appelle *impulsion*. Dans le cas de *sur* et *sous*, il s'agit de la relation *porteur/porté*. On ne peut que recommander la lecture de cet article stimulant à tous ceux qui ont entendu « miauler » *le chat sur le pail-lasson* des philosophes du langage.

Georges KLEIBER

Parade Sauvage (Revue d'Etudes Rimbaldiennes), Musée Bibliothèque Rimbaud, B.P. 490, 08109 Charleville-Mézières.

Je voudrais signaler aux romanistes l'intérêt de cette jeune et dynamique Revue (3 numéros parus) consacrée à Rimbaud et qui est associée à un Bulletin (2 numéros parus). On trouvera d'excellents articles de nos confrères A. Henry et J. P. Chambon et aussi de S. Murphy, A. Guyaux, M. Ascione, etc. Il n'est pas de fascicule sans enseignement pour le lexicographe. Je cite au hasard: Revue n° 2 (avril 1985): [42-43] A. Henry, Mains de cousine (sur cousine « fille de joie »); [101] C. A. Hackett, Fumant des roses (sur roses « cigarettes faites de tabac de qualité supérieure »); — n° 3 (avril 1986): [46-47] J. P. Chambon, Elle saigna du nez (rapproché de saigner du nez « manquer de courage »); — Bulletin n° 1 (février 1985): d'utiles CR dont un de la Concordance faite à l'INalf [101-103]; — Bulletin n° 2 (janvier 1986): [26-30] J. P. Chambon, Un régionalisme inaperçu de Rimbaud: orrie (« objets faits en or »); [41-43] Id., Becs de canne. Matériaux lexicographiques; [69-81] Id., Les sobriquets de Delahaye (où l'on trouvera par exemple un important complément à l'article thrix du FEW 13, 1, 315).

Gilles ROQUES

Les suffixes en Onomastique, Actes du Colloque de Montpellier publiés par Paul Fabre, Montpellier, 1985, 248 pages.

Deux ans après la tenue du colloque d'Onomastique de Montpellier, les Actes en sont publiés par les soins de Paul Fabre, sous la forme d'un élégant petit volume, que l'emploi de l'offset n'a pas empêché de réduire à un format de 21×15 , commode pour l'introduction dans les bibliothèques.

Il rassemble dix-huit communications classées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Louis Balmayer présente « Les suffixes diminutifs -ittu, -ellu et -olu dans la toponymie de la Lozère ». Il soumet au test de Pearson les trois effectifs de ces diminutifs, d'abord dans les diverses régions de l'Occitanie, puis dans les diverses régions du Gévaudan. La répartition en Occitanie individualise trois grands domaines : à l'ouest, la Gascogne ; au centre, l'ensemble formé par le Languedoc, le Limousin et l'Auvergne ; à l'est, l'ensemble formé par le provençal et l'alpin-dauphinois. En Gévaudan la seule opposition se manifeste entre l'est et l'ouest de la province. L'auteur a coutume de traiter les données toponymiques par les méthodes statistiques ; il les avait appliquées aux noms d'arbres lors du Colloque de Dijon (1981), et a continué par les plantes herbacées au Colloque du Creusot (1984). Le premier de ces travaux avait fait l'objet d'une critique (R. Ling. R., 1983, p. 419) dont on ne pouvait avoir connaissance lors du Colloque de Montpellier ; mais L. Balmayer s'est chargé de remettre les choses au point dans sa communication du Creusot : « Nous nous étonnons, dit-il, qu'il n'ait pas compris, ou qu'il ait feint de ne pas voir, que le but de notre étude était une exploitation statistique pour laquelle la mise en œuvre des matériaux de R. Hallig ne nous aurait pas apporté de gain supplémentaire. Notre recension ne visait pas à l'exhaustivité, à laquelle d'ailleurs R. Hallig n'atteint pas ». On ne saurait mieux dire.

C'est un très vaste tour d'horizon qu'entreprend Marcel Baudot avec « Les noms de personne en fonction toponymique ». Les suffixes de dérivation constituent la majeure partie des éléments de cette communication, ce qui satisfait au thème du congrès; mais l'auteur envisage aussi l'emploi des seuls noms de famille, d'une part, et les faits de composition, d'autre part, ce qui s'accorde avec le titre choisi. Un seul point est peut-être resté dans l'ombre, celui de la concurrence du simple anthroponyme ou du gentilice et d'un dérivé suffixé, pour désigner un même lieu : une ferme peut s'appeler « Les Robert » et « La Robertie ». Les exemples en sont assez fréquents dès l'époque romane primitive, et nous croyons que c'est à une double désignation, plutôt qu'à des déplacements d'accent, qu'il faut les attribuer : dans l'Hérault Aniciu/Anicianu nous vaut un toponyme oscillant entre Nisse et Nissan ; dans l'Aude Alaniu/Alanianu a vu le triomphe final d'Alaigne ; etc... Mais l'étude eût risqué d'être abusivement allongée.

La communication de Pierre-H. Billy sur « Les changements de suffixes dans les noms de lieux de la Gaule (I-V s.) : l'-i- placé entre radical et suffixe », nous déconcerte quelque peu. Pourquoi piocher laborieusement dans le Gaffiot afin d'y découvrir les exemples d'emploi d'un suffixe *-yo-, alors que celui-ci a déjà été si parfaitement étudié ailleurs? Les manuels traitant du sujet surabondent : A. Meillet, Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, p. 261 ; A. C. Juret, Formation des noms et des verbes en latin et en grec, p. 80 ; E. Benveniste, Origines de la formation des noms en indo-européen, I, p. 73 ; A. Meillet et J. Vendryes, Traité de Grammaire comparé des Langues classiques, p. 362 ; etc... Mais, vu la portée strictement onomastique de l'article, il

suffisait peut-être de se référer aux ouvrages de vulgarisation d'A. Dauzat : « Les noms des gentes, plus anciens, laissent aussi apparaître, à l'analyse, des sobriquets et des surnoms agricoles... En tout cas, il est remarquable que tous ces noms se terminent en -ius... La finale -ius est un suffixe patronymique qui a été ajouté, à l'origine, à des noms individuels...» (Les Noms de Personnes, p. 24). « Cette création a persisté jusqu'aux Grandes Invasions, puisque le suffixe, devenu -iacum par extension analogique des formes avec gentilice, accompagne un certain nombre de noms germaniques... Le suffixe s'ajoute généralement à un gentilice, parfois à un cognomen. Le plus répandu est -anu(m)... (Les Noms de Lieux, p. 114 et p. 128). Que peut-on « conclure à la suite de cet amoncellement de données qui, selon l'auteur, posent et éclairent la question de l'origine de -i- placé entre radical et suffixe » ?

Gaston Combarnous, qui s'est consacré depuis tant de lustres aux recherches d'archéologie et de toponymie héraultaises, nous fait part de ses observations relatives à plusieurs noms de lieux « litigieux » des environs : Mourèze, Brignac, La Pezade, Le Salagou. Elles méritent de retenir l'attention.

C'est d'une récolte vraiment inédite que nous fait profiter Georges Costa avec « Les suffixes dans les microtoponymes côtiers d'El Port de la Selva (Costa Brava) ». Plus de deux cents toponymes ont été recensés au long d'une côte rocheuse dont la longueur ne doit guère dépasser dix kilomètres. Il s'agit le plus souvent de toponymes d'élaboration récente ; certains d'entre eux remontent pourtant à l'époque carolingienne. Les suffixes les plus représentés sont -ariu, -toriu, -anu, -ellu.

Jean-Claude Dinguirard, malheureusement disparu quelques semaines après le congrès, nous fait passer « D'un suffixe toponymique à une énigme littéraire : Commarchis et variantes, dont Cornebut ». Avec beaucoup d'habileté, l'auteur montre que Commarchis représente Comminges et « doit être considéré . . . comme la lecture, par un poète d'oïl, de cette même forme languedocienne du nom gascon ». Quant à Cornebut il proviendrait de la fusion de deux vers par un scribe distrait, l'un se terminant par « fiz Boeve (de) Cormarchis » et l'autre par « nebut al marchis ».

« Les désinences gauloises -ia et -iacos dans la toponymie d'origine celtique en France » donnent à François Falc'hun l'occasion de nous rappeler la différence de traitement de -i- désinentiel entre le latin et le gallo-brittonique. Les applications ne soulèvent pas de problèmes en domaine celtique ; en domaine roman, même s'il est indéniable qu'une couche toponymique gauloise a dû subsister, son évolution phonétique ne peut que s'accorder avec l'évolution romane. Par ailleurs, lorsqu'un hameau, dépourvu de toute attestation ancienne, se dénomme La Garnie, on serait plus tenté de songer au germanique warnjan qu'à une base celtique . . .

« Quelques suffixes préromans dans la toponymie des Pyrénées méditerranéennes » ont subi, comme l'expose Henri Guiter, l'évolution phonétique romane propre au catalan. Nombre de toponymes anciennement attestés ne peuvent être associés à aucune origine latine; en revanche, ils s'expliquent aisément par le basque, et seulement par le basque. Nos réponses aux intervenants n'étant pas rapportées dans les Actes, nous précisons que nous ne suivons pas M. Nouvel pour faire remonter le peuplement basque au XII° millénaire (on en est encore à la glaciation de Wurm!), pas plus que MM. Villette et Ravier lorsqu'ils prétendent totalement dissocier les faits anthropologiques et les faits linguistiques. Notre article de synthèse était encore sous presse lors du colloque de Montpellier (« Origines européennes et glottochronologie », Bochum, Historical Linguistics, 1983 (18), pp. 136-236).

Frank R. Hamlin, sous le titre de « Radicaux et suffixes hydronymiques : quelques observations », évoque l'immense chantier qu'il vient d'ouvrir dans la partie sud du territoire français à partir du parallèle de latitude 51 grades. Quelques exemples bien choisis (types Vernazobre, Merdanson, Merdialou, Gironde) illustrent à la fois les motivations et les ambitions de cette entreprise.

Johannes Hubschmid puise dans sa vaste documentation les matériaux de « La survivance des suffixes d'origine préromane dans la toponymie ». La productivité toponymique des suffixes préromans ne s'est pas forcément tarie à l'époque romane, et, inversement, des suffixes romans peuvent avoir été appliqués à des termes préromans dont l'emploi continuait comme appellatifs. Un double problème se pose : rechercher le sens du nom de lieu et l'origine du mot qui le constitue. C'est essentiellement au fonds indo-européen que l'auteur emprunte ses très nombreux exemples, et il n'invoque qu'exceptionnellement le substrat pré-indo-européen. Il reprend dans une optique nouvelle l'étude de certains cas déjà abordés par d'autres participants au colloque.

« Cupiacum, Sampaniacum, *Balbiacum, trois noms d'habitats médiévaux en -iacum à Couchey (Côte d'Or) » laissent perplexe François Kerlouégan. A la documentation minutieusement rassemblée par ses soins, il joint les opinions de personnalités qu'il a consultées. Mais ces opinions sont divergentes, certains pensant que les bases des toponymes sont des appellatifs, d'autres, des anthroponymes. L'auteur s'abstient de prendre position; plusieurs intervenants trancheront en faveur de l'origine anthroponymique.

Marie-Thérèse Morlet base son étude sur « Les noms de baptême à Provins aux XIII° et XIV° siècles ». Une liste de près de sept mille personnes lui a fourni un nombre très important d'hypocoristiques, obtenus par simple adjonction d'un suffixe, par substitution d'un suffixe à la syllabe finale, ou par accumulation de deux suffixes. Comme l'on pouvait s'y attendre, ce sont les suffixes diminutifs qui sont le plus largement employés.

En épigraphe à sa communication « Suffixe -acum et hydronymie », Marianne Mulon inscrit : « On ne citerait pas un nom de lieu en -acus formé avec un nom de rivière ». Bien entendu, c'est la thèse contraire qui va être soutenue, avec d'assez nombreux exemples à l'appui. Nous avouons ne pas être toujours

convaincu, surtout lorsque la phonétique est abusivement sollicitée: Dracy, Draciacus au XI° siècle, peut-il être issu de *Doretiacum? il faudrait qu'il y eût: chute du o initial, ce qui est peu fréquent, mais pas impossible devant r; passage de e contrefinal à a, alors que c'est l'inverse qui se produit habituellement; assourdissement de ty intervocalique prétonique, alors que c'est une sonore qui en résulte régulièrement... Il faudrait aussi rappeler qu'il est fréquent que le nom d'un lieu habité serve à désigner le cours d'eau qui le baigne: selon Strabon, « les fleuves Rhouskinon et Ilybirrhis, qui coulent des Pyrénées, portent chacun un nom de ville »; pourtant les noms de la Tet et du Tec sont déjà cités par Pomponius Mela à la même époque. Ajoutons que le torrent de Bossac ou Ribera Ampla (Pierre Vidal, Guide des Pyrénées-orientales, p. 180), affluent de la rive gauche du Tec entre Céret et Palalda, est attesté dès 820 dans un précepte de l'empereur Louis à l'abbaye d'Arles: « ecclesiam Sancti Iuliani super Buciacum riuolum» (Ramon d'Abadal, Catalunya Carolingia II, p. 25); ici le lieu habité a disparu et seul subsiste l'hydronyme qui lui doit son nom.

Ernest Nègre détaille « Les divers aspects du suffixe -ing, -ingos, dans la toponymie de la France ». Il émet d'abord l'hypothèse que le datif germanique -ingen a pu être latinisé en -inga, -ingas dans les textes médiévaux, ce qui paraît fort vraisemblable. Puis il étudie le sort de ce suffixe dans cinq régions avec un ordre que nous pourrions appeler de « germanité décroissante » : 1) l'Alsace et la Lorraine germanique ; 2) le Nord et le Pas-de-Calais ; 3) La Lorraine romane ; 4) le pays burgonde ; 5) le Sud-ouest, ce dernier domaine s'étendant du Gard à la Gironde et aux Pyrénées-Atlantiques. Il exclut formellement des héritiers de -ing les noms de lieux en -argues, -ergues et -irgues, nombreux en Provence, Languedoc et Massif Central ; son argumentation sur ce point est très solide.

La communication d'Alain Nouvel s'intitule « -p(p-), -al-/-ar-, -ur-, suffixes pré-indo-européens ». Une question de méthode se pose d'abord, et elle a fait l'objet de notre intervention au colloque : « On ne peut comparer des mots de langues différentes quand l'histoire de ces langues n'est pas faite »! Les indications de sources sont parfois absentes, si bien que l'on peut prendre pour des nouveautés imputables à l'auteur, des thèses comme le bilittérisme des racines sémitiques, alors que des références figurent même dans des publications montpelliéraines faciles à consulter : « La racine sémitique, exactement comme la racine indo-européenne, est, par essence, composée de deux consonnes, ou sonantes » (Louis Roussel, La racine sémitique vue de l'hébreu, p. 12). Il semblerait que pour caractériser un suffixe, il faudrait pouvoir l'isoler après plusieurs racines ou radicaux différents; or, nous dit-on, « le suffixe -ap(p)- est donc bien attesté dans les langues romanes et la toponymie et notamment comme élargissement de la racine pré-indo-européenne *kal/*kar 'pierre' »; mais c'est la seule racine qui intervienne. On est étonné de voir figurer « Béziers (baeterrae époque romaine) » comme exemple de suffixe -al-/-ar-; suffixe de quel radical? Contentons-nous de renvoyer à notre article : « Autour de Béziers », Actes du 36° congrès de la Fédération Historique, Montpellier, 1963, p. 147. L'éclectisme

avec lequel sont confrontés certains exemples pris aux langues les plus inattendues nous donnait une impression de déjà vu; effectivement nous retrouvons chez N. Lahovary (La diffusion des langues anciennes du proche-Orient, Berne, 1957) les apports assez caractéristiques du dravidien : kallappu (p. 271), mokkala (p. 267), moggara (p. 267). A propos du radical kukur l'auteur nous annonce : « Dans les langues chamito-sémitiques ou dravidiennes, ce radical est absent ». Comme dans le cas de -ap(p)-, A. Nouvel veut mettre en évidence un suffixe par son association avec une seule racine kuk- exclusivement, ce qui n'est pas probant. Si nous nous référons à l'ouvrage déjà cité de Louis Roussel, parce que la quête des suffixes y est particulièrement facile, nous trouvons, avec d'autres racines: geb « éminence » gibor « brave », dôwbe « discours » dâbâr « parole », hep «unir» $h\hat{a}p\hat{a}r$ «monceau», shah «caressé» $sh\hat{a}h\hat{o}l$ «creux de la main», shep « sommet » shâpâl « profond », etc... « Le radical *kur-ur- « rond » est très fréquent dans ce groupe de langues (ouralo-altaïques) », ajoute A. Nouvel. En finnois, « rond » peut se rendre par ympyrä, piiri, kehä (voire rengas, qui se dénonce comme un emprunt germanique) mais kuru a, au contraire, le sens de « crique ou vallon long, étroit, profond ... » (Y. H. Toivonen, Suomen kielen etymologinen sanakirja, p. 247), et ne se présente pas avec une suffixation en r-. Mêmes difficultés en lapon, encore que tous les radicaux diffèrent de ceux du finnois dans le cas présent.

Bien que l'objet de l'étude de Gilbert Salmon ne remonte qu'au siècle précédent, la recherche de son origine n'en est pas moins difficile. « Guignol, guignolant, apport sémantique et étymologique » : la seule revue des hypothèses émises jusqu'à ce jour emplit de nombreuses pages. G. Salmon pense que Guignol est plutôt un infortuné qui a « la guigne », une sorte de *Lazarillo* des rues lyonnaises.

« Quelques cas de confusion entre -(i)acum et -etum» amènent Gérard Taverdet à restituer au second de ces suffixes, des toponymes qu'un résultat d'évolution phonétique voisin avait fait attribuer au premier. Du même coup, dans le radical, les phytotoponymes regagnent du terrain sur les formations anthroponymiques. L'érosion phonétique, particulièrement intense sur le domaine français, est évidemment à la source de ces nombreuses confusions et incertitudes. Mais le suffixe -etum n'est pas à l'abri de mésaventures analogues sur des domaines plus conservateurs tels que l'occitan ou le catalan, car il s'y télescope avec -ittu; heureusement, sur le domaine catalan de nombreux documents d'époque carolingienne permettent de lever le doute avec des graphies en -edo. La Bourgogne ne semble présenter que peu d'attestations aussi anciennes.

H. J. Wolf débute sa communication sur « Les noms de lieu français en $-\grave{e}che$ etc. (< isca) » en nous avertissant que ce suffixe « ne peut être rangé parmi ceux qui ont particulièrement contribué à enrichir le vocabulaire des langues romanes ». En dépit de cet exorde peu prometteur, l'auteur est arrivé à rassembler un nombre d'exemples très important. De leur étude il conclut qu'en France ce suffixe est d'origine germanique, et que le point de départ de cette dérivation est le V^e siècle. La démonstration de H. J. Wolf est, comme toujours, extrêmement solide.

Ce volume se clôture avec les « conclusions » du colloque dégagées par son président, Jacques Chaurand. Celui-ci, dans un survol ordonné des activités du colloque, détache ses apports nouveaux aux sciences onomastiques; il félicite Frank R. Hamlin qui, au cours du colloque, s'est vu remettre le prix Dauzat pour ses Noms de lieux du département de l'Hérault.

Henri GUITER

Sylvain AUROUX - Michel GLATIGNY - André JOLY - Anne NICO-LAS - Irène ROSIER (éds), Matériaux pour une histoire des théories linguistiques / Essays toward a history of linguistic theories / Materialien zu einer Geschichte der sprachwissenschaftlichen Theorien, Lille, Presses Universitaires, 1984, XV + 683 pages.

Ce gros volume contient les actes du Second congrès international sur l'histoire des sciences du langage, qui s'est tenu à Lille du 2 au 5 septembre 1981. Ce congrès, dont l'organisation avait été prise en charge par un comité local très dynamique (M. Glatigny, A. Joly, A. Nicolas), faisait suite à celui de 1978, qui s'est tenu à Ottawa (1). Les actes du congrès de Lille, qui se sont fait attendre trop longtemps (2), ont été présentés aux participants de la « Third International Conference on the History of the Language Sciences » (Princeton, 19-23 août 1984) (3).

Le volume sous recension témoigne de l'intérêt croissant que reçoit l'historiographie de la linguistique : champ de recherches fort courtisé depuis une quinzaine d'années (4), l'histoire de la linguistique offre à des chercheurs aux

⁽¹⁾ Voir les actes de ce congrès publiés par K. Koerner, *Progress in Linguistic Historiography*, Amsterdam, J. Benjamins, 1980 (voir les comptes rendus de J. Albrecht, dans *Kratylos* 27, 1982 [1983] 1-5, et de P. Swiggers, *Language* 58, 1982, 194-198).

⁽²⁾ Chose curieuse d'ailleurs, car les textes imprimés ici sont ceux des communications faites au congrès (et soumis lors du congrès).

⁽³⁾ Les actes du troisième congrès seront publiés en 1986 à Amsterdam chez J. Benjamins (éditeurs : H. Aarsleff et H. J. Niederehe).

⁽⁴⁾ Pour les données bibliographiques, voir P. H. Salus, Pāṇini to Postal: A bibliography in the history of linguistics, Edmonton, Linguistic Research Inc., 1971; E. Stankiewicz, « Bibliography of the history of linguistics », Th. A. Sebeok éd., Current Trends in Linguistics, vol. 13: Historiography of Linguistics, The Hague-Paris, Mouton, 1975, pp. 1381-1446; E. F. K. Koerner, Western Histories of Linguistic Thought. An annotated chronological bibliography 1822-1976, Amsterdam J. Benjamins, 1978; S. C. Sgroi, « Note bibliografiche di storiografia linguistica », Historiographia Linguistica 6, 1979, 361-374; P. Swiggers, « Histoire et historiographie de la linguistique », Semiotica 31, 1980, 107-137, et « Western histories of linguistic thought:

orientations les plus diverses (linguistes, épistémologues, sémioticiens, historiens des idées, sociologues, etc.) un forum de discussions interdisciplinaires. Si cela fait le charme (par l'échange stimulant des idées, les discussions de méthode) de cette nouvelle branche et profession académique, on ne saurait perdre de vue les dangers qu'implique une telle « fascination » : l'histoire de la linguistique attire de plus en plus de gens qui n'ont pas de formation linguistique suffisante (5). S'y ajoute le fait que certains estiment qu'il suffit d'étudier une figure du « passé linguistique » pour être qualifié d'historien : comme si l'étude du contexte intellectuel, de la filiation des idées et du développement des concepts et des techniques de description pouvait être mise hors jeu!

Les actes d'un congrès constituent bien sûr un contexte favorable à la manifestation concrète, voire à la recrudescence de ces dangers, et à plusieurs égards ces *Matériaux* confirment les faiblesses qui caractérisaient les actes du premier congrès de 1978 : perspectives historiques trop bornées, tendance à la biographie (certains historiens se plaisent à retracer la vie d'un grammairien ou linguiste, sans discuter ses points de vue théoriques et descriptifs), interprétations « anachronistes » (on est loin de l'attitude historique préconisée par G. Canguilhem ou M. Foucault) (6), et absence d'une solide base linguistique. Je n'exagère pas en disant qu'un quart des contributions est marqué par ces tares. De plus, quelques textes publiés ici (surtout dans la septième section) n'ont rien à voir avec l'histoire de la linguistique, et ne sont pas à leur place dans ce recueil.

Les actes du congrès de Lille sont plus équilibrés que ceux du congrès d'Ottawa: les problèmes méthodologiques y ont reçu leur place congrue (la scène française étant propice à la discussion méthodologique), et pratiquement toutes les périodes historiques ont été traitées. Le recueil est divisé en sept parties: I. La méthode de l'histoire (10 textes); II. Période hellénistique et romaine (7 textes); III. Le Moyen Age (9 textes) (7); IV. La Renaissance et l'âge classique (7 textes); V. Les Lumières (7 textes); VI. Dix-neuvième et vingtième siècles (10 textes); VII. De l'histoire à la méthode (13 textes). Les traditions linguistiques traitées ici sont la grammaire et la lexicographie des langues anciennes et modernes de l'Europe occidentale (avec inclusion de la tradition

Additional bibliography », Language Planning & Language Problems 5, 1981, 279-290. Une bibliographie systématique paraîtra dans L'Information grammaticale (1986, n° de mai-juin).

⁽⁵⁾ Rappelons à ce propos les exigences formulées par Y. Malkiel et M. Langdon dans leur bel article « History and histories of linguistics », Romance Philology 22, 1969, 530-574; cf. notre article « Comment écrire l'histoire de la linguistique ? », Lingua 55, 1981, 63-74.

⁽⁶⁾ Attitude qui me semble être aussi celle des éditeurs ; cf. la « Présentation », p. XV : « Etre historien des sciences, ce n'est pas simplement s'intéresser gratuitement à des monuments passés, c'est se préoccuper des connaissances en tant qu'elles sont des objets situés dans la temporalité » (nous avons corrigé deux erreurs typographiques : le texte a monument et connaissance).

⁽⁷⁾ La plupart des articles du recueil qui concernent le Moyen Age (occidental) ont été recensés dans le *Bulletin de théologie ancienne et médiévale*, t. XIII, 1985 (voir pp. 747-749, 752, 863-864, 880, 891).

irlandaise), la grammaire byzantine et arabe au Moyen Age, la linguistique des missionnaires (aux Etats-Unis) et les recherches historico-comparatives sur les langues « exotiques », la linguistique américaine et russe. Le recueil offre ainsi un éventail d'études microscopiques ou macroscopiques, où l'on trouve des réflexions méthodologiques, des analyses de figures, de courants et de continuités dans l'histoire de la linguistique, depuis Héraclite jusqu'à šaumjan. Dans ces analyses du passé des sciences du langage, ce sont surtout les conceptions théoriques et philosophiques qui ont retenu l'attention des historiens, plutôt que les descriptions empiriques (ici et là on trouve quelques matériaux bruts, qui ne sont guère exploités). Pour les romanistes qui s'intéressent à l'histoire de la linguistique (romane), les sections les plus intéressantes sont la première (dans les réflexions méthodologiques qu'on trouve ici il y a plusieurs applications à la linguistique romane ou française), la quatrième (études sur le Thresor de Nicot, sur Port-Royal et sur les théories sémantiques au XVIIe siècle), la cinquième (études sur Condillac, sur Radonvilliers, et sur les débuts de la grammaire comparée), et la sixième (études sur la grammaire historico-comparative, sur la typologie linguistique, sur les patois français au XIXe siècle, et sur certaines figures : Bréal, Bally et Guillaume).

Ce recueil est une contribution de poids à l'historiographie de la linguistique, même si les défauts mentionnés ci-dessus en limitent la portée. En outre, les textes publiés ici sont trop sommaires pour qu'on puisse parler d'un renouvellement des conceptions historiographiques (8). Signalons aussi que les contributions sont déparées par de nombreuses coquilles : la correction des textes a été assurée par les éditeurs, mais si l'on sait que la table des matières (pp. IX-XII) comporte plusieurs fautes, et que dans la « présentation » (pp. XIII-XV) des éditeurs il y a une bonne demi-douzaine de fautes typographiques, on s'imagine à quoi on peut s'attendre dans la suite (9). On regrettera finalement que l'index (10), réalisé par Sylvain Auroux, fait preuve d'un manque de compétence et de sérieux : nombreux « doublets » (Al-Halīl et Al-Kkālîl, à corriger en Al-Khalîl, sont des transcriptions divergentes d'un même nom arabe ; de même, Jordan de Saxe et Jourdain de Saxe auraient dû être unifiés ; Pierre d'Espagne 1 et Pierre d'Espagne 2 sont une seule personne), mutilations (Buhler pour Bühler ;

⁽⁸⁾ On s'étonnera de l'argument (ou sophisme?) développé dans la « Présentation », p. XIV : « On peut dire que les ouvrages classiques, rédigés par un seul auteur, sont désormais caduques, même si certains d'entre eux demeurent d'utiles initiations. C'est pourquoi l'édition de ce recueil correspond à de nouveaux matériaux pour une histoire des théories linguistiques, une histoire qui ne saurait aujourd'hui être plus qu'un horizon de travail ».

⁽⁹⁾ On corrigera dans la « Présentation » les erreurs suivantes : p. XIII lire annotated chronological bibliography (au lieu de annoted) ; p. XIII lire Traditions and Paradigms (au lieu de Tradition) ; p. XIII lire créée (et non créee) ; p. XIV lire aborigènes (et non aborigénes) ; p. XV lire 20ème (au lieu de 20éme), monuments (au lieu de monument) et connaissances (au lieu de connaissances ; cf. note 6).

⁽¹⁰⁾ Par inadvertance, on a laissé comme titre courant (pp. 666-683) « Fichier truc - 10 février 1984 ».

BIBLIOGRAPHIE 553

Cornulier pour de Cornulier ; Du Ponceau pour Duponceau ; Haecht pour Van Haecht; Himmeffarb pour Himmelfarb; Houselholder pour Householder; Hubener pour Hübener; Ivic pour Ivić; Mauro pour de Mauro; Swicky pour Zwicky), et la combinaison des deux erreurs (Khuehner étant une erreur, on retiendra seulement Kuehner, avec renvoi aux p. 325 et 335; Paulys étant le génitif de Pauly, on ne retiendra que Pauly (11); Rocherfort étant une erreur pour Rochefort, il faut reporter tous les renvois sous Rochefort; il en est de même pour Siverstein (faute pour Silverstein), Verburgh (faute pour Verburg), et Van De Walle (faute pour Vandewalle)). Relevons encore les trois (!) entrées Humboldt, Humboldt A. von, et Humboldt W. von, et les deux entrées Schlegel et Schlegel A.W. (12); on regrettera d'ailleurs l'absence presque systématique des initiales des prénoms (13). Signalons enfin cette perle : le gréciste de Louvainla-Neuve, Daniel Donnet (mentionné à la p. 218 : « an examination of the Bibliographie linguistique since its inception in 1949 reveals only the name of D. Donnet of Louvain as the author of more than a single publication on Byzantine grammatical scholarship») se voit classé dans l'index comme Donnet de Louvain. Influence oblique de la tradition de Donat, associée — dans un étrange chassé-croisé — avec Siger de Courtrai et Siger de Brabant ?

Pierre SWIGGERS

BIBLIOGRAPHIES

Modernism, Medievalism and Humanism. A research bibliography on the reception of the works of Ernst Robert Curtius, par E. J. Richards (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 196), Tübingen, 1983, 196 pages.

La constitution d'une 'nouvelle discipline' consacrée à la 'recherche des chercheurs' (die Erforschung des Forschers) que réclamait H. Schuchardt en 1928 serait pour certains une activité introvertie d'une importance tout à fait secon-

⁽¹¹⁾ Qu'il faut distinguer de Wissowa (l'index traite Pauly-Wissowa comme un seul nom)!

⁽¹²⁾ Il y a, dans les textes du recueil, des renvois à Friedrich Schlegel, à August-Wilhelm Schlegel, et aux deux frères ensemble (« les Schlegel »). Notons que les indications de page dans l'index ne sont pas toujours exactes (c'est le cas, entre autres, pour les indications de page sous « Schlegel » et « Schlegel A.W. »).

⁽¹³⁾ Dans certains cas, l'ordre des noms doit être inversé : on a Chambers et Chambers E. qui correspondent en fait à Chambers R. et Chambers E. ; il en est de même pour Schneider (= Schneider R.) et Schneider M.

daire. Se donner pour objet d'étude un critique littéraire, mort depuis trente ans, qui a déjà vu consacrer deux ouvrages (ceux d'A. R. Evans et de H. Lausberg publiés tous les deux en 1970) à sa vie, à ses travaux, voire même à sa 'légende', pourrait paraître non moins superflu. Et pourtant, les recherches scrupuleuses qu'E. J. Richards publie ici sur l'accueil réservé aux travaux d'E. R. Curtius en Europe et aux Etats-Unis depuis le début de sa vie active en 1912 jusqu'en 1983, conservent pour nous un grand intérêt : elles nous offrent un baromètre qu'on peut estimer fiable des conflits idéologiques et culturels qui ont ravagé les milieux intellectuels durant ces trois quarts de siècle mouvementés.

L'ouvrage d'E.J.R. débute par une ébauche de la biographie de Curtius (pp. 1-19), avant de passer à la bibliographie commentée des comptes rendus de ses travaux (pp. 20-169) et à une bibliographie complète du grand critique (pp. 170-188).

Né en Alsace en 1886, Curtius vécut avec angoisse la dualité de ses cultures allemande et française. Ses premières recherches médiévales l'amènent à mettre en cause, tout comme Edmond Faral, les principes de base de la philologie du XIXº siècle finissant : à savoir, la quête d'une civilisation médiévale essentiellement vernaculaire, 'naturelle' et nationale. Face à l'hostilité de l''establishment' romaniste allemand, Curtius se réfugie au lendemain de la Grande Guerre, dans les études modernistes (surtout la littérature française du XIXe siècle), sans pour autant abandonner ses recherches médiévales dont il estimait qu'elles offraient la clef d'une esthétique susceptible de réconcilier les profondes divisions culturelles de l'Europe contemporaine. L'horreur du nationalisme le pousse à publier son Deutscher Geist in Gefahr en 1932, ce qui lui vaut, bien entendu, l'hostilité des Nazis. Ecartant l'option de l'émigration, Curtius prend le parti délicat de rester à son poste à l'Université de Bonn et de s'élever au-dessus des luttes politiques pour offrir l'exemple de valeurs humanistes plus universelles. La parution de son magistral Europäische Literatur und Lateinisches Mittelalter doit attendre la fin des hostilités et il n'est pas difficile de voir comment cet ouvrage (publié en 1948), avec son évocation d'une culture européenne, latine et commune, fit de Curtius le prophète d'une Europe nouvelle, unifiée et purgée d'éléments contaminés par le nazisme et le chauvinisme.

Nous sommes redevables à E.A.J. d'avoir mis à notre disposition une documentation bibliographique aussi riche. Nous aurions pu souhaiter une synthèse un peu moins schématique des documents présentés et une ouverture un peu plus large aux lecteurs ne connaissant pas à fond tous les détours des milieux universitaires allemands de l'entre deux guerres. Cependant, l'auteur à réuni les matériaux d'une histoire tout à fait révélatrice des mentalités d'une époque qui est en partie la nôtre, et de nature à nous faire réfléchir sur les présupposés idéologiques derrière nos propres activités scientifiques.

Anthony LODGE

Ludwig RHEINBACH, Die laufenden Bibliographien zur romanischen Sprachwissenschaft. Eine vergleichende Untersuchung, Bonn, Romanistischer Verlag (J. Hillen, Hochkreuzallee 46, 5300 Bonn 2), 1985, 142 pages.

Wolfgang HILLEN - Ludwig RHEINBACH, Einführung in die bibliographischen Hilfsmittel für das Studium der Romanistik. Praktische Anleitung für die Literaturrecherche, vol. 1: Französische Sprach- und Literaturwissenschaft, Bonn, Romanistischer Verlag, 1986, 58 pages.

Voici deux excellents travaux qui fournissent une évaluation des principaux instruments bibliographiques dans le domaine de la philologie romane. Il n'est pas étonnant que ces deux guides aient été publiés à Bonn : à la suite du projet, subventionné par la Deutsche Forschungsgemeinschaft, de créer des « Schwerpunktbibliotheken », l'Université de Bonn est devenue le centre pour le traitement bibliographique dans le domaine de la philologie française. La réorganisation profonde, dans les dernières décennies, des bibliothèques et des entreprises bibliographiques en Allemagne a donné lieu à une série de bibliographies (la principale étant la BBL) (1), de manuels (2) et d'essais d'évaluation (voir, pour le domaine de la philologie romane, les travaux de Lorenz et de Hillen) (3). L'ouvrage de Rheinbach sur les bibliographies courantes de la linguistique romane — qui

⁽¹⁾ Bibliographie linguistischer Literatur. Bibliographie zur allgemeinen Linguistik und zur anglistischen, germanistischen und romanistischen Linguistik, Frankfurt am Main, V. Klostermann (les trois premiers volumes portent comme titre: Bibliographie unselbständiger Literatur - Linguistik). A propos de cette bibliographie, voir K.-H. Koch - E. Suchan, « Bibliographie unselbständiger Literatur - Linguistik (BUL-L). Ein Projekt der Stadt- und Universtätsbibliothek Frankfurt », ZfBB 23, 1976, 261-266; E. Suchan, « Literatur für Linguisten. Über die Arbeit des Sondersammelgebiets Linguistik an der Stadt- und Universitätsbibliothek Frankfurt am Main », Linguistische Berichte 48, 1977, 96-98; E. Suchan, « Literatur vom Bildschirm. Bericht über die Datenbank Bibliographie Linguistischer Literatur (BLL) der Stadtund Universitätsbibliothek Frankfurt a.M. », Linguistische Berichte 67, 1980, 40-49.

⁽²⁾ Voir H. Allischewski, *Bibliographienkunde*, Wiesbaden, 1976; H. Allischewski, *Tafeln zur Fachbibliographie*, Wiesbaden, 1983; E. Bartsch, *Die Bibliographie*. *Einführung in Benutzung*, *Herstellung*, *Geschichte*, München, 1979.

⁽³⁾ G. Lorenz, Untersuchungen zu laufenden Bibliographien auf dem Gebiet der Romanistik, Köln, 1970 (Assessorarbeit für den Höheren Dienst an wissensch. Bibliotheken); W. Hillen, Untersuchungen zur retrospektiven Bibliographie im Bereich der französischen Philologie, Köln, 1974 (Assessorarbeit für den Höheren Dienst an wissensch. Bibliotheken).

constitue un complément à l'étude de Schreiber (4) — fournit une comparaison de cinq instruments: la Bibliographie linguistique / Linguistic Bibliography (pp. 10-32), la Bibliographie linguistischer Literatur (pp. 33-60), le Bulletin analytique de linguistique française (pp. 61-79), la MLA International Bibliography (pp. 80-99) et la Romanische Bibliographie (pp. 100-121) (5). L'ampleur de cet examen critique s'explique par le riche éventail de critères d'évaluation retenus par L. Rheinbach : « Für die Untersuchung der einzelnen Bibliographien wurden die folgenden Kriterien festgelegt, deren Kennziffern zum Zwecke der übersichtlichkeit innerhalb der Kapitel jeweils angeführt werden: 1. Entstehung der Bibliographie; Bearbeiter, Herausgeber, Träger; 2. Gegenstand; Breite der Verzeichnung; 3. Erscheinungsweise; Berichtsverzug; 4. Art der erfassten Publikationen ; Anzahl der ausgewerteten Periodica ; 5. Anlage, Systematik ; 6. Mehrfacheintragung, Verweisung; 7. Register; 8. Bibliographische Beschreibung; 9. Typographische Gestaltung; 10. Quantitative Berücksichtigung der romanischen Sprachwissenschaft innerhalb der Bibliographie » (p. 9). Le lecteur trouvera ici toutes les informations nécessaires à propos de l'arrière-fond historique, la conception, l'organisation et la fiabilité de ces répertoires courants. Il est évident que ces instruments doivent être comparés avec une certaine précaution, vu que la BL et la MLA-IB concernent toutes les langues du monde, alors que le BALF, la RB et la BLL se limitent à une langue (le français) ou à un groupe de langues (langues romanes; l'anglais, l'allemand et les langues romanes) (6), avec inclusion de la linguistique générale. L. Rheinbach a pris soin d'indiquer ces divergences, et dans ses évaluations comparatives il n'omet jamais de nuancer son jugement. De même, les tableaux contenant un traitement quantitatif des données (par ex. le pourcentage des titres signalés pour les différentes langues romanes) sont toujours suivis d'un commentaire qui permet d'interpréter les chiffres en fonction de l'orientation et des moyens techniques des diverses équipes bibliographiques.

L'analyse, très systématique et fouillée, n'apportera sans doute pas d'information nouvelle à ceux qui sont familiarisés avec ces instruments bibliographiques: on sait que la RB est lente et qu'elle ne signale pas les monographies (sauf en rapport avec des comptes rendus), mais que d'autre part elle est un chef-d'œuvre de typographie. De plus, en tant que bibliographie spécialisée du domaine roman, elle est plus complète pour les langues romanes que la BLL et la MLA-IB (cette dernière est pourtant la plus complète pour l'espagnol et le catalan). La BL demeure un instrument de premier ordre par la richesse et

⁽⁴⁾ K. Schreiber, Bibliographie laufender Bibliographien zur romanischen Literaturwissenschaft. Ein kritischer Überblick 1960-1970, Frankfurt am Main, 1971.

⁽⁵⁾ Abréviations : BL, BLL, BALF, MLA-IB, RB.

⁽⁶⁾ Sur le traitement de ces langues dans la *BLL*, voir l'ouvrage de Rheinbach, p. 38.

l'exactitude de l'information (7) (plus de titres que la RB pour l'italien, le catalan, l'occitan, le « rhéto-roman », et le sarde), mais on regrettera l'absence d'un index des termes et des notions. Pour cela on devra recourir à la BLL et à la MLA-IB, la première étant un chef-d'œuvre de hiérarchisation (très nombreuses subdivisions ; excellents index), alors que l'index monumental de la MLA-IB est une véritable encyclopédie. Le mérite du BALF (qui, malheureusement, ne mentionne plus les comptes rendus) réside dans le système de codage, combiné avec une analyse succincte du contenu des publications.

Le romaniste devra utiliser tous ces instruments en conjonction, et L. Rheinbach en apporte la preuve mathématique : dans son examen comparatif (8) (pour l'année 1977), il constate que 4 % seulement des titres se trouvent dans toutes les quatre bibliographies courantes de linguistique (romane) : BL, BLL, RB, MLA-IB. Quant au décalage temporel et la date indiquée par le volume de la bibliographie, l'auteur signale que la BL est l'instrument le plus fiable : « 81 % der ermittelten Veröffentlichungen mit Erscheinungsjahr 1977 sind auch tatsächlich im Band für das Berichtsjahr 1977 verzeichnet. Weitere 16 % erscheinen als Nachträge im folgenden Band, und nur 3 % im Band für das Berichtsjahr 1979. Bei den anderen Bibliographien ergibt sich ein weniger günstiges Bild. So zeigt die MLA-IB nur knapp die Hälfte der 1977 erschienenen Titel in ihrem Band für das entsprechende Berichtsjahr an, und immerhin noch 23 % werden erst im 1980 erschienenen Band für das Jahr 1979 verzeichnet, so dass sich für diese Veröffentlichungen ein Berichtsverzug von etwa zwei bis drei Jahren ergibt. Bei der BLL findet man nur 41 % der in diesem Verzeichnis erfassten Publikationen bereits in dem entsprechenden Band für das Berichtsjahr 1977 angezeigt. Mehr als die Hälfte der Titel erscheint also in Form von Nachträgen erst in den folgenden Bänden, der weitaus grösste Teil davon im Band für das Berichtsjahr 1978. Der effektive Berichtsverzug ist bei der BLL wie bei der MLA-IB dennoch nicht grösser als bei der BL, da ihre Jahresbände bereits in dem auf das angegebene Berichtsjahr folgenden Jahr erschienen sind, während der BL-Band für 1977 erst 1980 veröffentlicht wurde. Die für das BALF angegebenen Zahlen entsprechen ziemlich genau den bereits mitgeteilten Ergebnissen der anhand des vierten Heftes von 1983 durchgeführten Stichprobenzählung : 90 %der im BALF ermittelten Titel mit Erscheinungsjahr 1977 werden in den Faszikeln der Jahre 1978 und 1979 angezeigt ; 10 % erst 1980 » (p. 132).

J'ai très peu de choses à ajouter à l'examen approfondi et objectif que Ludwig Rheinbach a fait de ces instruments bibliographiques : j'aurais pour ma

⁽⁷⁾ Je me permets de signaler ici que selon une communication personnelle de M. Mark Janse, rédacteur en chef de la BL, la rédaction de la BL accueille-rait volontiers le concours de spécialistes pour le contrôle et l'amélioration des listes bibliographiques établies par les rédacteurs (écrire à : Mark Janse, Bibliographie linguistique, Prins Willem-Alexanderhof 5, 2595 BE La Haye, Pays-Bas).

⁽⁸⁾ Voir pp. 122-132 : « Quantitativer Vergleich ».

part souhaité une analyse comparative du signalement bibliographique des entrées (emploi de caractères romains/italiques, de capitales; indication des fascicules; disposition typographique, etc.). Je me permets encore de signaler quelques additions et corrections. L'auteur ne semble pas connaître les bibliographies rétrospectives de Louis Mourin et Jacques Pohl (Bibliographie de linguistique romane, Bruxelles, Presses universitaires, 19714 et de Willy Bal et Jean Germain (Guide bibliographique de linguistique romane, Louvain, Peeters, 1978; réimpression 1982); les informations concernant les introductions à la linguistique romane (p. 6 : l'auteur signale les introductions de « Jorgu Jordan » — on préférera la graphie Iorgu Iordan —, de Carlo Tagliavini et de Benedek Vidos) sont trop sommaires (9). Finalement, l'information à propos des LLBA (Language and Language Behaviour Abstracts) n'est pas tout à fait exacte (p. 7 note 18): publiée d'abord à La Haye et à New York, cette bibliographie a été publiée ensuite à Ann Arbor (à partir du volume 3), et à La Jolla (Californie) à partir du volume 8. Il faut mentionner encore la création d'une nouvelle bibliographie courante : les Linguistics Abstracts (éd. David Crystal), publiés depuis 1985 à Oxford (10),

*

L'étude de Rheinbach se trouve condensée dans l'excellent ouvrage rédigé par le même auteur en collaboration avec Wolfgang Hillen. Puisse cette Einführung devenir le guide des étudiants en philologie romane! En moins de 60 pages, bien aérées et d'une lecture agréable, les auteurs présentent les principaux instruments de travail pour l'étude de la littérature (pp. 10-34 : « Französische Literaturwissenschaft») et de la linguistique (pp. 35-58 : «Französische Sprachwissenschaft») françaises: Klapp, Rancœur, Bossuat, Cabeen, Cioranescu, Giraud, Talvart et Place, Thieme, French XX. Pour la linguistique française, les auteurs ont examiné les bibliographies courantes évaluées par Rheinbach dans l'ouvrage recensé ci-dessus : BLL (pp. 36-40), BALF (pp. 40-43), BL (pp. 43-45), RB (pp. 46-49) et MLA-IB (pp. 49-52), l'analyse portant exclusivement sur le domaine français. L'information évaluative est bien sûr moins riche que dans l'étude de Rheinbach, mais l'essentiel y est. On aurait pu ajouter (p. 45) que la numérotation des titres dans la BL apparaît pour la première fois dans le volume de 1962, et que cette bibliographie n'inclut pas les auteurs de comptes rendus dans l'index des auteurs. De plus, le commentaire à propos de la section consacrée aux langues romanes dans la BL n'est pas tout à fait exact : « Der Abschnitt «Romance languages» gliedert sich nach einem «General» über-

⁽⁹⁾ On y ajoutera les manuels de P. Bec, de W. D. Elcock, de H.-M. Gauger-W. Oesterreicher - R. Windisch, d'A. Kuhn, d'A. Monteverdi, de R. Posner et d'A. Vàrvaro. Voir en dernier lieu, L. Renzi, Nuova introduzione alla filologia romanza (con la collaborazione di G. Salvi), Bologna, 1985.

⁽¹⁰⁾ Signalons une erreur typographique dans l'étude de Rheinbach : à la p. 67 on lira « 4.0. Orthographe ».

schriebenen Einleitungsteil mit Titeln zu gesamtromanischen Fragestellungen wie folgt: « Hispanic languages », « French and Occitan », « Italian », « Sardinian », « Rhaeto-Romance », « Rumanian ». Der Unterabschnitt zur Galloromania gliedert sich in drei Teile: « French », « Occitan », und « Onomastics ». In dem zuletzt genannten Teil findet man Arbeiten zur Namenkunde sowohl zum französischen als auch zum okzitanischen Bereich » (p. 44). Ici, les auteurs se sont basés sur la table des matières du volume de 1980, où il n'y avait aucun titre sur le dalmate (ce qui explique l'absence d'une section consacrée à cette variété romane). Dans la BL de 1983 le plan est le suivant: « A. Généralités; B. Langues hispaniques (I. Généralités; II. Catalan; III. Espagnol; IIIa. Judéoespagnol; IV. Portugais et galicien); C. Français et occitan (I. Ancien et moyen français; II. Français moderne; III. Occitan; IV. Onomastique); D. Italien; E. Sarde; F. Rhéto-roman (Romanche, ladin); G. Dalmate; H. Roumain (et moldave) » (11).

L'ouvrage contient également un « Modellbeispiel » pour les recherches bibliographiques en littérature (pp. 28-34) et en linguistique (pp. 52-54) françaises : cela permet à l'étudiant d'assimiler l'information théorique, et de se familiariser avec le travail bibliographique pratique. L'ouvrage se termine par quelques informations sur les bibliographies rétrospectives de linguistique romane et de linguistique française (on regrettera de nouveau l'omission des bibliographies de Mourin-Pohl, et de Bal-Germain), et sur les grands catalogues des bibliothèques nationales. A la p. 17 on lira Holmes (au lieu de Holms), et à la p. 35 on corrigera le titre de l'ouvrage de Vidos : Handboek tot de Romaanse taalkunde. Signalons encore que la bibliographie de Robert et Eveline Martin (p. 56) a été complétée par les auteurs dans l'Information grammaticale (voir n° 8, 9, 10, 12, 13, 14 et 15).

Pierre SWIGGERS

LINGUISTIQUE LATINE

Alfred BAMMESBERGER, Lateinische Sprachwissenschaft (Eichstätter Materialien, 6), Regensburg, Verlag Friedrich Pustet, 1984, 128 p.

Voici que M. Alfred Bammesberger — dont on connaît les nombreuses publications, très importantes, dans le domaine de la grammaire historique des langues indo-européennes — nous fournit un excellent guide pour l'étude linguistique du latin. L'ouvrage, issu de l'enseignement que M. Bammesberger fait à l'Université catholique d'Eichstätt, est conçu comme un ouvrage d'initiation : « Das

⁽¹¹⁾ A partir du volume de 1984 la BL adoptera une table des matières uniforme (même s'il n'y a pas de titres pour l'une ou l'autre subdivision).

vorliegende Buch ist aus dem praktischen Unterricht entstanden und verfolgt keine hohen wissenschaftlichen Ziele. Es versucht, möglichst einfach in die Problematik der lateinischen Sprachwissenschaft einzuführen. Wegen des einführenden Charakters und des knappen Raumes können viele Fragen nur angedeutet werden. Eine erschöpfende Darstellung ist an keiner Stelle beabsichtigt. Allerdings wollte ich nicht nur sogenannte « gesicherte » Forschungsergebnisse vortragen. Vielmehr schien es mir nützlich, auch auf bisher ungelöste Probleme hinzuweisen. Literaturangaben wurden so ausgewählt, dass sie dem Leser weitere Anregungen vermitteln können. Vollständigkeit irgendwelcher Art wurde bei diesen Hinweisen nicht angestrebt » (p. 5). Cette présentation modeste ne saurait cacher les mérites réels de ce guide, que je considère comme le meilleur manuel de linguistique latine. M. Bammesberger a conçu son ouvrage à l'intention de (futurs) linguistes, et on comprendra donc que l'ouvrage s'ouvre par le traitement de quelques «Sprachwissenschaftliche Grundbegriffe» (pp. 1-20). On y trouve une définition de l'approche synchronique (appliquée au latin comme « Corpussprache ») (1), une brève présentation de la phonétique (2) (notons qu'il y a une faute dans le tableau à la p. 12, où [š] et [ž] sont classés sous les consonnes dentales), de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe. Le reste du premier chapitre est consacré aux problèmes de diachronie : variation linguistique, changement linguistique (et ses causes), histoire de la langue.

Le second chapitre est consacré à la description synchronique du latin (« Das synchrone System des Lateinischen »): M. Bammesberger y étudie d'abord les rapports entre graphèmes et phonèmes (3) (il aurait pu faire deux analyses complémentaires, graphophonématique et phonographématique), pour passer ensuite au système phonologique et morphologique du latin classique. La description, d'inspiration structuraliste, est rigoureuse et complète (j'aurais pour ma part simplifié le tableau aux pp. 24-25, en regroupant /k/, /g/ et /h/ sous un point d'articulation « post-dental »).

Dans le troisième chapitre (« Geschichte der lateinischen Sprache »), M. Bammesberger présente les principaux documents de la langue ancienne et il les commente : la Fibula praenestina (falsification d'après certaines études récentes,

⁽¹⁾ L'auteur aurait pu renvoyer ici aux problèmes méthodologiques traités par M. Mayrhofer, Zur Gestaltung des etymologischen Wörterbuches einer « Grosscorpus-Sprache », Wien, 1980 (contient des conclusions transposables au latin).

⁽²⁾ Pour l'initiation phonétique — base absolument indispensable — des étudiants, M. Bammesberger aurait pu mentionner encore quelques ouvrages fondamentaux: E. Dieth, Vademekum der Phonetik, Bern-München, 1950 (1968²)); W. Smalley, Manual of articulatory phonetics, New York, 1961-1962; G. Straka, Album phonétique, Québec, 1965.

⁽³⁾ A corriger (p. 22) les notations /ai/, /au/ et /oi/ en /ai/, /au/ et /oi/.

et je souscris à cette opinion), l'inscription de Duenos (4), le *Lapis niger*, la loi des douze tables et l'inscription de L. Scipio. Les illustrations et les commentaires détaillés ne peuvent que charmer le lecteur et stimuler l'intérêt des étudiants. Cette brève histoire du latin (l'auteur renvoie pour de plus amples informations aux ouvrages de Devoto, Meillet, Palmer et Stolz-Debrunner-Schmid), est suivie par une esquisse d'autres anciennes langues de l'Italie (l'étrusque, l'osque et l'ombrien) (5) et par une brève histoire du « latin vulgaire » (6).

Le reste du livre est consacré à la description historico-comparative du latin. Le chapitre IV présente les « Aufgaben und Methoden der vergleichenden Grammatik » : on y trouve des paragraphes sur les méthodes de reconstruction, sur le groupe des langues indo-européennes (et ses subdivisions), sur la notion de « proto-langue », et sur les notions de « lois phon(é)tiques » et d'« analogie ». Le chapitre V (« Einige charakterische Züge des Indogermanischen », pp. 48-67) fournit une synopse très utile de la grammaire de l'indo-européen commun. Toutes les informations essentielles y sont, disposées de façon systématique. Vu qu'il s'agit ici d'une matière qui laisse beaucoup de place à la discussion, il me semble préférable de me limiter à deux remarques factuelles : (1) l'albanais apporte un témoignage direct pour la triple série de gutturales indo-européennes ; (2) à la p. 55, M. Bammesberger rejette (dans la ligne de la théorie de Benveniste) les racines du type CV- (par exemple *me-), mais à la p. 65 il reconstruit une racine * $s\bar{e}$ - « semer » (cf. latin sero « *si-z-o).

Les chapitres suivants sont consacrés à la phonologie et à la morphologie du latin, envisagées du point de vue historico-comparatif (« Historische Phonologie des Lateinischen » ; « Historische Morphologie des Lateinischen »). M. Bammesberger a réussi à condenser ici l'information qu'on trouve dans les « compendia » de Leumann et de Sommer (7). Les principales lois phonétiques, le schéma des

⁽⁴⁾ Voir en dernier lieu l'étude importante de H. Rix, « Das letzte Wort der Duenos-Inschrift », Münchener Studien zur Sprachwissenschaft 46 (= Festgabe für Karl Hoffmann, Teil III), 1985, pp. 193-220.

⁽⁵⁾ Les romanistes regretteront l'absence d'informations sur le vénète, le lépontique, le messapien et le rhétique. Cela aurait permis à M. Bammesberger d'inclure les noms de quelques auteurs qui ont fourni une contribution fondamentale dans ce domaine : Michel Lejeune, Gianbattista Pellegrini et Aldo Prosdocimi.

⁽⁶⁾ Le schéma des voyelles à la p. 37 représente l'étape qui préside à la formation des langues romanes «occidentales»; M. Bammesberger aurait pu mentionner les systèmes vocaliques qu'il faut reconstruire pour le sarde (et pour le lucanien central), pour le roman des Balkans (et pour le lucanien oriental), et pour certains dialectes italiens méridionaux.

⁽⁷⁾ M. Leumann, Lateinische Laut- und Formenlehre, 1926-1928⁵ (nouvelle impression, München, 1977); F. Sommer, Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre, Heidelberg, 1914 (nouvelle édition de la première partie par R. Pfister sous le titre, Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre, I: Einleitung und Lautlehre, Heidelberg, 1977).

déclinaisons et des conjugaisons (on sait que le latin a régularisé des fragments des systèmes verbaux de l'indo-européen : qu'on pense aux causatifs) : tout y est, avec des exemples commentés à l'appui. Le dernier chapitre est consacré à la formation des mots et à l'étymologie : il s'agit ici des dérivations nominales et verbales, de la composition des mots, des degrés de comparaison, des emprunts et du changement sémantique (8).

Le romaniste ne peut ignorer le latin, et la grammaire comparée des langues romanes requiert une bonne connaissance de la grammaire du latin, voire de celle des langues indo-européennes. L'ouvrage d'Alfred Bammesberger sera utile à tous ceux qui veulent s'initier à l'étude linguistique du latin (9): espérons que cet excellent guide sera remanié pour une seconde édition (qui devrait peut-être comporter un chapitre séparé sur les langues « néo-latines »).

Pierre SWIGGERS

DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Caspar DECURTINS, Rätoromanische Chrestomathie (Réimpression), Chur, Octopus Verlag (Andreas Joos, Vazerolgasse 1, CH-7000 Chur), 1982-1986, Fr. s. 1214, 15 volumes.

Cette réimpression de la Rätoromanische Chrestomathie de Caspar Decurtins est un événement culturel de première importance, et une heureuse entreprise scientifique. Caspar Decurtins (1855-1916) a sa place dans les manuels de philologie romane (1): excellent connaisseur de la langue et de la culture romanches, historien et homme politique (défenseur de la quatrième Suisse), ce savant sur-

⁽⁸⁾ Quant aux « Determinativkomposita », je voudrais faire remarquer que ceux-ci ne doivent pas toujours être composés de deux éléments nominaux, contrairement à ce que dit M. Bammesberger (p. 115 : « bestehen aus zwei nominalen Elementen »).

⁽⁹⁾ On pourra approfondir ses connaissances par l'étude des ouvrages classiques de Buck, Devoto, Ernout, Kent, Meillet et Niedermann, mentionnés dans la bibliographie de l'ouvrage recensé ici. Une excellente anthologie pour l'étude synchronique et diachronique du latin est celle éditée par K. Strunk, Probleme der lateinischen Grammatik, Darmstadt, 1973.

⁽¹⁾ Voir par exemple G. Rohlfs, Romanische Philologie, II. Teil: Italienische Philologie; Die sardische und r\u00e4toromanische Sprache, Heidelberg, 1952, p. 215; C. Tagliavini, Le origini delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza, Bologna, 19826 (19491), p. 70 et p. 562.

silvain (2) a ouvert à tous les romanistes un immense trésor de la littérature romanche (et ladine) en 13 volumes. Cette *Rätoromanische Chrestomathie* est le dépôt et le miroir de la culture romanche du point de vue de son histoire interne et externe : développement d'une littérature orale vers une poésie écrite ; influences culturelles subies (cf. l'empreinte de la Réforme et de la Contreréforme sur la littérature romanche), et l'éclosion d'une littérature de haute qualité dans la Romontschia du XIX^e siècle. C'est bien son attachement à la terre romanche qui a poussé Decurtins à composer — avec l'appui de collaborateurs (restés dans l'anonymat) — cette chrestomathie monumentale, parue entre 1888 et 1919, à Erlangen (d'abord chez A. Deichert, ensuite chez Fr. Junge). En voici le plan :

- Band: Surselvisch, Subselvisch, Sursettisch.
 Lieferung: Das XVII. Jahrhun-hundert (Erlangen: A. Deichert, 1888);
 Lieferung: Das XVIII. Jahrhundert (Erlangen: F. Junge, 1894);
 Lieferung: Das XIX. Jahrhundert (Erlangen: F. Junge, 1896). [Réimpression 1983].
 Ce volume contient des catéchismes, des textes apologétiques, le Viadi a Jerusalem, l'Historia da Barlaam et Giosafat, la Vie de Ste Geneviève, les œuvres de Theodor de Castelberg, Glienart Balleta, Georg Anton Vieli, Peter Anton de Latour, Giachen Caspar Muoth, et Anton Huonder.
- II. Band: Surselvisch, Subselvisch. Märchen, Novellen, Sagen, Sprichwörter, Landwirtschaftsregeln, Rätsel, Kinderlieder, Kinderspiele, Volksbräuche, Sprüche, Zaubersprüche, Volkslieder, Aberglaube, Nachträge (Erlangen:

⁽²⁾ Sur la personnalité de C. Decurtins, voir l'article de G. Mutzenberg dans le Journal du Jura-Bienne (10.IV.1982) ; voici quelques extraits de cet article informatif : « Né et mort à Trun (...) il se passionne dès le temps de ses études pour le projet hardi de recenser, partout dans le pays, le patrimoine romanche: légendes, contes, proverbes, devinettes, formules magiques, dictons, ballades, chants et drames populaires, chansons satiriques. L'étendue de la tâche ne tempère pas son enthousiasme. Il sait parler à hauteur d'homme. Il connaît le paysan. Ne va-t-il pas, à 22 ans à peine, emporter l'élection au poste de « mistral » de la Cadi (cercle de Disentis) en même temps que celle de député au Grand Conseil? (...) Conseiller national du parti conservateur dès 1881, il se lie avec le Fribourgeois Georges Python et collabore avec lui à la réalisation d'un rêve ancien de la Suisse catholique ; une université. En 1889, c'est chose faite. Dès 1905, il y enseigne l'histoire de la civilisation (...) Parallèlement à sa quête de documents, il a le souci de la formation d'une élite attachée à sa langue et à sa terre. Il fonde, en 1896, la Romania, société d'étudiants catholiques de la Surselva, dotée d'un journal, Igl Ischi (L'Erable) et d'un almanach publiant des textes de jeunes auteurs, Nies Tschepet (Notre gazon, ou Le sol natal). Ainsi contribue-t-il à la promotion d'une littérature autochtone ». Voir également l'article de Peter Egloff, « Kleine Sprache, grosses Werk », dans Tages Anzeiger (6 mars 1982, pp. 57-58).

- F. Junge, 1901). Ce volume contient une riche moisson de chansons populaires et de devinettes.
- III. Band : Surselvisch, Subselvisch : Die Weisen der Volkslieder (Erlangen : F. Junge, 1902). Les tomes II et III ont été réimprimés en un seul volume (1982).
- IV. Band (I. Teil): Surselvisch, Subselvisch. Volksmedizin; Nachträge (Erlangen: F. Junge, 1911). [Réimpression 1983]. Ce volume contient des formules de serments, des statuts et d'autres textes juridiques, un livre de prédications, et la Consolaziun della olma devoziusa.
- IV. Band (II. Teil): même titre (1911; réimpr. 1983). Ce volume contient des textes de médecine populaire, des proverbes, des coutumes, et certains textes littéraires de Pader Placi a Spescha et Gion Antoni Bühler (3).
- V. Band: Oberengadinisch, Unterengadinisch. Das XVI. Jahrhundert (Erlangen: F. Junge, 1900). [Réimpression 1983]. Contenu: catéchismes, Historgia da Valantin et Eaglantina, œuvres de Gian Travers, de Giachem (Iachiam) Bifrun, et de Duri Champell.
- VI. Band: Oberengadinisch, Unterengadinisch. Das XVII. Jahrhundert (Erlangen: F. Junge, 1904). [Réimpression 1983]. Ce volume contient, outre une Chronique rimée, des textes de Steffan Gabriel, Joan Pitschen Salutz, Lurainz Wietzel, Jacobus Anthonius Vulpius, Johannes Martinus (auteur de l'œuvre célèbre Philomela), et Jacobus Dorta.
- VII. Band: Oberengadinisch, Unterengadinisch. Das XVIII. Jahrhundert (Erlangen: F. Junge, 1905). [Réimpression 1984]. Volume important qui contient, entre autres, la Chronica rhetica de Nott da Porta, «Il zardin d'amur», «Alchiünas bellas et nüzaivlas Histoargias», l'Historia raetica de J. A. Vulpius, et plusieurs textes religieux.
- VIII. Band: Oberengadinisch, Unterengadinisch. Das XIX. Jahrhundert (Erlangen: F. Junge, 1907). [Réimpression 1984]. Contenu: chansons populaires, inscriptions, proverbes, littérature scolaire, œuvres de Giovanni Mathis, Gian Fadri Caderas, Zaccaria Pallioppi. On lira avec beaucoup de profit les biographies de Mathis et de Pallioppi (auteur d'un dictionnaire et d'un onomasticon).
- IX. Band: Oberengadinisch, Unterengadinisch. Volkslieder, Sprichwörter (Erlangen: F. Junge, 1908). [Réimpression 1982]. Ce volume contient des chansons satiriques, didactiques, et à contenu historique.
- X. Band (2 vol.): Sursettisch, Sutsettisch. (Erlangen: F. Junge, 1914). [Réimpression 1982]. Ce tome, qui contient la littérature du Val Müstair, inclut des

⁽³⁾ Les romanistes liront avec profit les textes suivants de Bühler: « Proposiziuns per l'uniun dils dialects dil lungatg rhäto-romans » (Band IV, pp. 737-752) et « L'uniun dels dialects raetho-romans » (Band IV, pp. 898-916).

catéchismes, le dictionnaire de P. Flaminio Da Sale, des textes juridiques, la traduction du *Contrat social*, des pièces de théâtre, des récits et des proverbes, des textes scolaires, une description du Münstertal, et une *Instruzziun ad imprender da bustabbiar*.

- XI. Band: Bergellisch, Unterengadinisch (Erlangen: F. Junge, 1917). [Réimpression 1984]. Ce volume contient la tragicomédie La Stria de G. Maurizio (texte en ladin), des devinettes, des proverbes, des chansons pour enfants, l'œuvre de Caspar Bardola (rédigée en bas-engadinois), et des textes juridiques.
- XII. Band: Die modernen Dichter der Surselva (Erlangen: F. Junge, 1919). [Réimpression 1984]. Ce volume, qui constitue un complément au premier tome, contient la poésie de Florin Camathias, Gion Antoni Tuor, Alphons Tuor, Aloïs Tuor, Gion Cadieli, Giachen Mihel Nay, P. Maurus Carnot, Gion Disch, Rest Antoni Solèr, et Alexander Pfister, et quelques textes scientifiques ou officiels de Caspar Decurtins.
- XIII. Band: (= Ergänzungsband) Surselvisch, Subselvisch. La Passiun da Somvitg, La Passiun da Lumbrein, La Dertgira nauscha (Erlangen: F. Junge, 1912). [Réimpression 1984].
- XIV. Band : (sans titre ; 1985). Ce volume reproduit des textes publiés dans les Annalas da la Società Retorumantscha (1919 et 1929). Il s'agit de textes provenant de la région de Schams, et réunis par Tumasch Dolf et Steafan Loringett : chansons populaires, proverbes, contes, getgas, devinettes, etc.

C'est grâce à la courageuse entreprise de la maison Octopus et de son directeur A. Joos qu'une réimpression de cette monumentale *Rätoromanische Chrestomathie* (7436 pages !), augmentée d'un volume supplémentaire (Band XIV) (4), a pu être réalisée, avec l'appui des souscripteurs. Dans son ensemble, cette chrestomathie — réunissant des textes d'intérêt varié : linguistique et littéraire, historique, culturel, folklorique, . . . — est un chef-d'œuvre de la philologie romane : la quantité de textes réunis ici couvre tout le territoire romanche (et une partie du domaine dolomitique), et cela pour une période de cinq siècles. On aurait mauvaise grâce à vouloir critiquer les défauts de l'ouvrage : orthographe vacillante (à l'intérieur de textes appartenant à un dialecte), hétérogénéité des matériaux, peu de critique textuelle, quasi-absence de commentaires (grammaticaux, lexicographiques, folkloriques, historiques, ethnographiques). Ces lacunes sont éclipsées par l'importance fondamentale du résultat : une vue complète de la culture romanche à travers sa littérature « nationale ». Celle-ci reflète avant tout les conditions de vie du peuple romanche, qui transparaissent dans les textes

⁽⁴⁾ La Società Retorumantscha vient de publier (septembre 1986) un Registerband (= Band XV de la chrestomathie), qui contient un index des noms, des motifs et des thèmes, un chapitre sur les sources de la Rätoromanische Chrestomathie, et une bibliographie complète de Caspar Decurtins.

à caractère « pragmatique » et même dans ceux où la matérialité quotidienne a été sublimée dans l'expression esthétique. Cet attachement à la culture populaire, la perspective pan-romanche, et un « Sammlungstrieb » guidé par une curiosité scientifique, font de la Rätoromanische Chrestomathie de Caspar Decurtins un instrument de premier ordre pour les romanistes. Espérons que le peuple roman et sa langue en tireront profit : c'est dans et par cette réédition impressionnante que la culture romanche pourra (ré)affirmer son identité.

Pierre SWIGGERS

DOMAINE ITALO-ROMAN

Luciana BORGHI CEDRINI, Via de lo paraiso. Un 'modello' per le signore liguri della prima metà del Quattrocento, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1984, 102 pagine.

Si tratta dell'edizione critica di un testo della prima metà del Quattrocento, che rappresenta una copia di uno o più manoscritti anteriori trecenteschi non conservatisi — ipotesi basata sull'aggiunta di « mano più tarda » secondo il catalogo della Beriana (p. 4). Il testo si rifà ad una serie di precursori anticofrancesi (Voie de Paradis) fra i quali figurano un certo Raoul (dopo il 1218/19), Rutebeuf (dopo il 1261), Baudouin de Condé (seconda metà del Duecento) e Jean de la Mote (verso 1340). Fra i modelli francesi predominano le opere in versi (ottonari), mentre la versione in prosa, come esegue anche il nostro testo, non appare prima del Trecento. Il contenuto si riferisce sempre ad un viaggio in sonno dove si delinea una dimensione allegorica tramite la quale questo tipo di testo assume una funzione eminentemente morale. A differenza dei modelli antico-francesi il testo edito s'intende come un insegnamento morale, come « un vademecum per il viaggio 'reale' verso l'aldilà » (p. 10), alle signore liguri del Quattrocento, che rassomiglia per molti aspetti religiosi e morali alle Prediche alle donne del secolo XIII (a cura di C. Casagrande, Milano, 1979).

Per quanto riguarda l'analisi linguistica, il testo oscilla ovviamente tra l'adesione al ligure ed una tendenza toscaneggiante. L'editrice suppone addirittura una copia con voluta toscanizzazione di una composizione ligure, un'ipotesi che viene inoltre confermata da alcuni errori di copiatura. Da una parte i regionalismi vengono sostituiti da una innovazione toscanizzante che si diffonde, nel Quattrocento, soprattutto nel toscano cancelleresco in Liguria, come ha potuto dimostrare G. Folena, dall'altra parte si mantengono certi modi di chiara provenienza dialettale genovese. Così il vocalismo tonico rispecchia la tradizione dialettale ligure senza rilevanti infrazioni toscaneggianti (p. 37), mentre la grafia s/z/x per le affricate e le sibilanti si riferisce ad una situazione affine alla tradizione scritta dell'antico pisano-lucchese (p. 34/35). A proposito

dell'evoluzione dei dittonghi *ae* ed *ai* in antico ligure, che ha suscitato due tesi ben distinte sostenute da Parodi e da Bottiglioni, il testo risulta piuttosto paragonabile a manoscritti trecenteschi che ad una situazione più «moderna» (pp. 41-44). A livello grammaticale prevalgono usanze rivierasche o settentrionali in genere (pp. 56-63), ma pure qui s'intravede una lieve toscanizzazione, p.e. nell'uso di -o nella 3 plur. del pres. indic. (*vano* invece di *van*) (p. 58).

Anche se l'analisi di questo testo non fa altro che confermare le ben note conclusioni riportate da G. Folena sulla situazione linguistica nella Liguria quattrocentesca in base ad altri tipi di testo, abbiamo ormai a nostra disposizione la prima edizione critica di un manoscritto segnalato da V. Crescini già nel lontano 1883, ma tralasciato a torto dai filologi.

Edgar RADTKE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Agustín RUBIO VELA, Epistolari de la València medieval, València 1985, XII + 455 pp. (« Biblioteca Sanchis Guarner », Institut de Filologia Valenciana, 11).

Agustín Rubio Vela es un joven historiador andaluz afincado en Valencia, que ha venido destacando por sus hallazgos en los archivos del Reino y por sus aportaciones eruditas a la historia de la medicina medieval. Recientemente (1984) publicó una monografía titulada Pobreza, enfermedad y asistencia hospitalaria en la Valencia del siglo XIV, de la que también los filólogos y lingüistas pueden extraer preciosos materiales. Ahora en el Epistolari que señalamos ha seleccionado 145 cartas « oficiales » de los jurats o magistrados municipales de la ciudad de Valencia, escalonadas entre 1311 y 1412, las cuales proporcionan una idea acabada de la realidad social, política, económica, religiosa y cultural de esa población en el período que precede a su gran despliegue del siglo XV.

Las cartas están distribuidas por temas en cinco grandes secciones: patriciado burgués y poder municipal; urbe cosmopolita y foco comercial; tiempo de crisis y de terrores; moros, judíos y marginados; orden social y sus transgresores. A su vez, cada una de éstas se subdivide en apartados más restringidos: peste, guerra, hambre, etc.

El cuadro que uno llega a formarse con la lectura de los escritos es vívido, inmediato: las misivas, pese a su carácter administrativo, son verdaderamente artísticas, con una expresión llena de colorido y una sintaxis rápida y eficaz. El editor ha preparado el terreno con una ajustada introducción (pp. 1-61) en la que dibuja lo que era entonces la vida en la capital y pone de relieve la polifacética importancia de los documentos exhumados. Además ofrece una pertinente

anotación (pp. 379-409), un glosario y sendos índices antroponímico y toponímico (pp. 413-444, a dos columnas).

El historiador de la lengua dispone aquí de unos textos fechados y transcritos con esmero. El siglo XIV valenciano estaba poco explorado filológicamente y este volumen resulta así del todo bienvenido. No podemos alargarnos examinándolo con la extensión que se merece.

He aquí algunas voces de interés: caliuteres 'artes de caza acuática' (18.22); clau 'colmillo' (120.24); fato 'equipaje de ropa' (143.19); fotja 'fulica atra, ave' (18.7); garronada 'patada, puntapié' (124.26); malendrinea 'cualidad de malhechor' (120.209); paladi 'claro (del hablar)' (110.8); quarter 'barrio, distrito' (104.83); rovina 'aluvión' (91.23).

El verbo cessar tiene la significación de 'abstenerse de', o sea no quiere decir 'dejar de actuar', sino negar lo que a continuación se refiere, de modo que « cessàvets de venir e visitar la dita ciutat » (77.112) es 'os abstuvieseis de venir y visitar', 'no vinieseis ni visitaseis la ciudad'. Véanse asimismo cessen e façen cessar que el dit forment no sia tramés (77.132) o cessàvets de caçar (19.9-10). También existe el otro sentido tradicional en un pasaje como : « Senyor, nosaltres no cessam, ne cessar entenam a dar aquell mellor remey que puxam en refredar aquesta fortunal pestilència, la qual és quasi del tot cessada ... » (103.54).

El caso de *allentir-se* en este paso de 1391 es singularmente atractivo: «E ha molt e massa que•ns dura e per ço *s'allentexen* molts a fer mal» (124.80-82).

La acepción de 'atreverse, osar' no ofrece duda y viene a reforzar la autenticidad de este texto barcelonés de 1459 que señala el *DCVB* de Alcover-Moll:

« tals actes no deuen romandre impunits, per ço que altres a semblants actes no se allentissen, a fer semblant e pigor » (Ardits, II, p. 309).

Allentir-se era un hápax y ahora ha dejado de serlo. Resultan, pues, impertinentes las críticas al Alcover-Moll contenidas en el DECat (I, p. 206a.29-32). Ignoro el origen etimológico.

Las definiciones del glosario (1) son acertadas en general y se ajustan al contexto aclarado. Naturalmente se podría discutir una u otra interpretación :

⁽¹⁾ En el glosario hubiesen cabido todavía varios términos más, ya sea por su rareza (por ej., tip 'hastío, enojo (?)' 29.151; aristol 143.29; buydar 'desalojar' 82.50), por su temprana aparición respecto a las otras lenguas romances (neòphit, 98.49, en 1402, frente al francés en 1495, cf. FEW, VII, p. 92 y español en 1521, cf. DECH, IV, pp. 246-247), ya sea porque en Valencia y en el sur del dominio lingüístico empiezan a anticuarse y conviene que quede constancia de su existencia ahí (flequera 77.90). Por cierto que los estudiosos deberan entregarse a útiles verificaciones, e.g. acerca de la pugna entre arribar (49.12; 144.33) y plegar (120.25; 131.20).

estoy seguro de que *açomar*, del año 1399, no responde a 'guaitar' (esto es, a un castellano *asomar*). La frase en que aparece la expresión pertenece a una sátira dirigida por los *jurats* a los leguleyos y reza así:

« E parria no deguessen arremir batalles a altres advocats, car vulgar proverbi és que 'cossari, ab encontre d'altre cossari, no fa son prou', ne d'alcun d'ells han obs acomans clièntols de fina lana, on facen més lur prou » (29.124-129).

A mi entender, ese açomans debe separarse en *açò ma<n>s. Me pregunto además si mans está escrito in extenso o si pone mas con un trazo encima, como mero adorno, el cual se ha tomado por signo de la consonante nasal. Mi hipótesis explicaría así el sensato consejo : « Y parecería que no debiesen entrar en lid con otros abogados, pues dice el proverbio vulgar que 'corsario contra otro corsario no saca provecho' y ninguno de ellos necesita esto sino clientes de fina lana con los que saquen más provecho. » (2)

Queix, en el sintagma « los tornà hom el queix » (4.21), no vale ciertamente 'queja, reclamación' (sería un extraño castellanismo) sino 'mandibula'; tornar queix es metáfora por 'revocar, cambiar la situación'. Precisamente es ése un pintoresco fragmento en el que se pone de manifiesto la rivalidad de Valencia y Barcelona (año 1379).

La entrada *mirar mal* está equivocadamente tipificada, pues el infinitivo es *merir mal* 'ser culpable'. Además de *miren mal* (143.46) y de *mira mal* (143.54), con la vocal rizotónica, tenemos la forma del imperfecto *merien mal* (145.73 y 145.99), en donde surge la *e*.

Algún otro pequeño detalle se puede apuntar : Afronte (8.43) es sólo 'confrontación, careo'. — Capmajor (15.11) es 'residencia principal' (véanse tres menciones en los Furs de València, I-II-9; TraLiLi, VII, 1, 1969, p. 164) y sinónimo de domicili. — Ròtol (58.11) no es « rotlle » sino una medida de peso, muy corriente en Italia (léanse los ejemplos [1] y [2] en El léxico catalán en la Románia, Madrid 1976, pp. 297-298). — Respit, de \sim , en esta estipulación relativa a una compra de cereales : « haja assegurat fer portar a aquesta ciutat duy milia caffís de forment, és a ssaaber, mil caffís de ferm e mil de respit » (52.21-22), no será 'sin compromiso firme', sino que alude a un plazo de tiempo. Además del francés répit 'id.' (FEW, X, pp. 306-307), véase este testimonio valenciano, del año 1473 : « En així que del dit dia primer en avant lo dit micer Francischo de Molina puixa usar del dit arrendament lo un any de ferm e un altre any aprés

⁽²⁾ Véanse muestras de *haver obs* + complemento nominal o pronominal sin preposición del tipo: « en loch que'l senyor *hage obs diners* » (Consolat de Mar) o « no la entench a escusar, car dauant tu *no ho ha obs* » (Curial), en *DCVB*, s.v. *ops*, art. 2, b.

següent de respit, ço és que sia en voluntat del dit micer Francisco de Molina de servir lo dit arrendament o lexar aquell per lo dit hun any darrer de respit...» (publicado por F. Mateu y Llopis en el Homenaje a Jaime Vicens Vives, Barcelona 1965, I, p. 552). Con estos ejemplos, la forma respit habrá de pasar a los diccionarios históricos catalanes (3).

Puntuación y acentuación de los textos son excelentes. Sólo anotaré el error mecánico de poner *pogrà* (98.41) para el hipotético *pogra* 'pudiera'. Asimismo *pocés* (145.75) será errata por *procés*.

Esto son nimiedades que en nada empañan el valor de un libro espléndido. Lo significativo es el caudal de datos filológicos que el epistolario brinda. Ojalá sepamos aprovecharlos. El autor merece plácemes y asimismo el « Institut de Filologia » de la Universidad de Valencia que ha patrocinado la hermosa edición de este epistolario.

Germán COLÓN

Christian CAMPS, *Anthologie de Joseph-Sébastien Pons*, édit. Société des Professeurs de Catalan, 8, rue des Charentes, 66240 St-Estève, 1986, 96 pages.

J.S. Pons (1886-1962) est connu dans les milieux universitaires comme hispaniste; agrégé d'espagnol en 1910, si nous laissons de côté ses postes de début et quatre ans passés dans les camps de prisonniers de guerre, sa carrière se partage en deux grandes étapes: de 1919 à 1935, il est professeur au Lycée de Montpellier, et soutient sa thèse de doctorat ès lettres en 1929; de 1935 à 1953, il est titulaire de la chaire d'espagnol à l'Université de Toulouse.

Mais dans les milieux méridionaux, catalan et occitan, il s'est acquis une large et durable célébrité par son œuvre littéraire d'expression catalane : un ouvrage de prose (*Llibre de les set sivelles*), quelques œuvrettes dramatiques, et surtout huit volumes de poésie échelonnés de 1911 à 1966, le dernier recueil, *Cambra d'hivern*, étant posthume. Non seulement Pons occupe le sommet des lettres nord-catalanes, mais il est aussi reconnu comme un poète d'une excep-

⁽³⁾ En esta lengua teníamos un hápax respit 'consideración' en la Crònica de Jaime I. Ahora el panorama cambia. No es justa la afirmación del FEW (loc. cit.) : « Lt. RESPECTUS... lebt weiter im pg. respeito und im gallorom. ». El portugués respeito es tan culto como el español respeto ; en cambio, el catalán respit continúa el área léxica de las Galias.

tionnelle qualité par l'ensemble des pays catalans; chose plus remarquable peut-être, et due sans doute au siège prolongé de ses activités dans les deux capitales languedociennes, Montpellier et Toulouse, les écrivains occitans modernes s'accordent à voir en lui leur véritable maître à penser.

Sur l'initiative de Christian Camps, avec le concours des Conseils Régionaux et Généraux de Montpellier et de Toulouse, ainsi que de la Generalitat de Catalunya et de l'Institut d'Estudis Catalans, de nombreuses activités et manifestations vont marquer le centenaire de la naissance de Joseph-Sébastien Pons : conférences, publications d'ouvrages, colloque à l'Université de Montpellier III, etc...

L'une des premières réalisations est la publication de la présente anthologie. Elle est précédée d'un résumé chronologique de la vie de J. S. Pons, et d'une notice biographique bilingue, catalan et français confrontés.

Suit un choix de 46 poésies, 4 pour chacun des trois volumes de jeunesse (1911, 1919 et 1921), 6 pour chacun des deux suivants (1925 et 1930), 8 pour chacun des deux volumes de pleine maturité (1937 et 1950), 6 pour le recueil posthume. Il s'y ajoute 6 extraits en prose du *Llibre de les set sivelles* (1955). Chaque fragment est précédé d'une courte notice bilingue.

L'œuvre de Pons est d'un grand intérêt pour le linguiste, parce qu'elle est écrite dans le catalan parlé à Ille, lieu de naissance de l'écrivain, situé tout contre la frontière catalano-occitane : à 5 kilomètres au nord, Montalbà-le-Château et Belestà-de-la-Frontière sont des villages languedociens.

Les graphies originales des premiers volumes reflétaient la crise alors subie par l'orthographe catalane. Le recueil de 1911 était écrit avec l'ancienne graphie dite des Jeux Floraux. Mais des novateurs prônaient un changement, et en 1913 Pompeu Fabra publiait à Barcelone ses Normes Ortogràfiques, qui faisaient l'objet de discussions acharnées. Aussi, le second recueil de Pons, terminé dès 1914 mais publié en 1919, adopte-t-il une solution originale de compromis entre les divers systèmes. Plus tard, Pons acceptera les normes fabriennes. Dans la présente anthologie, les graphies de début ont été normalisées, afin de ne pas dérouter les jeunes lecteurs qui auront cet ouvrage entre les mains. Il était difficile de faire autrement, en dépit de l'intérêt présenté par les mutations de l'orthographe catalane au début de notre siècle. Notons bien qu'il ne s'agit que de suppressions d'h muettes, de remplacements de y par i, ou de modifications d'accents graphiques.

Nous pensons que la prise de contact avec ces échantillons de la langue de Joseph-Sébastien Pons peut être pleine d'intérêt pour les romanistes ; elle permet de situer un état de langue dans l'espace et dans le temps.

Henri GUITER

Georges J. COSTA, Atlas linguistique « Sacaze » des confins catalanolanguedociens, édit. Société des Professeurs de Catalan, 8, rue des Charentes, 66240 St-Estève, 1986, CXXXII pages + 277 cartes.

Le présent ouvrage constitue le premier volume de la thèse d'Etat de Georges Costa; les volumes suivants sont en cours d'impression. Par sa nature même, puisqu'il s'agit d'un atlas linguistique, ce premier volume pouvait être mis en librairie dès sa pulication, sans attendre les commentaires qu'il a suscités, tant par son seul contenu que par sa confrontation avec d'autres atlas.

La dénomination d'atlas « Sacaze » intriguera peut-être certains lecteurs. D'autres se souviendront qu'elle fut déjà employée, un quart de siècle en arrière, par Jacques Allières qui l'appliquait alors à un « petit atlas linguistique basque français » de quatre-vingt trois cartes.

Julien Sacaze (1847-1889) était un érudit commingeois, avocat à St-Gaudens et Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique. Chargé d'organiser à Toulouse, en 1887, une exposition de la « Géographie historique des Pyrénées », il eut l'idée de demander à tous les instituteurs des huit départements pyrénéens la traduction, dans l'idiome de leur commune, de deux contes. Il fut vigoureusement épaulé par les trois recteurs de Bordeaux, de Toulouse et de Montpellier, qui répercutèrent ses instructions vers les inspecteurs d'Académie et les inspecteurs primaires. L'entreprise fut menée avec beaucoup de sérieux au cours des mois de mars et avril 1887 ; une montagne de documents vint s'entasser aux archives de Toulouse.

Le domaine retenu par G. Costa inclut le département des Pyrénées-Orientales et une partie de ceux de l'Aude et de l'Ariège, jusqu'à une limite septentrionale voisine de la ligne Narbonne, Carcassonne, Pamiers ; à l'ouest il atteint les bornes des parlers languedociens, et mord même sur quelques villages gascons. Sur les 609 points d'enquête, 229 sont dans les Pyrénées-Orientales, 212 dans l'Aude et 168 dans l'Ariège.

Toutes les communes sont des points d'enquête; l'atlas est donc exhaustif. Par raison de commodité, en vue de recherches diachroniques, la numérotation adoptée est celle de l'ALPO, du moins sur l'importante zone commune aux deux atlas. Au sud, l'atlas Sacaze s'arrête obligatoirement à la frontière francoespagnole, et il lui manque donc les points méridionaux de l'ALPO. En revanche, il s'avance beaucoup plus loin en Languedoc, ce qui lui a permis d'atteindre les limites septentrionales de certains traits catalans, en particulier les mouillures de l- initiale et -ll- géminée, qui étaient restées en dehors du domaine de l'ALPO.

Dans sa copieuse introduction, G. Costa remonte à l'enquête de Coquebert de Montbret, entre 1806 et 1812, et nous donne les 6 échantillons de textes recueillis par cette enquête sur le domaine de son atlas ; un seul est en catalan.

Toujours en fac-similé, il présente les textes de 20 enquêtes Sacaze, 10 en catalan et 10 en occitan.

Une zone d'une trentaine de kilomètres de large, à cheval sur la frontière linguistique catalano-occitane, avait été prospectée par deux jeunes chercheurs allemands, Fritz Krüger et Karl Salow, dans les années précédant la guerre 14-18 : la thèse de Salow est datée de 1911 ; celle de Krüger de 1913. G. Costa a cartographié les données fournies par ces deux travaux pour dix mots différents. Ces recherches, intermédiaires entre l'enquête Sacaze et celle de l'ALPO, ont parfois fourni des renseignements précieux. Par exemple, à Tarérac, l'informateur de l'ALPO, né en 1896, nous avait parlé un excellent catalan, et voici que celui de l'enquête Sacaze s'exprimait en languedocien! L'un des deux avait-il voulu se livrer à une mauvaise plaisanterie ? Ou alors que s'était-il passé d'extraordinaire dans ce village-frontière? Krüger nous apporte la réponse : « In dem etwa 100 Einwohner zählenden Tarerach gibt es nur noch vier oder fünf die l. zu sprechen versuchen!...Ich habe festgestellt, dass man früher in 40 (40 = Tarerach) l. sprach. Die Eltern meines Sujets 40 sowie die Grosseltern sprachen l., ebenso stand es ehemals noch mit andern Familien. Heute spricht die Jugend in Tarerach nie l., versteht es aber leidlich ». Qui aurait pu soupçonner une telle mutation du languedocien au catalan, si elle n'était rapportée par un témoin direct ?

Après cette indispensable rétrospective, interviennent les préliminaires habituels des atlas linguistiques. D'abord, l'index des 277 cartes classées par ordre alphabétique. Il est arrivé parfois qu'un même terme exige plus d'une carte ; par exemple, le terme « paissait » a droit à une carte pour les radicaux verbaux et à une carte pour les terminaisons verbales ; le terme « poursuivis » obtient même trois cartes, l'une pour les radicaux verbaux, une autre pour les terminaisons (on en relève dix !) et une autre pour les préfixes (on en compte douze). Ces cas sont toutefois exceptionnels.

Vient ensuite l'index des formes, chacune d'elles indiquant le numéro de la carte d'où elle est extraite. Le nombre de formes différentes est d'environ 3.000.

La liste des points enquêtés se présente dans l'ordre numérique, ce qui permet d'identifier rapidement un point repéré sur la carte.

L'index des enquêtes est dressé dans l'ordre alphabétique des points d'enquête; il est donc complémentaire de la liste précédente, et permet de situer rapidement sur la carte un point dont on connaît le nom. Pour chaque point d'enquête, cet index nous donne la population de la commune, le département, l'arrondissement et le canton auxquels cette commune appartient, le nom de l'instituteur (ou parfois de l'inspecteur primaire) qui a la responsabilité de l'enquête, son âge, son lieu de naissance; il ne nous indique pas toujours le (ou les) informateur(s) auxquel(s) a eu recours l'instituteur.

L'élaboration des cartes repose sur la même technique que celle de l'Atlas Linguistique de la Wallonie. Des signes particuliers, blancs ou noirs (carré, rond, triangle, étoile, losange, rectangle, etc.), correspondent aux divers traits ou formes que l'on désire situer sur la carte. La partie inférieure gauche de la carte correspondrait à l'Andorre une partie de l'Espagne et des montagnes inhabitées;

elle reste inoccupée, et peut donc servir à présenter la liste de correspondance des formes et de leurs signes représentatifs.

Le nombre des signes différents ne peut guère excéder 30 pour une même carte ; il est déjà exceptionnel qu'il atteigne 20. Aussi, lorsqu'une trop grande variété de formes résulte des actions indépendantes du lexique, de la morphologie ou d'autres composantes possibles, reste-t-il la ressource de recourir aux cartes multiples.

Avec un choix judicieux des signes, le seul aspect de chaque carte donne déjà une idée claire du trajet des isoglosses. Il est, bien entendu, possible de les tracer avec précision, puisque l'atlas est exhaustif ; et il s'agit d'isoglosses correspondant à des faits linguistiques importants, qui mobilisent toutes les composantes du langage.

La mise en œuvre, avec beaucoup de sérieux et d'efficacité, de matériaux recueillis, il y a un siècle, sur un domaine de 10.000 kilomètres carrés, est une entreprise originale qui mérite de retenir l'attention des romanistes.

Henri GUITER

Jerónimo de TEXEDA, Gramática de la lengua española, edición y estudio de Juan M. Lope Blanch, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1979, LVIII + 335 pp.

Après la réimpression, ces dernières années, des grammaires classiques italiennes et françaises, ce sont les œuvres fondamentales de la langue espagnole qui, à leur tour, sont mises à la disposition des chercheurs intéressés ; l'édition en facsimilé de la grammaire parue chez Nicolas Bourdin à Paris en 1619, intitulée Gramatica de la lengua española. Compuesta en Español y Françes, por Hieronymo de Texeda, Español (Grammaire de la langue espagnole. Composée en Espagnol et François par Hierome de Techeide, Espagnol), vient d'être publiée précisément dans ce but, comme le fait entendre Lope Blanch dans son prólogo richement documenté.

Nous ne savons que très peu de choses sur l'auteur de cette grammaire; nous ne connaissons ni l'année de sa naissance, ni celle de sa mort; à propos de son origine, on n'a émis que quelques hypothèses; les seules informations dont on soit certain sont d'une part sa nationalité castillane et, d'autre part, son appartenance à la cour de Paris en tant qu'interprète d'espagnol, qui comme tous les interprètes de cette époque devait par ailleurs donner des cours de langue pour survivre. Les grammairiens contemporains ne l'évoquent qu'incidemment, comme par exemple Oudin qui, dans la préface de sa célèbre grammaire espagnolle (51619), fait tout juste allusion à un grammairien espagnol. Nous

possédons de Jerónimo de Texeda, outre son œuvre littéraire (La Diana de Monte-Mayor, Paris 1627), une Méthode pour entendre facilement les phrases et difficultés de la langue espagnole (Paris 1629), un abrégé de grammaire, qui compte parmi les grammaires de base et à l'aide duquel on enseignait au XVII° siècle « l'espagnol sans larmes » (« español sin lágrimas » (1). Comme la plupart des grammaires de ce genre, l'œuvre de Texeda était tombée dans un profond oubli et, par conséquent, n'a joué aucun rôle dans les travaux philologiques portant sur les idées linguistiques de la Renaissance (2).

L'œuvre même a paru à une époque où les relations franco-espagnoles étaient plutôt mauvaises. Lope Blanch cite, dans sa préface, une phrase significative qui aurait été écrite par Henry IV et destinée à sa maîtresse, la Marquise de Verneuil : « Je trouvay ce matin, à la messe, des oraisons en espagnol entre les mains de nostre fils ; il m'a dit que vous les luy aviés données. Je ne veulx pas qu'il saiche seulement qu'il y ayt Espagne » (XLII) ; il est néanmoins caractéristique de constater que malgré l'absence de relations entre la France et l'Espagne, c'est précisément à cette même époque que débute la philologie espagnole en France, avec les œuvres de Charpentier (1569) et Oudin (1597); parfois les raisons en sont peu claires, comme l'on peut le remarquer chez Oudin lorsque celui-ci justifie sa grammaire ainsi : « conociendo la lengua española, podrían los franceses leer las obras de los historiadores de Indias y conocer así la crueldad ejercida por los españoles en la conquista del Nuevo Mundo» (p. XLII). Et comme le précise Lope Blanch, la grammaire de Texeda tient une place respectable dans la série des grammaires espagnoles du XVIIe siècle; elle est certes plus succinte et plus simple que la Grammaire d'Oudin, mais elle la vaut pourtant. Il est vrai que Texeda s'est inspiré de la Arte breve de Juan de Luna chronologiquement antérieure; on ne peut cependant sous prétexte de cette influence, trop faible, refuser de reconnaître à Texeda, une certaine originalité.

La publication de la *Gramática de la lengua española* de Jerónimo de Texeda que jusqu'à présent, il était très difficile de trouver, répond somme toute à un désidérata du public universitaire, qui saura gré à Lope Blanch d'avoir reconnu la nécessité de publier cette œuvre, et d'avoir complété cette publication d'un très bon commentaire.

Christian SCHMITT

⁽¹⁾ Cf. aussi p. ex. Constantino García, *Gramática castellana por el Licenciado Villalón*, Madrid 1971, pp. XVI ss.

⁽²⁾ Cf. aussi J. M. Lope Blanch, La gramática española de Jerónimo de Texeda, in : Nueva revista de filología 13 (1959), 1-16.

Steven N. DWORKIN, Etymology and Derivational Morphology: The Genesis of Old Spanish Denominal Adjectives in -ido, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1985, VII + 99 pp. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, tome 206).

Nous ne disposons toujours d'aucun ouvrage consacré plus spécialement à la description systématique des procédés de formation des mots dans les langues protoromanes et romanes du Moyen Age. Exception faite de l'étude de Cohn (1) qui est toujours d'actualité, mais que l'auteur n'a même pas utilisée, une étude de portée générale, sous forme de synthèse des nombreuses études isolées, reste encore à faire.

La présente thèse, réalisée sous la direction d'Y. Malkiel, n'échappe pas non plus à la règle. Comme de nombreuses études de M. Malkiel lui-même, elle est destinée à un problème de détail, son but est d'étudier, à titre d'exemple, la formation des mots dans les langues romanes dans un domaine assez limité. Ce faisant Dworkin voudrait avant tout apporter une contribution à l'étymologie synchronique : « Etymology has traditionally been limited in its purview to the history of the root morphemes, but I contend etymologists must expand the scope of their discipline to include the history of the derivational morphemes as well » (79). L'analyse traite du suffixe -ido, dont la productivité en ibéro-roman est étonnamment faible et auquel Dworkin a déjà consacré plusieurs travaux (2) qui ne sont pas toujours faits pour convaincre (3). Son but est de montrer que les adjectifs dénominaux hispaniques en -ido « are entirely a local creation of Hispano-Romance ; in no way do they continue the handful of Latin denominal adjectives in -ITU » (73).

Etant donné la situation du latin (où -ITUS se laisse qualifier de morphème) et le fait qu'en ancien espagnol il n'existe que peu de dérivés en -ido, l'argumentation de cette thèse ne pourra être établie sans quelques entorses. Dans un premier temps l'auteur procède à une classification tripartite et place, dans un

⁽¹⁾ G. Cohn, Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein und im vorlitterarischen Französisch nach ihren Spuren im Neufranzösischen, Halle 1891.

⁽²⁾ P. ex. Derivational Transparency and Sound Change: The Two-Pronged Growth of -IDU in Hispano-Romance, in RPh 31 (1978) 605-617; The Fragmentation of the Latin Verb TOLLERE in Hispano- (including Luso-) Romance, in RPh 37 (1983) 166-174.

⁽³⁾ Je pense à l'explication de esp. sencido « pur, intact » < lt. SANCITU, cf. The Genesis of Osp. sencido: A Study in Etymology and Multiple Causation, in RPh 33 (1979) 130-137, et Old Spanish sencido Again, in RPh 36 (1982) 28-31 et à l'assimilation de esp. garrido « beau, agréable » à afr. garni, cf. Older Luso-Hispanic garrido (a) 'silly, foolish', (b) 'handsome, beautiful': One Source or Two Sources?, in RPh 34 (1980) 195-204.

premier groupe, toutes les dérivations qui ont en commun une base nominale facilement identifiable. A ce groupe appartiennent par exemple adolorido « triste », desertido « abandonné » ou bien entenebrido « enténébré », etc., qui selon la conception de l'auteur « without exception (...) carry a decidedly negative connotation » (62; voir aussi pp. 4, 51, 65 etc.) (4) et sont en conséquence à distinguer des formes dont l'origine latine est certaine du type cauditus $(\langle cauda \ \ \ (queue\ \)),\ herbitus\ (\langle herba\ \ \ (herbe\ \))$ ou bien $lanitus\ (\langle lana\ \)$ «laine»). Cette interprétation se heurte déjà à la signification véritable de certains lexèmes appartenant au premier groupe : ast. asombriu « growing in the shade (« protégé ») » ou aesp. desertido « abandoned » n'ont absolument aucune connotation négative, et pour les mots aesp. (d)espavorido « scared (« épouvante ») » ou entenebrido « enténébré », la connotation négative — si connotation négative il y a — dépend du lexème de base ; pour desabrido « insiped, unpleasant » ou esbaforido « breathless, shocked » la signification négative est sans aucun doute provoquée par les préfixes privatifs des- et -es. Il n'est donc pas justifié de partir de la thèse de la discontinuité entre le latin et les langues ibéroromanes; les réflexes dans les langues romanes du latin -itus que Dworkin évoque incidemment sont faits, eux aussi, pour étayer la continuité latinoromane: en effet, des formes similaires existent dans les domaines gallo-romans, italo-romans, sardes et également en roumain, comme l'a démontré H. Woll dans une belle étude étymologique (5).

Convaincu par la thèse de la discontinuité, Dworkin essaie alors d'aborder le problème des adjectifs appartenant au groupe III, lui-même subdivisé en trois catégories. S'y trouvent (a) les adjectifs d'origine latine (tels que aesp. transido «mort» < lt. transitu), (b) les adjectifs qui autrefois existaient sous la forme de participes passés (tels que esp. florido «fleuri » < lt. floritu) et (c) quelques adjectifs empruntés au français (comme par exemple esp. esmaido « feeble » < afr. esmahi ou bien favorido < it. favorito); il s'agit donc ici d'un ensemble assez hétérogène d'adjectifs qui doivent être séparés sur le plan généalogique (13-39). L'intention de ce procédé est évidente : puisque Dworkin remet en question la continuité latino-romane, les adjectifs ainsi rassemblés ne doivent prouver aucune expansion aussi bien sur les plans fonctionnel que sémantique du suffixe latin -itu et doivent servir à illustrer la thérorie de la polygenèse des adjectifs en -ido de l'ancien espagnol — thèse qui n'est d'ailleurs absolument pas controversée. De nombreux mots dont l'origine étymologique est aujourd'hui encore discutée ou n'est pas encore éclairée ont été placés dans ce troisième groupe : bellido, vellido « beau », que Malkiel, à l'aide d'arguments peu convaincants, a réduit à mellitus

⁽⁴⁾ A un endroit seulement il est moins apodictique: « the Spanish denominal adjectives in -ido are negatively colored and in some cases (though, I hasten to emphasize, not in all) directly indicate the absence or lack of a given quality or feature » (p. 6).

⁽⁵⁾ D. Woll, Rum. a dezmierda 'liebkosen' und die lateinisch-romanischen Verbaladjektive auf -idus, in ASNSL 133 (1981) 303-308.

(cf. aussi DECH², bellido « sería un mero descendiente de MELLITUS por vía fonética, conclusión que no puede aceptarse »), esp. sencido « pur, intact », aesp. desvaído « lank, gaunt », esp. ardido/fardido « daring, bold, astute » que je préfère expliquer tout comme Greive (6) à partir du latin *ARDITUS (< lt. ardere « brûler »), aesp. marrido « sad, downcast, disconsolate », qui sans difficulté se rapporte au latin maerere « être triste » (cf. également Woll, note 5), esp. garrido, et d'autres, qui sont traités sous forme de monographies réduites. Plutôt que de s'étendre sur la discussion étymologique, il aurait fallu procéder à une analyse minutieuse des modalités de formation des mots. Dworkin qui déclare que l'on ne peut parler « of a derivational suffix -ido in the genesis of these adjectives » (39) aurait dû s'attacher à prouver cette thèse qui sert de charnière dans son argumentation.

Les participes du passé lexicalisés (du type $negro \rightarrow denegrido, loco \rightarrow enloquido, pobre \rightarrow empobrido)$ réunis dans le groupe II et dont la relation avec les verbes en -ir est évidente, ne permettent aucune conclusion à propos de la productivité du suffixe -ido. Il est tout à fait possible d'interpréter denegrido, enloquido, empobrido, etc., comme étant des PPP de verbes en -ir dérivés d'adjectifs (qui aujourd'hui sont dans une grande mesure élargis par -ecer); mais une telle interprétation ne s'impose pas forcément. C'est certainement un faux problème que de se demander si, au niveau génétique, le morphème -ido ne représente pas un suffixe dérivationnel plutôt qu'une terminaison du PPP.

En conséquence, l'historique des adjectifs en -ido (51-74) entrepris dans la IVe partie (et caractérisé comme « an Hispanic innovation rather than the continuation of a Latin prototype lost elsewhere », 51) se fonde sur de nombreuses hypothèses spéculatives : on ne peut pas prouver l'opposition entre le suffixe -itus sémantiquement neutre et -ido, suffixe de l'ancien espagnol dont la connotation serait négative. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, il n'existe pas d'arguments convaincants en faveur de la thèse de la discontinuité postulée par Dworkin ; rien ne justifie la distinction établie au niveau sémantique entre le suffixe -ado qui alors, suffixe neutre, signifierait 'l'apparence, la forme, la couleur ou bien la taille', le suffixe -udo, 'expression de l'exagération', et -ido, suffixe dérivationnel qui porterait une nuance négative ; ainsi que les morphèmes latins -atus, -itus, -etus et -utus, les suffixes de l'ancien espagnol -ado, -ido et -udo, expriment le caractère, la valeur et la qualité d'une chose ; la continuité latino-romane ne peut être réfutée, elle nous semble être impérative.

Cette thèse par ailleurs solidement documentée (7) possède sans doute une valeur informative, étant donné que, dans les grammaires historiques, les adjec-

⁽⁶⁾ A. Greive, Etymologische Untersuchungen zum französischen 'h aspiré', Heidelberg 1970, pp. 161 ss.

⁽⁷⁾ Sont à corriger : p. 18 differng, lire : differing ; p. 41 those -ido adjective, lire : adjectives ; p. 61 Studien zum galizischen, lire : Galizischen (aussi

tifs en -ido (cf. Appendix pp. 74-78) sont à tort négligés. Mais l'interprétation de l'évolution historique des suffixes ne sait pas convaincre, les exemples discutés pp. 51 ss. servent plutôt à appuyer une thèse préconçue qu'à contribuer à une discussion objective des faits d'ailleurs peu substantiels.

Christian SCHMITT

Jack SCHMIDELY, La Personne grammaticale et la langue espagnole, Paris, Editions Hispaniques, 1983, 294 p. (Collection « Thèses, Mémoires et Travaux », nº 41).

Comme le rappelle l'auteur dans son Avertissement : « Cet ouvrage constitue une nouvelle édition — corrigée, mise à jour et augmentée d'une annexe — de [sa] thèse de doctorat, publiée par l'atelier de reproduction des thèses — Université de Lille III — en 1979 ».

Le thème traité est vaste, malgré les apparences, car la personne est une « catégorie transversale » dont l'étude amène « à reconsidérer non seulement les trois champs privilégiés d'application des distinctions personnelles: verbe, pronom et détermination du substantif, mais également toutes les questions où est imbriquée la manifestation de la personne : la composition de l'énoncé [...]; les rapports entre déterminants et pronoms ; l'articulation du système verbal notamment en ce qui concerne la caractérisation des formes personnelles et apersonnelles, l'organisation des temps, les relations de mode et de voie [sic], et la construction pronominale » (p. 246).

Que l'examen de toutes ces questions tienne en moins de 300 pages, sans qu'on ait pour autant l'impression que les problèmes soient escamotés, voilà qui dénote un constant souci de sobriété, qui rejoint d'autres qualités bien connues de J.S.: la clarté, la précision, la rigueur du raisonnement, le caractère « systématique » de la réflexion, la finesse, voire la subtilité des analyses. Le résultat est un ouvrage extrêmement dense, riche, où l'apport personnel ne dissimule jamais les emprunts aux devanciers.

Le livre s'articule en six grands chapitres : 1) la personne grammaticale, 2) le rang personnel dans la désignation des « entités supports », 3) le déterminant personnel des entités, 4) les marques personnelles de l'application « verbe », 5) les pronoms personnels, 6) le *voseo* hispano-américain.

p. 86), etc.; les titres allemands de la bibliographie (80 ss.) contiennent de nombreuses fautes: lateinischen (Brüch), historische (Lang), in (Lerch), etc.; voici le titre de la grammaire d'Oudin (p. 9): Grammaire espagnolle expliquée en françois (et non françoise).

Comme le dit J.S. dans les lignes citées plus haut, la personne grammaticale met en cause, de près ou de loin, tout le système de la langue. C'est pourquoi la recherche sur la personne implique dans tous les domaines abordés une théorie linguistique cohérente ou conduit à revoir certains aspects des théories en vogue.

Sur un plan général, la réflexion de J.S. adopte comme cadre de référence « l'énoncé minimal ou nucléus », tel que B. Pottier l'a présenté à plusieurs reprises :

Enoncé = SUPPORT
$$\times$$
 APPORT Σ = Sp \times Apt (p. 27).

C'est, pour S., un cadre souple, « qui convient parfaitement à l'espagnol » (p. 28), et plus satisfaisant, en définitive, que les autres schémas binaires proposés pour l'analyse de la « phrase » (sujet/prédicat, thème/propos, thème/rhème . . .). Peut-être vaudrait-il mieux désigner l'énoncé par le symbole E plutôt que par le symbole polysémique Σ , utilisé surtout en dehors de la linguistique. Quant à Support et Apport, pourquoi ne pas les symboliser de la même façon (soit S et A, soit Sp et Ap) ? Par ailleurs, un autre signe que « \times » pour noter le lien entre les deux éléments de E serait sans doute préférable (par ex. « — », ou « \leftarrow — \rightarrow »: cette dernière représentation aurait l'avantage de rappeler que dans l'énoncé tout support est « support de » et tout apport « apport à »).

L'énoncé lui-même s'inscrit dans le cadre plus large de l'acte de communication, que S. synthétise en reprenant le schéma usuel d'inspiration mécaniste :

«Emetteur — (Message) \rightarrow Récepteur » (p. 9) (mais spontanément il substitue dans son commentaire « locuteur » à « émetteur » et « allocutaire » à « récepteur »).

Les deux pôles de l'acte de communication définissent le premier soussystème de la catégorie de la personne : P1-P2, dont J.S. analyse dans le détail les caractéristiques (pp. 11-14, 28-35...).

Quand « le locuteur dans son message ne fait pas de référence directe aux deux termes indispensables de l'acte de communication [,] le message est [...] neutre du point de vue personnel. C'est ainsi que E. Benvéniste (1946) est amené à parler dans ce cas de *non-personne* » (p. 11).

J.S. suit entièrement Benvéniste dans cette mise en opposition exclusive de P1-P2 et de P3, et tout au long de son ouvrage il reviendra, pour la défendre, sur cette interprétation de P3 comme « non-personne ». Il a, du reste, complété son livre (Annexe, pp. 255-278) par un article, « Controverse à propos du système de la personne » (Revue des Langues Romanes, 1976, LXXXII, 1-2, pp. 53-84), où il répondait principalement aux critiques qu'avait faites A. Joly aux conceptions de Benvéniste (« Sur le système de la personne », RLR, LXXX, 1, pp. 3-56).

Malgré le nombre et la diversité des arguments avancés par J.S., on ne saurait dire qu'il arrive à convaincre. Il paraît en effet contradictoire de poser, d'un côté, P3 comme non-personne et de l'inclure, par ailleurs, comme soussystème complémentaire de P1-P2, dans le système de la personne (V. diagramme de la p. 16). Mieux, si P3 ressortit au domaine du non-personnel, pourquoi s'en occuper — et aussi longuement — dans un travail sur la personne ?

Cette dichotomie de Benvéniste doit reposer, en fin de compte, sur une contamination entre le psychologique et le linguistique, qui se retrouve chez S. quand il oppose les référents humains (sujets) désignés par JE-TU et les « autres réalités » désignées par P3. Il y aurait beaucoup à dire sur la relative détermination ou indétermination de P1-P2-P3 et sur la polysémie du terme « personne ». En fait, et même dans la circonstance la plus favorable — la situation d'énonciation —, JE n'est pas plus déterminé que TU ou IL en tant que personne grammaticale. La meilleure preuve en est que JE, TU, IL sont des signes « vacants », sans cesse disponibles pour désigner les trois « participants » de la communication dès qu'une communication veut s'établir. Ils peuvent s'échanger — tous les trois —, se redistribuer.

S'il est vrai que JE ne peut parler sans s'adresser à TU, il ne peut rien dire s'il ne sort de ce système bipolaire virtuel en faisant appel à ce qui va précisément constituer l'énoncé, un « support » et un « apport », lesquels relèveront d'une autre personne qui ne résultera pas simplement d'une neutralisation de P1-P2 (p. 17), mais d'une spécification des fonctions dans l'acte de communication, Car — il n'y a là aucun paradoxe — c'est P3 qui, dans et par la communication, constitue P1 et P2 comme personnes ; ce que montre d'abondance le reste du livre de S. Ce problème complexe mériterait plus que quelques remarques dans un compte rendu. Mais l'option pratique de S., dans sa recherche, qui a été de traiter P3 comme une personne et non comme une non-personne, est la meilleure réponse à la contradiction signalée plus haut. Que les références P1, P2 ou P3 soient ou non actualisées (explicitées) dans la communication, tout acte de communication s'appuie nécessairement sur ces trois références personnelles, qui le sous-tendent structurellement.

Ceci étant, les analyses et les observations de J.S. sur les différences entre les personnes, sur les emplois particuliers que fait l'espagnol des personnes ellesmêmes, des pronoms personnels, etc., conservent tout leur intérêt et leur validité. On retiendra, par ex., qu'un support, ou un apport, est par nature « apersonnel » (p. 72, p. 115): c'est le système même de la personne qui veut que soit associé à P3 et référé par P3 tout ce qui ne relève ni de P1 ni de P2 — nom, syntagme nominal, verbe, énoncé, lexies diverses. Comme les domaines de P1 et de P2 sont, par la force des choses, limités (28 %, pas plus, des occurrences de pronoms personnels — p. 221, n. 15 —), à P3 est dévolue la plus grande part de tout discours.

A cet égard, l'attention que porte J.S. à la dimension quantitative des phénomènes autorise des comparaisons globales très éclairantes entre le français et l'espagnol et, pour chaque langue, entre les diverses expressions de la relation

personnelle (possessifs — pp. 59 et 61 —, désinences verbales — pp. 77 et 79 —, pronoms personnels — pp. 161 et 163 —), même si les données ne sont pas tout à fait homogènes et si des décalages apparaissent entre les sous-univers des dictionnaires de Juilland (auxquels S. emprunte l'essentiel de ses données). Pour l'espagnol, par ex., «dans les trois domaines considérés — formes verbales, adjectifs personnels [possessifs] et pronoms personnels — le poids respectif des trois rangs personnels reste sensiblement le même » (p. 162).

Ces comparaisons sont l'occasion, pour J.S., de nuancer certains lieux communs de la grammaire contrastive du français et de l'espagnol. Ainsi, malgré la présence, en espagnol, de marques verbales non ambiguës, YO et TU, redondants, sont souvent explicités, surtout dans le théâtre et dans la langue orale (respectivement 30 % de P1 et 29 % de P2 — p. 166 —). En ce qui concerne le possessif, dont on affirme volontiers que le français en fait un usage beaucoup plus fréquent que l'espagnol, J.S. précise, chiffres à l'appui, que « le locuteur espagnol use, en définitive, modérément de la possibilité qu'il a de substituer à l'adjectif personnel un autre procédé pour signifier la relation envisagée » (pp. 62-63). Certes, les corpus, malgré leur taille, ne sont peut-être pas suffisants pour donner autre chose que de premières indications. La non-coïncidence entre ces indications et l'opinion courante a au moins la vertu de rappeler qu'en matière de linguistique contrastive la prudence est de rigueur, vu la précarité des moyens d'investigation dont nous disposons.

Dans sa recherche approfondie et « transversale » sur le système espagnol, S. est conduit à s'intéresser tout particulièrement aux pronoms et au verbe, saisis toujours en situation — c'est-à-dire par rapport aux paradigmes du système, d'une part, et par rapport au modèle de l'énoncé déjà cité, d'autre part. Sa contribution est d'autant plus précieuse que sur certains points (pronoms compléments non introduits par une préposition [v. tableau p. 155], voix verbales — « directe »/« oblique » — [p. 207]) le système espagnol est loin d'avoir trouvé son équilibre. S. essaie donc de dresser un état descriptif non seulement du système linguistique mais de nos connaissances.

Sa démarche est exemplaire : sans cesse il réexamine, pour les clarifier, terminologie et définitions, passant au crible les apports des autres linguistes ; ensuite il reprend l'étude du problème en l'intégrant à la recherche déjà effectuée.

Les pronoms sont habituellement présentés comme des « substituts de noms ». J.S. souligne à juste titre que cette définition (syntaxiquement inexacte de toute façon) ne convient qu'aux pronoms de 3° personne. Les pronoms de 1^{re} et de 2° personne ont pour fonction principale de « désigner » (JE et TU ne remplacent pas des syntagmes nominaux désignant autrement les « protagonistes de l'énonciation » — pp. 148-149 —), ce qui précise la spécificité de chaque sous-système. Encore faut-il ajouter, comme il le fait p. 144, que tout « pronom est un grammème à signification générique [...] ne prenant une valeur spécifique que dans la communication ». Ce caractère générique est en relation directe avec sa nature

grammaticale et c'est la raison pour laquelle les signes les plus clairs du système personnel sont d'abord analogues avant d'être différents, d'abord des marqueurs de relation avant d'être des pseudo-noms virtuellement imprégnés par la personnalité de leur référent (cf. p. 165, al. 3).

La longueur du chapitre consacré aux pronoms personnels (pp. 139-220) montre à la fois leur importance centrale dans une étude sur la personne grammaticale et l'importance du contexte (théorie de la personne, théorie de l'énoncé subsumant une théorie des entités et une théorie des applications verbales).

J.S. analyse avec grand soin les divers pronoms en les classant selon la personne et selon la fonction. C'est ainsi qu'il distingue les « pronoms d'intégration minimale » qui explicitent le support $(yo, t\acute{u}, \acute{e}l, ella, ello, usted...)$, les « pronoms d'intégration médiate » $(mi, ti, si, \acute{e}l...)$, les « pronoms d'intégration immédiate » (me, te, nos, os, se, lo, los...). Si l'on peut trouver dans le détail quelques interprétations discutables, ces pages très denses fourmillant d'exemples bien choisis sont à lire et à relire tant pour leur valeur informative que pour leur richesse critique qui incite le lecteur à poursuivre la réflexion de l'auteur.

L'examen des pronoms amène tout naturellement à l'étude des verbes pronominaux (p. 194 et ss.), déjà préparée par l'étude de se (p. 180), « expression de l'auto-intégration, de l'introversion — ce qui justifie l'invariabilité du signe ». Dans les verbes pronominaux, le pronom « devient partie composante de l'apport » (p. 195). Mais l'originalité de l'espagnol ne réside pas dans l'emploi, somme toute banal, de verbes pronominaux : elle se situe dans les emplois particuliers du verbe pronominal qui aboutissent à modifier la « voix » (« se amasa la harina en la artesa»). «La question de la voix se ramène à un problème d'orientation interne du procès vis-à-vis des entités qu'il met en jeu » (p. 206). J.S. propose de parler de « voie directe » quand « le support de l'énoncé correspond au support modulaire » (p. 207 : « El panadero amasa la harina »), de « voie oblique » quand « le support de l'énoncé n'est pas le support modulaire, mais une autre entité prévue dans le module » (ibid. : « La harina es amasada por el panadero » ~ « se amasa la harina en la artesa », ce dernier exemple illustrant « la voie oblique pronominale » qui, « opération interne à l'apport modulaire », « rejette l'intégration du support modulaire » (p. 209).

(S. orthographie « voie », comme Ch. Guiraud, *La Grammaire*, P.U.F., 1958, p. 31 [p. 206]. On peut regretter ce glissement homonymique : n'est-ce pas, sous prétexte de renouveler la perception des phénomènes par l'effet de choc sémiologique, introduire une ambiguïté supplémentaire dans une terminologie déjà confuse ?)

Les schémas de la p. 209 et les applications que propose S, de cette conception de la voix oblique sont très suggestifs. Nul doute que cette présentation de la voix dite en général « moyenne » ne possède en outre des mérites pédagogiques bien appréciables pour l'explication de ces questions délicates. Mais malgré son élégance elle ne va pas sans poser quelques problèmes dans la mesure où elle

implique une définition claire de ce qu'on entend par « énoncé modulaire ». De prime abord « Pedro se duerme » (voix directe) et « La harina se amasa en la artesa » (voix oblique) constituent des énoncés aussi satisfaisants en eux-mêmes, les deux s'appuyant sur un ensemble particulier de présupposés logiques, sémantiques, pragmatiques... Comment décider qu'un énoncé sera modulaire, alors qu'un autre ne le sera pas ? Quel statut théorique général accorder à la notion de « modulaire » quand, manifestement, le réseau des relations sémantiques en vient à déterminer les structures syntaxiques ? En dépit de la citation de Benvéniste sur l'opposition entre l'actif et le moyen (p. 198), il y a là toute une liaison à établir entre la théorie générale de l'énoncé (conçu comme support + apport) — elle ne tient pas compte de la voix et s'avère donc insuffisante — et une systématique des voix que S, esquisse avec beaucoup de bonheur.

Bien d'autres thèmes de cet ouvrage mériteraient des commentaires [le dernier chapitre sur le *voseo* hispano-américain dresse un bilan remarquable sur la question; divers diagrammes ou tableaux — pp. 93, 100, 101, 155, 158 — appelleraient quelques remarques ou discussions].

Qu'il soit permis de les remplacer par un vœu : que cette recherche féconde se poursuive en de multiples directions, dont trois pourraient être prioritaires : la description diachronique du système personnel pour l'espagnol, la clarification des différences régionales ou dialectales, l'influence des conditions pragmatiques et socio-culturelles de la communication sur le fonctionnement du système.

René PELLEN

Gerhard ROHLFS, Diccionario dialectal del Pirineo aragonés, Zaragoza, Institución « Fernando el Católico », 1985, XXXV + 344 pages.

Recevoir de Gerhard Rohlfs, qui est sans doute le doyen des romanistes, un nouvel ouvrage, constitue pour nous une heureuse surprise.

Dans la présentation de ce travail, Tomás Buesa Oliver rappelle que deux régions de la Romania exercèrent une particulière attirance sur le grand linguiste allemand, d'abord l'Italie du Sud (où il enquêta à quatre-vingt-un points de l'A.I.S.), mais aussi les Pyrénées centrales, tant du côté gascon que du côté aragonais.

En 1983, alors âgé de quatre-vingt-onze ans, Gerhard Rohlfs est revenu parcourir ses anciens itinéraires du Haut-Aragon. Deux photographies en couleurs nous le montrent en pleine investigation dialectale à Hecho, l'une, assis à une table pour transcrire les réponses de deux dames, l'autre, au milieu d'un groupe masculin dont il note la conversation. Des lexiques aragonais avaient vu le jour dès la première moitié du XIX^e siècle ; d'autres leur avaient succédé jusqu'à date très récente. La plupart d'entre eux récoltaient leur contenu dans un domaine géographique limité.

Gerhard Rohlfs a mis à profit ces divers travaux antérieurs, les complétant par ses propres observations. Il couvre ainsi toute la partie septentrionale de la province de Huesca, entre les Pyrénées, au nord, et les sierras parallèles de la Peña, de Portiello, del Galardón, del Turbón, au sud. Ce domaine comprend trois régions différentes : à l'ouest, l'Aragon historique, de la frontière navarraise jusqu'à la vallée du Gállego ; au centre, le Sobrarbe, jusqu'aux hauteurs séparant la vallée du Cinca de celle de l'Éssera ; à l'est, la Ribagorça, ancien comté catalan dont la majeure partie est rattachée à la province de Huesca, le cours de la Noguera Ribagorçana ayant été retenu comme limite provinciale.

Sur cet ensemble l'enquêteur a équitablement réparti ses points d'information: 10 en Aragon (Ansó, Berdún, Hecho, Urdués, Embún, Aragüés, Biescas, Gavín, Sallent, Panticosa), 11 en Sobrarbe (Torla, Broto, Bestué, Fanlo, Sercué, Pueyarruego, Fiscal, Bielsa, Gistain, Plan, Boltaña), 6 en Ribagorça (Benasc, Bisaurri, Espés, Renanué, Graus, Benavarri), et deux témoins beaucoup plus méridionaux Barbastro et Berbegal.

Au lieu de numéroter ces 29 points de façon continue, l'auteur a adopté une numérotation par vallée, chaque vallée étant désignée par une lettre majuscule. Ainsi, A représentant la vallée du Beral, A2 est le point Berdún ; D représentant la vallée de l'Ara, A5 est Sercué.

Par ailleurs il fait correspondre un sigle d'une ou deux lettres majuscules (obligatoirement deux lorsque la première lettre est une de celles désignant les vallées) à chacune des sources de seconde main qu'il a mise à profit. Par exemple, AM représente Alcover-Moll (Diccionari català-valencià-balear); BC, Ballarin Cornel (Diccionario del benasqués); I, J, K et L, quatre travaux différents de Manuel Alvar; WI et WII, deux travaux différents de R. Wilmes; etc...

Ce système de références nous permettra de connaître facilement comment a été élaborée chaque entrée du dictionnaire. Prenons quelques exemples :

« abarquera (A1, AN, BC), f., correa para la abarca ». Al signifie que le terme a été directement obtenu par l'auteur à Ansó; AN signifie que ce même terme figure dans le *Repertorio Ansotano* de Manuel Alvar; BC, qu'on le trouve aussi dans le *Diccionario del benasqués* de A. Ballarín Cornel.

« bruxa (A1, B1, F2), f., bruja ; comp. cat. bruixa ; gasc. broucho ; prov. (Ariège) brèycho ; port. bruxa, id. (Gascón § 210). V. broixa». Le terme a été récolté à A1 (Ansó), B1 (Hecho) et F2 (Bisaurri), mais ne se rencontre pas dans la bibliographie donnée en référence. Nous sommes invités à consulter l'entrée broixa.

« broixa (A1, B1, L, N), f. broxa (AN, BU), bruja V. bruxa, maluca ». A Ansó (A1) et à Hecho (B1) G. Rohlfs a obtenu broixa concurremment avec bruxa.

Ce même terme se trouve dans le travail L de Manuel Alvar et dans Materials per a l'estudi dels parlars aragonesos (N) de J. M. de Casacuberta et J. Coromines. Avec la graphie broxa, il apparaît dans le Repertorio Ansotano (AN) de Manuel Alvar, et dans l'édition de Méndez Coarasa réalisée par Tomás Buesa (BU). Notons que broxa a une entrée à sa place alphabétique avec renvoi à broixa. En outre, broixa possède une seconde entrée :

« broixa (AR 313), f., bruxa (AR 313), vilano, flor del cardo. V. bruxa ». La carte 313 de l'Atlas Lingüístico y Etnográfico de Aragón, Navarra y Rioja offre les deux formes avec o et avec u, mais avec une acception botanique.

« guardafoc (BC), m., guardafuego al lado de la chimenea ; cat. guardafoc ». Le terme est extrait du Diccionario del benasqués de A. Ballarín Cornel.

« guardalobo (F3), m., gordolobo, Verbaşcum ». Le mot a donc été relevé dans l'enquête effectuée à Espés. Il est à remarquer qu'en espagnol le mot guardalobo existe pour désigner aussi une plante, l'osyris, différente du bouillon blanc.

Nous arrêtons là nos citations, qui nous permettent quelques remarques.

Les deux dernières citations, guardafoc et guardalobo, se réfèrent à deux mots dont l'un, guardafoc, est nettement catalan (esp. guardafuego), et l'autre, guardalobo, non moins nettement espagnol (cat. *guardallop). Les différences rencontrées dans le domaine exploré se situent donc au-dessus du niveau dialectal; elles font apparaître des oppositions de langues, que ne laisserait pas prévoir le titre de l'ouvrage. L'auteur s'en est rendu compte, et il termine son introduction en disant : « Entre el rio Ésera, pasando por el rio Isábena, y la Noguera Ribagorzana, limite entre Aragón y Cataluña, corre la frontera lingüística. Es una región de habla fuertemente mezclada entre los dialectos ribagorzanos y el catalán común o casi puro ». Effectivement le terme de guardafoc est extrait du Diccionario del benasqués, et Benasc se situe sur le cours supérieur de l'Éssera, à dix kilomètres seulement de la cime des Pyrénées.

La diversité des graphies rencontrées pour les termes recouvrant le sens de cat. *bruixa*, esp. *bruja* « sorcière », nous laisserait soupçonner que la cohérence des transcriptions n'est pas toujours parfaite.

Dans son prologue G. Rohlfs se contente d'observer : « La transcripción que empleamos corresponde al sistema castellano (prescindiendo de una transcripción fonética). Con la grafía x (cf. cat. caixa, deixar, moix, ximple) se expresa la prepalatal fricativa sorda que en francés se escribe con ch (chanter, poche, vache). Con w se entiende la w inglesa (u consonántica) : cast. cuatro ».

Mais son présentateur, Tomás Buesa, fait état de doléances qui analysent la situation de façon plus complète: « Se lamentaba, en algunas de sus cartas, de 'significados confusos, variados o poco precisos con que aparecen las definiciones en determinados vocabularios'. De otro engorro, decía: 'Muy arbitraria y caprichosa me parece la ortografía aplicada: quizá por una curiosa y extraña fantasía (un personal capricho), el autor se ha servido de una ridícula transcripción que

quiere ser fonética'. Cualquier filólogo juicioso y responsable compartirá esas justísimas apreciaciones, obstáculos que no siempre ha podido sortear. 'Incongruencias — me contaba en una carta — que ya no puedo cambiar, porque las primeras pruebas de imprenta están ya paginadas y corregidas' ».

Il convient donc de prendre acte de deux observations importantes.

D'abord, l'auteur présente par ordre alphabétique dans une liste unique des vocables appartenant, non seulement à des dialectes différents, mais même à des langues différentes. L'impression d'hétérogénéité qui peut en résulter, est largement compensée par la facilité avec laquelle on retrouve n'importe quel mot usité dans le nord de la province de Huesca, même si l'on ne connaît pas exactement son point d'origine.

En second lieu, la transcription ne correspond pas à l'emploi d'un système unique, et la valeur exacte d'une graphie ne pourra être précisée qu'en fonction des sources d'information indiquées.

L'ouvrage renferme deux cartes. L'une présente l'aspect d'ensemble du domaine étudié, à l'exception des points méridionaux, qui n'ont pu y trouver place. Le cartographe a introduit quelques inexactitudes : le rio Ara passe par Torla et remonte bien au-delà, puisqu'il prend sa source au Puerto de Mulos, au sud de Cauterets ; le rio Cinca passe par Bielsa et remonte vers l'ouest pour prendre sa source au Mont Perdu ; etc...

La seconde carte est une reproduction, à plus grande échelle, de celle qui agrémente l'article de G. Rohlfs dans l'*Homenaje a T. Buesa*, dont nous avons eu l'occasion de rendre compte (*R. Ling. R.*, 1985, p. 436); la mention Béarn, occupe toujours sa malencontreuse situation entre Lourdes et Gavarnie...

La présentation du livre est élégante. Toutefois, le brochage n'a pas toujours été fait avec le soin désirable : les 16 pages numérotées de 305 à 320 font défaut dans notre exemplaire ; en revanche les 16 pages numérotées de 321 à 336 figurent à deux reprises. Nous ignorerons donc quels sont les vocables recensés entre tiseras et ulorá...

Il est clair que ces petites négligences ne sont en aucune manière imputables à l'auteur. Avec une ardeur soutenue, Gerhard Rohlfs a mené à bien un travail de longue haleine, que bien des jeunes chercheurs auraient hésité à entreprendre. Nous ne pouvons que faire nôtre la conclusion de Tomás Buesa: « Con la edición de este utilisimo diccionario, la Institución « Fernando el Católico » . . . quiere rendir al sabio romanista y gran maestro el justo homenaje y justo reconocimiento a sus muchos desvelos y devoción que ha dedicado a la lingüística pirenaica. Que la admirable labor investigadora y rica experiencia siga orientando en su florida longevidad a sus numerosos amigos, discípulos y lectores ».

Henri GUITER

DOMAINE GALLO-ROMAN

Colette DEMAIZIÈRE, La grammaire française au XVI^e siècle: les grammairiens picards, 2 tomes, Paris-Lille 1983, 1096 pp.

L'œuvre dont il est ici question — une thèse de doctorat d'Etat soutenue devant l'Université de Paris IV et présentée en 2 volumes — pourrait être considérée de par son contenu comme la continuation d'une étude publiée il y a quelques années par le même auteur sur le grammairien picard sans nul doute le plus important (1), Charles de Bovelles (2). Elle est consacrée aux grammairiens picards Jacques Dubois, Gilles du Wes, Charles de Bovelles, Gabriel Meurier, Pierre de la Ramée, Antoine Cauchie et Jean Bosquet, dont elle décrit les travaux de façon détaillée, étudie la description et la réflexion linguistiques (435 ss.) et met en évidence la contribution à l'élaboration de la grammaire française. D'autres chapitres moins détaillés sont consacrés à l'étymologie de la Renaissance (793 ss.) et au problème de la grammaire (854 ss.); des appendices (895 ss.), une bibliographie en 7 parties et un index closent cette étude à la fois bien structurée et informative, mais dont les résultats sont d'une valeur scientifique plutôt modeste. Les chapitres en partie disparates sont parfois d'une longueur rébarbative et ne sont constitués à vrai dire que de longues périphrases plutôt lourdes. Dans le premier chapitre Mme Demaizière dépeint la Picardie comme une région culturelle disposant de sa propre « vie intellectuelle et artistique » (19 ss.) ; suit un passage dans lequel est démontrée d'une façon assez fiable la relation entre la grammaire de la langue vulgaire et la grammaire latine (24 ss.) et où est soulignée la dominance du principe latine loqui, pie vivere ; cependant les longues listes de noms parfois inexactes et les données bibliographiques (35 ss.) insuffisantes ne nous apportent guère plus d'informations que l'étude de Kukenheim (3), œuvre de référence en la matière.

On associe communément les débuts de la tradition grammaticale française aussi bien que picarde à Jacques Dubois (1478-1555), médecin auquel Henri Estienne dans son *Apologie* rend un hommage peu glorieux en évoquant « un médecin qui ait surmonté en avarice non pas seulement tous les médecins qui ont jamais été mais (peut-être) tous les avaricieux desquels on a jamais ouy parler » (76); son *Isagoge* (« introduction ») décrit le français ainsi que le latin et « compare sans cesse une langue à l'autre pour établir par le détail, la parenté

⁽¹⁾ C. Dumont-Demaizière, Le «liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate» de Charles de Bovelles (1533), Paris 1973.

⁽²⁾ Cf. notre contribution Charles de Bovelles, sur les langues vulgaires et la variété de la langue française (1533), une source importante pour l'histoire du vocabulaire français, in TraLiLi 14 (1976) 129-156.

⁽³⁾ L. Kukenheim, Contributions à l'histoire de la grammaire italienne, espagnole et française à l'époque de la Renaissance, Amsterdam 1932,

des deux langues car son idéal était incontestablement un français qui aurait été le moins irrégulier possible par rapport au latin » (101). Cette caractéristique ne révèle cependant qu'un seul des aspects importants de l'ouvrage de Dubois. Il est également essentiel de savoir que celui-ci, comme le prouve l'étude fondamentale de Huth (4) — recherche qui manifestement n'a pas été consultée par Mme Demaizière —, a participé par sa grammaire à l'élaboration d'un étymologicon jamais publié et qu'il a pour la première fois exprimé cette idée chère à Bovelles, en l'occurrence, que le picard est celui des dialectes français qui est le plus proche du latin.

Plus superficielles encore sont les analyses et remarques concernant la grammaire Bovellienne, ouvrage que celui-ci aurait composé plutôt par hasard : « On ne peut donc pas dire que Bovelles soit animé d'une grande conviction quand il entreprend de traiter ce sujet qui devait pourtant revenir dans toutes les discussions d'hommes cultivés » (163) ; Mme Demaizière accorde trop d'importance à un cliché qui revient constamment dans l'œuvre de Bovelles. En effet, de telles déclarations prononcées à l'époque de la Renaissance ne doivent pas être prises au pied de la lettre. Par ailleurs, Mme Demaizière n'a pas non plus compris correctement l'intention fondamentale de cette œuvre : le but de Bovelles n'est pas de prouver « que la prononciation du peuple ignorant présente tant de défauts qu'il est impossible de la corriger, par des règles » (168 ss.), mais plutôt de décrire, à partir de cette constatation, l'arbitraire du signe linguistique (5). Bovelles n'avait pas l'intention non plus de démontrer qu'il « serait tout à fait vain de rechercher un archétype dans une langue vulgaire » (169) ; au contraire, par analogie à la phrase de Dante « vulgarem locutionem asserimus, quam sine regula, nutricem imitantes, accipimus » (6) il voulait souligner qu'il est et sera toujours impossible de comparer les formes des langues mortes et vivantes et même de vouloir établir pour elles des règles de grammaire identiques. Bovelles est loin de refuser aux langues vulgaires « la véritable dignité, la capacité de se vulgariser, de suivre une norme unique, un archétype » (171).

Le Flamand Gabriel Meurier (vers 1520-1587 [?]), célèbre avant tout pour ses dictionnaires et *manières de langage*, n'est pas analysé non plus de façon adéquate (172-203), puisque les concepts didactiques ne sont qu'effleurés et les aspects comparatifs même pas évoqués.

L'étude consacrée au grammairien Pierre de la Ramée (1515-1572) et à ses écrits linguistiques est par contre plus équilibrée et plus complète ; cela est dû

⁽⁴⁾ G. Huth, Jacques Dubois, Verfasser der ersten latein-französischen Grammatik (1531), in Programm des Königlichen Marienstifts-Gymnasiums zu Stettin, für das Schuljahr Ostern 1898 bis Ostern 1899, Stettin 1899, pp. 3-24.

⁽⁵⁾ Cf. Ch. Schmitt, Bovelles linguiste, in Charles de Bovelles en son cinquième centenaire 1479-1979, Actes du Colloque international tenu à Noyon les 14-15-16 septembre 1979, Paris 1982, 247-263.

⁽⁶⁾ De vulgari eloquentia, éd Rajna, Firenze 1896, I, 2.

avant tout aux ouvrages de référence de Charles Waddington, Abel Lefranc et surtout à celui de Jean-Claude Chevalier (7) dont Mme Demaizière a naturellement tiré grand avantage, et qui ont pu lui servir d'orientation. Mais les périphrases et les résumés qui s'étendent sur des pages entières sont en partie superflus alors que des renvois concernant par exemple les formes irrégulières du passé simple, telles que aimi (263), ou les formes de substitution réflexives du passé (272) auraient certainement mérité plus d'attention. Ce chapitre long et lourd contient aussi peu d'informations nouvelles que le passage consacré à la vie et à l'œuvre d'Antoine Cauchie (277-406) qui fit ses études à Heidelberg (1570, étudiant en médecine) et dont la grammaire foncièrement traditionaliste (Grammatica Gallica, 1570) fut propagée surtout dans les écoles germanophones d'Europe centrale où elle fut très appréciée par les professeurs. Jean Bosquet (407-433) est l'auteur peu connu des éléments ou institutions de la langue françoise (Mons 11566 [?], 21586) ; son œuvre utilisée à des fins pédagogiques est comparable sur ce point à la grammaire de Du Wes (102-131) (8), qui fut largement diffusée en Angleterre, et utilisée pour l'enseignement scolaire du français.

Toutes ces œuvres montrent clairement que les thèmes : langue, dialecte et latin furent considérés comme essentiels de par les milieux érudits et que ce sont justement les milieux bourgeois picards qui ont contribué de façon décisive à l'élaboration de la grammaire française. On leur doit aussi au moins en partie l'introduction des auteurs classiques de l'Antiquité (Varron, Quintilien, Donat, Servius, Martianus Capella et Priscien) (9) dans les traités de langue de vulgarisation et ils ont contribué à ce qu'en France — contrairement à l'Angleterre — les premières grammaires de la langue vulgaire ne sont que des grammaires latines formées au patron de celle de Donat (772 ss.).

Encore quelques mots à propos de l'importance de l'étymologie pour la grammaire : comme Mme Demaizière le souligne très justement (chapitre IV, 793-853) « l'intérêt général que l'on porte à la langue vulgaire, au XVIe siècle, engendre une curiosité et un désir nouveaux de connaître son origine » (793) ; c'est justement cette question de l'origine des langues nationales qui a engendré un bouillonnement d'idées, et a certes enrichi de façon déterminante le travail étymologique. Mais par ailleurs, ces idées, loin des bases et méthodes philologiques et historiques comme par exemple les hypothèses grecques proposées par Budé et Périon ou bien la thèse hébraïque formulée par Claudius Mitalerius, ont en fin de compte largement desservi cette discipline et ont contribué à la discréditer.

⁽⁷⁾ J.-C. Chevalier, Histoire de la syntaxe : naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750), Genève 1968.

⁽⁸⁾ Cf. Ch. Schmitt, La grammaire de Giles du Wes, étude lexicale, in RLiR 43 (1979) 1-45.

⁽⁹⁾ Cf. Ch. Schmitt, Zur Rezeption antiken Sprachdenkens in der Renaissancephilologie, in A. Buck und K. Heitmann (Ed.), Die Antike-Rezeption in den Wissenschaften während der Renaissance, Weinheim 1983, 75-101.

L'allusion à des thèses généalogiques semblables, dans le cadre de l'histoire de la langue italienne, est justifiée (799 s.), mais on devrait ajouter qu'à la même époque, en Espagne, furent émises des théories généalogiques fantastiques et aventurières qui valaient bien les thèses françaises (10).

Somme toute : la thèse ici présentée, est un pot-pourri composé essentiellement de mises au point de l'état de la question fondées sur une bibliographie insuffisante ; l'argumentation reste compliquée, mal assemblée et peu systématique. Mme Demaizière a certes réuni et analysé une quantité de matériel non négligeable, mais elle n'a pourtant pas réussi à proposer une analyse générale concise et rigoureuse des grammairiens picards à l'époque de la Renaissance. Cette étude semble incomplète et inachevée, il lui manque un fil conducteur ; les travaux de recherches spécialisés hollandais, allemands et anglais ne sont évoqués qu'incidemment, ce qui est d'autant plus regrettable que l'humanisme était une époque limitée ni par des frontières naturelles, ni par des frontières linguistiques.

Christian SCHMITT

Gerhard ERNST, Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts, Direkte Rede in Jean Héroards « Histoire particulière de Louis XIII » (1605-1610). Beiheft zur Zeitsch. für rom. Phil., Band 204, Max Niemeyer, Tübingen, 1985 (623 p.).

Il s'agit du registre-journal que le médecin Jean Héroard a tenu des propos et faits quotidiens du jeune Dauphin, futur Louis XIII, entre 1601 et 1628. Mais l'étude linguistique et l'édition du texte ne porte que sur la période qui va de 1605 à 1610, période la plus sûre du point de vue philologique, car antérieurement à 1605, ce ne sont que des propos enfantins sur une copie peu fiable, et postérieurement à 1610, la transcription d'Héroard est de moins en moins certaine, se laissant influencer par l'orthographe de l'époque.

Le commentaire et l'étude linguistique de l'auteur (pp. 1-102) sont extrêmement minutieux, portant à la fois sur la phonétique, la morphologie et la syntaxe. Mais on peut se demander si le titre de l'ouvrage (« Le français parlé du début du 17° s.») n'est pas trop absolu. A plusieurs reprises G.E. reconnaît lui-même qu'il présente le langage d'un enfant de 3 à 9 ans, une prononciation enfantine qui s'entend encore souvent chez les enfants d'aujourd'hui à âge égal, notamment (pp. 52 et 55) à propos de l'amuïssement du R (ou quelquefois du L), surtout devant consonne ou en finale. Bien plus, G.E. constate lui-même que la transcription d'Héroard ne reproduit peut-être pas toujours fidèlement la prononcia-

⁽¹⁰⁾ Cf. W. Bahner, Beitrag zum Sprachbewusstsein in der spanischen Literatur des 16. und 17. Jahrhunderts, Berlin 1956.

tion du Dauphin. P. 60 on note que la transcription *escrire* (où *s* est amuï, à côté des graphies *ecrire*) pourrait laisser supposer le même processus pour *escusé*, *espagnol*, *esprit*, etc. Il y a donc une incertitude due non seulement au langage enfantin (qui a pu évoluer avec l'âge), mais aussi au système de transcription d'Héroard qui lui aussi a évolué à coup sûr. C'est ce qu'a relevé G.E. en notant p. ex. « nachlassende Transkriptionsgenauigkeit Héroards » (p. 61), ou bien « eher Veränderung der Schreibgewohnheiten als phonetische Realität » (p. 63). Il aurait donc fallu pour le moins nuancer le titre « Le français parlé au début du 17° s. ».

Plus sûre et plus instructive à mon avis est l'étude de la syntaxe (à partir des pages 80); p. ex. la place de l'adjectif épithète, l'emploi ou l'omission de la négation ne et surtout l'inversion du sujet dans les phrases interrogatives. Il est intéressant de noter que l'usage de la formule est-ce que (qui évite l'inversion, surtout après un autre mot interrogatif tel que quand, pourquoi, etc.) est déjà relativement fréquent dans la bouche du Dauphin (p. 98). On aurait aimé une étude, plutôt qu'un simple relevé p. 83, de l'ordre des mots dans certaines constructions comme : « maman ga j'ay hier dansé » (11.11.1605), « j'avé hier demandé un œu » (13.05.1606), « il ne faut pas si tôt jouer » (5.10.1608), ou l'inversion dans « ho cela ne puis-je pas faire » (24.04.1610).

Un regret important: pourquoi l'auteur n'a-t-il pas étudié aussi la langue de l'entourage du Dauphin, surtout de Madame de Montglat (que le Dauphin appelle « maman ga » et qui semble avoir le langage le plus spontané), ou peut-être aussi les discours directs d'Héroard lui-même? L'auteur a relevé la difficulté qui sans doute l'a contraint à éviter cette étude: Héroard ne note le langage direct que s'il s'agit de celui du Dauphin (en le faisant précéder de la lettre D). Pour les autres personnages il n'y a rien de systématique et surtout jamais de guillemets. La base d'une pareille étude n'était donc pas certaine. Mais c'est dommage: quelques inversions auraient mérité d'être relevées et étudiées, celles p. ex. du type: « on coupe les bras, les jambes, et faict on dix mille maux aux traîtres » (Mme de Montglat, 11.1.1606, p. 282). Il était évidemment difficile de savoir si ce sont les paroles-mêmes de Mme de M. ou la reproduction d'Héroard.

Notons enfin l'absence volontaire de la lexicologie ; mais pour en faciliter l'étude à d'autres, l'auteur a joint à la fin de son ouvrage six microfiches qui contiennent les concordances de tous les vocables de la langue du Dauphin.

Georges MERK

Bodo MULLER, *Le français d'aujourd'hui*, Bibliothèque française et romane, no 47, Paris, 1985, Editions Klincksieck, 302 pages.

Il s'agit d'une nouvelle édition, révisée et augmentée par l'auteur et excellemment traduite en français par Annie Elsass, d'un ouvrage paru en allemand en 1975, sous le titre Das Französische der Gegenwart. Varietäten, Strukturen, Tendenzen, chez Carl Winter Universitätsverlag à Heidelberg. Les différents comptes rendus qu'a suscités cette version allemande nous dispensent de revenir de façon exhaustive sur le contenu. Aussi nous contenterons-nous de rappeler les neuf principaux thèmes traités (ch. I: La francophonie, ch. II: Concept et réalité du français, ch. III: La perspective chronologique, ch. IV: La perspective formelle, ch. V: La perspective quantitative, ch. VI: La perspective diatopique, ch. VII: La perspective diastratique, ch. VIII: La perspective qualitative, ch. IX: La norme) pour insister plus particulièrement sur la place, l'utilité et l'intérêt d'un tel ouvrage.

On ne peut que féliciter la Bibliothèque française et romane d'avoir promu la traduction en français d'un travail de cette importance. Il faut en effet tout d'abord souligner que cette traduction vient remplir un vide regrettable. A l'heure où dans les Universités françaises se mettent en place et se développent de plus en plus des sections de français langue étrangère, il manquait un manuel de référence sur le français d'aujourd'hui. L'étude de Bodo Muller vient combler cette lacune en proposant un tableau complet et systématique de la situation externe et interne du français et des français actuels.

L'utilité de ce panorama magistral est ainsi immédiate : spécialistes, chercheurs, enseignants, étudiants, mais aussi tout amateur désireux de connaître les réalités de la langue française d'aujourd'hui, disposent là à la fois d'un instrument de travail et d'un ouvrage de consultation efficace et pratique.

Efficace, parce qu'il assure une couverture quasi complète de tous les problèmes qui se rattachent à la notion de « français d'aujourd'hui » : problème de la francophonie (avec la division linguistique de la France et la situation du français hors de France), le rôle international du français, les différents « types » de français envisagés dans une multiplicité oppositionnelle aussi riche que possible (variétés de français, registres, niveaux de langue, français parlé/français écrit, tendances évolutives, etc.). Bref, une saisie multiple et raisonnée à travers une échelle de perspectives, qui débouche sur une remarquable vue d'ensemble de la richesse et complexité de la langue française d'aujourd'hui.

Pratique en premier lieu, parce que la clarté et l'articulation méthodique du mode d'exposition choisi assurent une manipulation aisée de l'ouvrage. Pratique ensuite, grâce aux schémas (cartes et autres diagrammes) et aux nombreux exemples qui viennent étayer le raisonnement. Pratique enfin, grâce aux fragments, organisés thématiquement, de « bibliographie sommaire » qui closent de façon fort heureuse chaque chapitre.

Voici donc un ouvrage de valeur qui deviendra, en la matière, nous en sommes convaincu, « le » travail de référence.

Georges KLEIBER

ANS DE KOK, La place du pronom personnel régime conjoint en français. Une étude diachronique, Rodopi, Amsterdam, 1985, 639 pages.

Le livre d'Ans de Kok (AK) se divise en trois parties : la première partie [15-288] est une description de la place, de la forme et de la fonction des pronoms personnels conjoints (PRC) et des pronoms personnels disjoints (PRD) qui alternent avec les PRC dans la période de l'ancien français. Cette période (1150-1300) est considérée comme le point de départ, et le français moderne (XIX° et XX° siècles) comme le point d'arrivée (le « output »), alors que la période allant de 1300 à 1800 est considérée comme une simple période transitoire. C'est la deuxième partie [291-544] qui présente les deux périodes après 1300. La troisième partie [547-563] discute quelques constructions particulières (en, le datif éthique, etc).

Comme plus de la moitié du livre concerne directement l'ancien français et comme je me considère surtout compétente pour l'ancienne période, je me permets de limiter ma discussion à cette partie, qui est aussi la plus importante.

Le livre d'AK incite à poser en termes généraux la question suivante : Quand on entame l'étude d'un phénomène grammatical de l'ancien français, sur quelles sources matérielles est-il souhaitable de se baser ? Il existe au moins deux possibilités. Pour le chercheur qui adhère aux méthodes génératives, le choix de textes a une importance secondaire. Par contre, pour celle ou celui qui se sert d'un corpus pour en dégager les structures fondamentales de la langue, le choix des textes est de la première importance. La méthode d'AK combine les deux possibilités : d'une part, elle se place dans la tradition de la grammaire générativetransformationnelle (p. 4) et, d'autre part, elle se base sur un corpus qui se veut uniforme, appartenant au dialecte francien et pouvant permettre à l'auteur d'étudier ensuite les couches successives du francien : le moyen français et le français moderne. Regardons de plus près le choix des textes : Il y en a seulement onze, tous curieusement datés avec précision et localisés comme franciens, malgré l'évidente origine dialectale autre que francienne de textes comme LiQuatre Livre des Reis, La Conquête de Constantinople de Robert de Clari et Aucassin et Nicolette. Il est évident que l'auteur n'a nullement suivi les discussions — pourtant bien vives — sur la dialectologie, sur l'existence des « scriptae » et sur le rapport entre langue écrite et langue parlée en ancien français ; pour une bonne mise au point, voir P. van Reenen, La linguistique des langues anciennes et la systématisation de ses données, dans Actes du 4º Colloque sur le MF, Amsterdam, 1985, pp. 433-470. Ici, je n'aborderai même pas le problème concernant le type de documentation: textes littéraires ou non, textes édités ou manuscrits...

Par principe, l'idée de se baser sur un choix de textes mal localisés est peu heureuse. Pour le sujet traité, peut-on prétendre qu'une approche dialectale soit superflue et qu'une approche qui considère l'ancien français comme un tout relativement homogène, soit satisfaisante? On sait que, pour d'autres sujets grammaticaux, seule une analyse dialectale arrive à expliquer le phénomène

étudié (voir, à titre d'exemple, la thèse d'A. Dees, Etude sur l'évolution des démonstratifs en anc. et en moy. français, Groningue, 1971). Comme le sujet d'AK n'a jamais été soumis à une étude dialectale proprement dite, on ne peut d'avance être sûr qu'une étude dialectale résoudra tous les problèmes, mais par principe, il faut toujours envisager toutes les possibilités d'explication et seulement écarter celles qui se sont révélées inopérantes. Ainsi donc, une analyse dialectale aurait dû s'imposer. En outre, AK révèle, malgré elle, l'insuffisance d'une méthode non-dialectale, car elle renvoie, à plusieurs reprises, à une « influence picarde » pour éclairer des constructions problématiques dans ce corpus qualifié de francien.

L'auteur désire nous présenter une analyse positionnelle de la phrase. Pour y arriver de façon satisfaisante, il faut fournir un cadre théorique préalable qui présuppose du moins une définition de la phrase. On sait qu'une telle définition n'est jamais facile — surtout pas dans une langue ancienne où l'on n'est même pas guidé par les signes de ponctuation. Comment s'y prend AK? Constatons d'abord qu'elle n'essaie aucunement de définir cette unité de base qu'est la phrase, elle cherche simplement à isoler des suites recurrentes des composantes majeures de la phrase. Le désavantage le plus manifeste de cette méthode est que les frontières de gauche (et de droite) sont labiles en ce sens que la phrase peut comprendre ou exclure inexplicablement certaines unités; voyons de plus près quelques cas:

Selon AK, la structure canonique de la phrase est : (* X_{HP})## X_{E} (PRC+) V + fini (*Y), c'est-à-dire : présence facultative (marquée par les parenthèses) d'un ou de plusieurs (marqué par l'astérisque) membres de phrase hors de la proposition proprement dite (HP). Les limites de la proposition sont marquées par: ##. Curieusement, la frontière droite de la phrase n'est jamais marquée. X_E est un membre de phrase qui a la fonction d'un exordium, Y est un membre de phrase en principe placé à droite par rapport au verbe, dont la présence est, comme celle de X_{HP} , facultative, cumulative. A la page 36, on apprend que Y peut apparaître aussi à gauche du verbe. Or, le problème est qu'une phrase peut être introduite ou non d'un ou plusieurs \mathbf{X}_{HP} ou \mathbf{X}_{E} et que, au moins en partie, les mêmes constituants remplissent les deux positions X_{HP} et X_{E} . Une telle analyse de la phrase est franchement inacceptable, d'abord parce qu'elle semble confondre les trois notions de constituant, de position et de fonction, et ensuite, parce qu'elle présuppose un modèle de phrase à frontière gauche labile : sont exclus de la phrase les membres de phrase que l'auteur n'arrive pas à y incorporer. Considérons les deux exemples suivants : (1) Adont si s'asanlerent li haut baron (cit. p. 187) et (2) et puis i fu ele portee (cit. p. 75). Selon AK, le premier exemple contient deux X_E . Pourquoi, le premier X_E , n'est-il pas un X_{HP} , ou le second $X_{\rm F}$, pourquoi n'est-il pas un Y ? Dans le second exemple, qui, selon AK, présente un X_{HP} et un X_{E} , comment savoir si et y est un X_{HP} ou un X_{E} , puisque cette conjonction peut remplir les deux fonctions? Et, d'ailleurs, où se trouve l'élément hors-phrase s'il ne figure pas dans la phrase ? — serait-ce dans la phrase précédente ?

A propos de l'analyse positionnelle d'AK, il faut signaler une importante lacune : l'auteur semble ignorer la thèse de P. Skårup (Les premières zones de la proposition en anc. fr., Revue Romane, numéro spécial 6, Copenhague, 1975), ce qui est incompréhensible, vu qu'un des auteurs cités par AK y renvoie. Cette lacune est regrettable, parce qu'il y a d'étonnants points de convergence dans l'analyse positionnelle chez les deux auteurs : une discussion approfondie aurait certainement été fructueuse. D'autres études concernant directement son sujet sont également absentes, par exemple celle de Rika van Deyk, Les séquences pronominales des groupes verbaux à infinitif dans l'œuvre de François Villon, dans Actes du 4º Colloque sur le MF, pp. 153-176 et l'Atlas d'A. Dees.

Vu l'ampleur du livre, je parlerai seulement en détail d'un second point qui a retenu mon attention: l'analyse de la construction verbe + infinitif. L'auteur discute notamment la question de savoir si ces constructions sont mono- ou bipropositionnelles. Selon AK, l'exemple suivant : (3) je le veux voir (cit. p. 263) où « voir est un nom, veux un verbe », est une construction monopropositionnelle, alors que (4) puis que il te plaist d'envoier moi hors de ta cité (cit. p. 264) est bipropositionnelle. L'analyse de l'auteur soulève plusieurs problèmes, je me contenterai ici d'en mentionner quelques-uns et de renvoyer à l'étude succincte et plus systématique de M. Herslund, La construction causative en anc. fr., dans Mél. H. Nordahl (à paraître). Si voir est un nom, quelle en est la fonction grammaticale auprès du verbe fini ? et comment se fait-il qu'un nom (voir) s'accompagne d'un complément direct ? (le est sélectionné par voir, comme le chevalier dans la phrase : je veux voir le chevalier). Comment se fait-il qu'un même verbe régit les deux constructions? Voir par exemple (5) a force le couvint trere soi ensus (cit. p. 264) et (6) il nos covient le malvaise joie a deguerpir (cit. p. 275). Pour AK, l'exemple (5) est bipropositionnel et (6) monopropositionnel, à cause de la place des compléments : séparés dans (4) et (5), non séparés dans (3) et ?(6). Il me semble que, dans l'exemple (5), c'est l'incompatibilité des pronoms compléments qui en explique la séparation, plutôt qu'une différence structurale entre (5) et (6).

Terminons ce compte rendu par une affirmation d'une portée générale : Selon AK, l'ancien français est une langue positionnelle, alors que le français moderne est une langue fonctionnelle. Comme elle ne définit pas ces deux termes, on a du mal à juger la valeur d'une telle affirmation. Apparemment, l'auteur pense qu'en ancien français, la position des membres de la phrase n'a aucune valeur fonctionnelle, ce qui est faux — dans certains cas, l'ordre des mots peut être distinctif (cf. L. Schøsler, La déclinaison bicasuelle de l'anc. fr., Odense, 1984) et il joue certainement un rôle pour l'analyse thématique de la phrase. L'affirmation contredit d'ailleurs l'analyse positionnelle présentée dans le livre.

Dans ce compte rendu, j'ai beaucoup insisté sur les défauts méthodologiques du livre d'AK. Il faut aussi préciser que le livre a l'avantage d'aborder les nombreux problèmes posés par le sujet. On y trouve un résumé détaillé de la plupart des études scientifiques précédentes. L'auteur arrive ainsi à brosser un tableau

assez complet des diverses analyses proposées. C'est le cas, entre autres, de la discussion concernant l'enclise et la proclise. Malheureusement, AK se contente souvent de résumer et de choisir sa propre position parmi celles qui sont présentées, sans apporter des arguments vraiment personnels. Cela fait que l'auteur se base avant tout sur les positions connues au lieu de partir d'une analyse des phénomènes. Néanmoins, elle a le mérite de ne jamais vouloir masquer les difficultés des problèmes étudiés — c'est une étude minutieuse, menée avec beaucoup de soin.

Lene SCHØSLER

Avigail AZOULAY-VICENTE, Les tours comportant l'expression DE + adjectif, Librairie Droz, Genève-Paris, 1985, 257 pages.

Il s'agit de la version remaniée d'une thèse de doctorat de 3° cycle soutenue à l'Université de Paris VIII en 1981 et préparée sous la direction de R. S. Kayne. Par rapport aux travaux antérieurs portant sur ce sujet, qu'ils soient générativistes ou non, A. Azoulay-Vicente vise un double objectif :

- (i) analyser les contextes qui donnent lieu à l'emploi de De + adjectif, et
- (ii) expliquer toutes ces occurrences par un principe commun non syntaxique, celui de la forme logique associée à chaque énoncé.

Comme le montre (ii), le cadre théorique choisi est celui de la théorie standard étendue révisée de Chomsky, avec, par conséquent une grammaire noyau (core grammar), cas non marqué de la grammaire universelle, consistant en un ensemble de règles, de conditions et de principes posés comme universaux et résultant du choix des paramètres contenus dans la grammaire universelle.

Quatre chapitres composent l'ouvrage. Le premier (Deux analyses de DE A, pp. 13-32) présente et réfute les solutions de H. Huot (Constructions infinitives du français, Droz, Genève, 1981) et de J. C. Milner (De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations, Seuil, Paris, 1978). Le second (Contextes liés à DE + A pp. 32-68) énumère et analyse les différents contextes d'apparition du tour en question :

- a) énoncés mettant en jeu le Mouvement de « qu- » :
 - Qui connais-tu d'intelligent?
 - J'ai lu ce qu'il a écrit d'intéressant
 - Quoique que tu dises d'intéressant,...
 - J'achèterai n'importe quoi de connu
- b) après des pronoms indéfinis :
 - Je connais quelqu'un d'intelligent
 - Rien d'extraordinaire/personne de sérieux
- c) Construction « $il\ y\ a$ « N » $de\ A$ »
 - Il y a une place de libre

- d) avec les pronoms en, démonstratifs et possessifs :
 - J'en connais deux d'intelligents
 - Je connais celui-ci d'intelligent
 - J'ai lu le tien d'intéressant
- e) Les contextes restrictifs :
 - Je n'ai qu'un livre d'intéressant
 - J'ai lu seulement un livre d'intéressant
- f) avec l'accent contrastif (cas rattaché aux contextes restrictifs) :
 - J'ai lu DEUX livres d'intéressants (pas trois).

Le troisième chapitre (*Contextes restrictifs*, pp. 69-175), comme son titre l'indique, étudie longuement et minutieusement le problème posé par e) et f).

Le quatrième (DE A, domaine d'une variable, pp. 177-241) propose une explication et justification de l'hypothèse centrale défendue par A.A.-V.: Le tour DE + Adjectif fonctionne comme le domaine d'une variable, dont DE constitue l'introducteur. Ainsi se trouve expliqué le fait que l'expression De A ne s'emploie qu'en relation avec un élément qui sera converti en variable au niveau de la représentation logique.

L'intérêt du travail est, selon nous, triple. Il offre, en premier lieu, une illustration théorique et méthodologique intéressante de l'application de la théorie transformationnelle des années 1975-1981 à un problème de syntaxe française bien précis. En ce sens, il permet à un lecteur non encore initié à des notions comme celle de gouvernement, de liage, etc., de se faire une idée assez juste de la puissance et des limites de cet état de la grammaire chomskyienne. En second lieu, il nous semble essentiel d'avoir montré, quelle que soit l'interprétation unitaire qu'on lui réserve par la suite, que les constructions dans lesquelles peut occurrer le tour De A se laissent ramener à un dénominateur commun. Important nous paraît, enfin, la place accordée à la sémantique dans ce type d'investigation syntaxique : une évolution qui n'est pas loin d'être une révolution!

Georges · KLEIBER

Olof ERIKSSON, La suppléance verbale en français moderne, Romanica Gothoburgensia; XXV, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg, 1985, 191 pages.

L'objet de ce travail est l'étude du verbe vicaire faire ou, comme le préfère appeler O. Eriksson, de la suppléance verbale (le) faire, dans les comparatives en français moderne. O.E. poursuit deux objectifs d'ordre général : déterminer l'étendue de ce procédé (ch. II et III) et en dégager les facteurs syntaxiques pertinents (ch. IV et V). S'y ajoutent deux visées plus particulières, celles de répondre à la question de la répartition le faire/faire (ch. VI) et au problème de

« la concurrence (ch. VII) qui, dans la comparative à complément d'objet, s'engage entre la construction directe à transitivité pleine et la construction indirecte, dans laquelle le rapport transitif se trouve affaibli par l'insertion d'une préposition (de, pour, avec, à) entre verbe suppléant et complément d'objet » (p. 15).

Le corpus est composé pour l'essentiel d'une cinquantaine d'auteurs du XX^e siècle, « choisis de façon à couvrir tout le siècle et à représenter des styles différents » (p. 5). L'étude est ainsi avant tout synchronique, mais O.E. n'hésite pas, lorsqu'il le juge utile, à faire des « digressions dans la diachronie » (p. 14) et remonter, s'il le faut, trois siècles plus haut.

Le chapitre V est assurément le plus intéressant, car il traite en détails de la concurrence entre la suppléance par (le) faire et deux autres tours au rôle apparemment similaire, la répétition et l'implication (dans le sens où le verbe reste implicite). Ce dernier procédé étant le moins marqué syntaxiquement, c'est surtout l'opposition de la répétition et de la suppléance qui est importante. O.E. montre fort bien qu'il ne s'agit pas d'une simple alternative stylistique, mais que des facteurs syntaxiques et sémantiques (facteur « constitution de l'objet », facteur « sens du verbe », facteur « représentation », etc.) interviennent, qui font que les deux tours sont rarement interchangeables. Comme le prouve l'exemple suivant :

- Elle hésita un instant sur le seuil, comme on hésite à plonger dans une eau glacée
- *comme on (le) fait à plonger dans une eau glacée

la répétition est souvent imposée par des facteurs internes à la comparative, alors que l'emploi de faire dépend plus de la principale. La raison principale tient à la propriété de représentation (et non de reprise) de (le) faire, qui permet de faire entrer dans la comparative non seulement le verbe de la principale, mais également les différents membres qui l'accompagnent. Dès qu'il y a difficulté, par conséquent, à intégrer certains de ces éléments dans la comparative, c'est la suppléance qui convient :

— Elle s'était protégé les yeux avec l'avant bras replié comme le font parfois les enfants quand ils ont peur (p. 175).

Une seconde propriété syntaxique s'ajoute à cette première fonction de représentation : la flexibilité, qui se traduit par une mobilité plus grande de la comparative. La suppléance peut s'effectuer en avant, en arrière et dans les deux sens à la fois.

On est loin, par conséquent, des conceptions classiques sur le rôle stylistique de (le) faire. Son emploi ne se limite nullement à celui d'un outil permettant d'éviter la lourdeur. C'est le mérite principal du travail d'O.E. que d'avoir fait ressortir pleinement ce résultat. On louera la richesse des exemples, mais on regrettera qu'il n'ait pas tiré profit des recherches linguistiques récentes dans le domaine du verbe (temps, modes d'action, etc.) et de la pronominalisation. La

seule mention d'un travail récent (outre celle d'un de ses articles parus dans Le français moderne) est celle de l'article de M. Delabre (Les deux types de comparaisons avec « comme ») paru dans Le français moderne en 1984 et tiré de sa thèse d'Etat soutenue en 1980. Une attention un peu plus grande aux travaux actuels aurait entraîné, à mon avis, une double conséquence : des concepts plus précis (notamment en ce qui concerne la notion de représentation) et une description plus rigoureuse.

Georges KLEIBER

Luc ISAAC, Calcul de la flexion verbale en français contemporain, Librairie Droz, Genève-Paris, 1985, 499 pages.

L'ouvrage de Luc Isaac constitue une véritable somme : il traite non seulement de la flexion verbale du français, mais aussi de la phonologie et morphophonologie générales, des langages formels et du raisonnement en linguistique. Le but essentiel de l'auteur est de construire un algorithme pour les formes verbales du français contemporain qui débouche sur une description et une classification de la conjugaison française qui soit plus rigoureuse que celles des présentations antérieures, soit traditionnelles, soit plus nouvelles, et qui, surtout, « mette mieux en lumière les rapports entre les diverses désinences ou entre les différents types de conjugaison » (p. 3).

Le cadre théorique choisi par L.I. est celui du formalisme générativiste américain, mais interprété, pour des raisons d'efficacité, à la lumière « européenne » des écoles de Copenhague et de Prague. On trouvera par là-même dans ce travail d'intéressantes réflexions sur l'ouverture de la phonologie générativiste orthodoxe aux dimensions moins abstraites des recherches pragoises.

Le livre se compose de quatre parties. La première (Contexte historique, pp. 1-33) est consacrée à une présentation des principes et définitions et à une revue critique des travaux générativistes sur la question, à savoir ceux de S. A. Schane (French Phonology and Morphology, M.I.T. Press, Cambridge, Mass., 1968), F. Kiefer (Generative Morphologie des Neufranzösischen, Niemeyer, Tübingen, 1973) et M. H. Gertner (The Morphology of the Modern French Verb, Mouton, The Hague, 1973). La seconde (Eléments de théorie, pp. 35-72) justifie l'option formelle retenue, à savoir cette alliance confrontative entre la phonologie générative transformationnelle issue des travaux de Chomsky et Halle, la phonologie générative naturelle (T. Vennemann, G. Hudson et J. B. Hooper) et la glossématique et les théories de l'école pragoise. Dans la troisième (Matériaux formels, pp. 76-175), L.I. élabore la « machine à calculer » qu'il fait tourner à plein régime dans la quatrième (Algorithme de la flexion verbale, pp. 177-430), où l'on trouvera par le menu règles et résultats.

Ces résultats sont, dans l'ensemble, convaincants. On en énumérera quelquesuns informellement. Il est en effet impossible dans les limites d'un compte rendu de présenter le formalisme élaboré minutieusement et avec précaution par L.I. En ce qui concerne la classification verbale, l'algorithme prouve la supériorité du groupement selon le radical sous-jacent (plus précisément selon le phonème qui termine ce radical) et propose un classement hiérarchique où l'on distinguerait d'abord les radicaux vocaliques des radicaux consonantiques. Le caractère explicite ou « énumératif » des règles fait, d'autre part, ressortir toute une série de rassemblements analogiques nouveau (cf. par exemple, le regroupement de mourir, courir, guérir et tenir sur la base d'une conjugaison qui se fait, infinitif mis à part, sur un radical consonantique). Second type de résultats, une amélioration de la puissance de certaines règles (cf. par exemple les règles pour les participes passés en s et en t, les passés en i et en u, etc.) et la mise en relief de nouvelles règles (notamment dans le domaine, fort bien traité par L.I., des verbes dits irréguliers), dont certaines contribuent à des conclusions surprenantes (cf. par exemple, l'inversion de la thèse de l'oxytonisme).

L'intérêt de l'ouvrage est donc réel, même si, comme le reconnaît l'auteur lui-même à la fin, des problèmes de formalisme non résolus, en amoindrissent la praticité. Son application immédiate est surtout informatique plus que pédagogique. Il n'en reste pas moins qu'il apporte une foule de renseignements nouveaux au lecteur non habitué à une démarche algorithmique, mais soucieux de mieux connaître la flexion verbale du français contemporain. Nous suggérerons à cet égard la publication d'une version réduite, plus directe.

Georges KLEIBER

Hanne KORZEN, POURQUOI et l'inversion finale en français: Etude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, Revue Romane numéro supplémentaire 30, 1985, en commission chez Munksgaards Forlag, Copenhague, 223 pages.

Le problème est bien connu : pourquoi l'inversion est-elle possible dans 1) et non dans 2 ?

- 1) a) Qui est Pierre?
 - b) Quand viendra Pierre?
 - c) Comment viendra Pierre?
- 2) *Pourquoi vient Pierre?

Autrement dit, pourquoi l'adverbe interrogatif de cause *pourquoi* ne peut-il déclencher l'inversion du sujet non clitique comme les autres adverbes interrogatifs (temps, lieu, manière, etc.) ?

Hanne Korzen y répond en deux mouvements. Elle montre d'abord, dans les chapitres II et III, la spécificité de l'adverbial de cause *pourquoi* par rapport

aux autres adverbes interrogatifs. La thèse défendue est que pourquoi, parce qu'il sert à fournir une explication, ne décrit pas directement, comme le font les adverbes de temps, de lieu, de manière, etc., la situation concernée. Il ne représente pas un aspect fondamental de l'événement dénoté et est, par conséquent, extérieur en quelque sorte au « micro-drame » que constitue l'ensemble de l'événement et de ses compléments. Il se rapproche, par contre, ainsi qu'il ressort de l'investigation opérée dans le chapitre II, des « membres » de cette phrase élémentaire en ce qu'il partage certaines de leurs propriétés qui les distinguent des adverbes de phrase (cf. la possibilité, par exemple, de constituer le point de départ d'une question partielle). Il occupe ainsi une place intermédiaire entre les adverbes de phrase, qui sont extérieurs à la « phrase centrale » ou « macrodrame » et les adverbes déclencheurs d'inversion, qui sont, eux intérieurs à la phrase élémentaire ou « micro-drame » (cf. le schéma page 38). Le chapitre III, le plus important et, sans conteste possible, le plus intéressant, justifie l'opposition entre les adverbes de cause et les membres de la phrase élémentaire (pp. 57-185), en mettant en avant quinze différences, comme, par exemple, le caractère essentiel des membres de la phrase élémentaire, illustré par l'opposition 3)/4):

- 3) De quelle manière, faut-il résoudre le problème?
 - a) PIERRE doit le faire (et non pas Paul)
 - b) Il faut le faire RAPIDEMENT (et non pas lentement)
- 4) De quelle manière faut-il résoudre le problème ?
 - ? Il faut le faire, parce que Pierre l'a voulu (et non pas parce que Paul vous a dit de le faire)

ou encore la possibilité pour pourquoi de se rattacher à l'énonciation ou à l'acte illocutoire (cf. pourquoi dans le sens de Quelles sont les raisons de dire une chose pareille?). Le lecteur trouvera ici une mine de renseignements sur le fonctionnement syntaxique et sémantique de pourquoi et des autres adverbes interrogatifs. On relèvera en particulier la scission de pourquoi en un pourquoi appelé incolore, qui correspond à l'emploi non marqué tel qu'il se présente dans 5):

5) Pourquoi votre beau-frère est-il parti?

- glose:

Nous savons tous les deux que votre beau-frère est parti. Donnez une explication de ce départ.

et un *pourquoi* « marqué », glosable par *pour quelle raison*, que l'on trouve à l'œuvre dans 6) :

- 6) Pourquoi/pour quelle raison votre beau-frère est-il parti?
 - glose:

Nous savons tous les deux que votre beau-frère est parti pour une certaine raison. Spécifiez *la* raison de ce départ.

Le premier s'avère plus proche des adverbes de phrase que le second, H.K. modifie en conséquence le modèle hiérarchique proposé dans le chapitre II en séparant les deux *pourquoi*. L'incolore est placé cette fois-ci en dehors de la place centrale

avec les éléments périphériques, alors que le « marqué » conserve sa place : il est à la fois interne à la phrase centrale et externe à la phrase élémentaire (p. 184). Une telle modification, qui ne satisfait pas entièrement H.K. elle-même (p. 185), est à nos yeux doublement significative :

- (i) elle prouve que les quinze différences mises en relief dans le chapitre III ne sont pas toutes homogènes. Si elles ne sont pas susceptibles d'être remises en cause, l'intérêt majeur du livre se trouve d'ailleurs dans leur énumération —, leur interprétation, par contre, peut être discutée. Nous retrouvons ici la difficulté inhérente à toute interprétation sémantique et syntaxique de faits distributionnels;
- (ii) elle révèle l'insuffisance des définitions syntaxiques (et sémantiques) des notions de phrase centrale, phrase élémentaire, éléments périphériques, etc. La séparation en deux pourquoi ne nous semble ainsi pas totalement légitime. Cette réserve ne porte toutefois pas atteinte au crédit du facteur sémantique principal dégagé par H.K., à savoir le caractère explicatif de pourquoi. Il faudrait seulement lui donner une traduction sémantique plus précise (cf. qu'est-ce que fournir une explication ?, etc.).

Le chapitre IV apporte la deuxième partie de la réponse à la question de la différence 1)/2). Si pourquoi n'entraîne pas l'inversion, c'est parce que le premier membre de la construction tripartite

Elément antéposé + verbe + sujet non conjoint

doit être un membre de la phrase élémentaire et non un membre extérieur. S'y ajoutent les conditions suivantes : il doit avoir un statut autonome, le verbe doit être sémantiquement faible et non marqué par rapport aux deux autres membres de la construction (cf. de là (vient) mon angoisse) (p. 187) et il doit y avoir une forte cohésion entre l'élément antéposé et le verbe, comme il ressort de l'opposition 7)/8) :

- 7) ? Quand vote Pierre?
- 8) Quand commence le spectacle?

Pour intéressantes qu'elles soient, ces observations mériteraient aussi un prolongement sémantique plus affiné.

Ces manques, empressons-nous de le dire, n'ont pas entamé le plaisir que nous avons eu à lire l'ouvrage de H.K. Sur un micro-sujet de grammaire française, H.K. apporte une foule de renseignements nouveaux, dont la validité dépasse le cadre du seul français pour porter sur l'expression de la cause en général. Un bel exemple d'« ouverture » sur la linguistique générale!

Georges KLEIBER

Normand BEAUCHEMIN, Pierre MARTEL et Michel THEORET, Vocabulaire du québécois parlé en Estrie. Fréquence, dispersion, usage, Sherbrooke, s. é., 1983, XVII+303 pages. (Recherches Sociolinguistiques dans la région de l'Estrie. Document de Travail nº 20.)

On sait avec quel entrain et quelle efficacité les linguistes canadiens progressent dans l'étude du français québécois (cf. RLiR, 1986, pp. 248-253). Le présent ouvrage, dans son Introduction, fait le point sur les recherches concernant la langue parlée en Estrie (Cantons de l'Est entre le Québec et le Nouveau-Brunswick) que poursuit depuis 1971 l'équipe Beauchemin-Martel, de Sherbrooke. Il fournit ensuite deux index : un index alphabétique (pp. 1-233), un index de fréquence (pp. 235-301).

Les auteurs précisent que cette publication constitue pour eux une étape importante de leur travail. Elle communique en effet la liste « complète et définitive » (p. II) — noms propres exclus — du vocabulaire employé dans le texte des réponses aux questions ouvertes de 100 des 150 enquêtes réalisées (soit un corpus de 363.234 occurrences, publié dans les mêmes Documents de Travail). Les contextes sont donnés dans un autre livre : Concordance du corpus de l'Estrie (Document de Travail n° 19, Sherbrooke, 1982 — disponible sous forme de microfiches —).

Le vocabulaire a été lemmatisé selon une procédure semi-automatique grâce à un logiciel mis au point à Sherbrooke, SOLIVO; mais toutes les formes du corpus sont citées, et l'effectif indiqué pour chaque unité. Aucun terme fonctionnel n'est exclu. Comme références pour l'orthographe et le choix des entrées ont été choisis:

- pour le vocabulaire commun au québécois et au français général, le *Petit Robert*, éd. de 1977,
- pour les mots anglais, le Robert & Collins, éd. de 1978 (p. IV).

Les homonymes ont été séparés. Les formes verbales ambiguës sont suivies de l'indice de la personne. Pour des raisons qui ne sont pas exposées, l'indicatif n'a pas été distingué du subjonctif (p. V). On regrette que les A. aient laissé subsister cette confusion, dans un ouvrage qui se recommande par sa volonté de clarté et de rigueur philologique. Par ex., tous les mots anglais ou d'origine anglaise sont signalés par (a): cab, cone, crane . . . Les impératifs sont désignés comme tels : « admettons », « aime », « allez », « va » . . . De même les substantifs, quand ils coïncident avec un adjectif homonyme : « acide », « adulte », « alliée » . . . ; les adjectifs, quand ils se confondent avec un participe passé : « accumulés », « amélioré », « attaché » . . .

Chaque vocable est précédé de sa catégorie lexico-grammaticale (il y en a 9 en tout). Les conventions adoptées surprennent parfois. Par ex., les participes-adjectifs sont normalement rattachés à l'infinitif : « casé (adj) » \rightarrow caser ; « chauffée (adj) », « chauffées (adj) » \rightarrow chauffer ; « commencées (adj) » \rightarrow

commencer. Pourquoi, alors, deux vocables distincts ont-ils été retenus pour abandonné (adj) et « abandonné » (→ abandonner), blessé (adj) et « blessé » (\rightarrow blesser), etc.? La classe des adjectifs risque, dans ces conditions, de voir ses effectifs réduits — ou déformés — sans que l'utilisateur puisse contrôler son matériau (au demeurant, l'index par catégories ne figure pas dans l'ouvrage — mais peut-être sera-t-il publié dans un autre Document ?). De même, il n'existe qu'un vocable, régulièrement classé comme adjectif, pour acide (alors que la seule occurrence est définie «subst.»), adulte (3 occurrences de substantif sur les 4 enregistrées), allié (une seule occurrence de substantif; pas de verbe allier), amical (les seules occurrences sont 2 occ. du subst. « amicale ») . . . Ici, une norme trop théorique en arrive peut-être à altérer la description lexicographique; n'est-il pas excessif, en effet, d'indexer carburant comme adjectif (quand la seule occ. est, une fois de plus, une occ. de substantif?). De même, est-il justifié de réunir sous un seul vocable adjectif carré (n=15) les 4 occurrences de l'adjectif (« carré » 3, « carrés » 1) et les 11 du substantif (« carré » 5, « carrés » 6) ? Le regroupement n'est pas sans conséquence : non seulement la répartition des vocables entre catégories s'en trouve modifiée, mais aussi les calculs de fréquence et les rangs dans les listes de fréquence.

Au niveau de la présentation générale, même si la solution adoptée permet une certaine économie de place dans les listes ou les fichiers, il aurait été préférable qu'un vocable reste indépendant de ses formes et qu'un même signe ne soit pas chargé de deux fonctions différentes, correspondant à deux effectifs différents; ainsi goût vocable (n=40) est confondu avec la forme du singulier « goût » (n=36). Si l'on ne consulte pas constamment la colonne des sous-effectifs, on ne peut savoir si des vocables comme gogo, gommer, goût ont deux formes ou une seule.

Tout ceci n'enlève rien, bien entendu, à l'intérêt de cette liste de 5524 vocables (p. 233). Cet intérêt est double : les vocables recueillis et les vocables absents (dont on pourrait dresser une liste complémentaire en la comparant à une autre liste) contribuent ensemble à définir le stock lexical utilisé le plus volontiers par les francophones de l'Estrie. Si l'on compare la liste à la liste, par ex., du DFC, on remarque l'absence d'abaisser, abaissement, abandon, abasourdir, abasourdissement, abâtardir, abats, abattage, abattement, abattis — soit 11 vocables —, avant d'arriver au 10e terme de la liste. Sur les 10 termes présents, 6 sont des hapax (abandonné adj., abat-jour, abattre, abbé, abc, abcès). La fréquence d'abattoir (n = 5) ne peut être due qu'à une particularité des questions posées! Ce rapide examen du début de la liste pose d'emblée les éternels problèmes de la taille du corpus, du vocabulaire disponible et des relations entre circonstances et actualisation, de la représentativité du vocabulaire collecté et de sa fréquence. A. Juilland, pour ses dictionnaires, a retenu des « univers » de 500.000 mots. On connaît les lacunes des 5.000 premiers vocables figurant sur les listes publiées, malgré toutes les précautions prises pour diversifier le corpus. Au-delà des limites de toute enquête (les A. ont encore un tiers des réponses à dépouiller), on retrouve des questions qui relèvent à la fois de la théorie linguistique, de

l'observation des langues et des finalités pratiques que se fixent les auteurs d'enquêtes.

Sur un plan général, il semble difficile d'admettre qu'un vocabulaire de 5.524 unités constitue le « vocabulaire du québécois parlé en Estrie ». Tout au plus peut-il être considéré comme un apport — déterminé en grande partie par les questions des enquêteurs — au lexique québécois. Quand on sait que certains textes littéraires d'environ 50.000 mots actualisent plus de 5.000 vocables (ex. Giraudoux, Bella, Eglantine, Aventures de Jérôme Eardini: cf. E. Brunet, Le Vocabulaire de J. Giraudoux, Slatkine, 1978, p. 32), quand on connaît la taille de la nomenclature des principaux dictionnaires « abrégés » du français (DFC: 25.000 vocables, Petit Robert 50.000, Lexis 70.000 : cf. L. Collignon et M. Glatigny, Les Dictionnaires, CEDIC, 1978), on ne peut que s'interroger sur la nature et la signification des 5.524 vocables répertoriés, par rapport au français québécois parlé en Estrie.

Sur le plan de l'observation, et des conséquences qui en découlent, ne conviendrait-il pas d'étendre le corpus aussi longtemps que le vocabulaire recensé reste à ce point limité? Car, de deux choses l'une : ou les habitants de l'Estrie n'utilisent qu'un « québécois fondamental » étrangement lacunaire comparé au français général — hypothèse sans doute à rejeter pour son invraisemblance —, ou l'enquête linguistique n'a pas été assez large ; dans ce cas, ses résultats n'ont qu'une valeur provisoire, peut-être même ponctuelle, c'est-à-dire limitée à l'enquête elle-même. Il semble bien que seule une démarche cumulative serait de nature à pallier cet inconvénient de toute enquête.

Maintenant, lorsqu'on s'appuie sur un vocabulaire aussi étroit pour en calculer des indices, et en particulier un indice d'« usage », la réserve s'impose (cf. infra).

Les finalités pratiques — qui ont été exposées dans un volume que je n'ai pu consulter — peuvent expliquer et les modalités de l'enquête et les caractéristiques du vocabulaire (sa relative pauvreté, la part de l'anglais, certaines lacunes). L'option des maîtres d'œuvre est, à ce niveau, déterminante. Mais, s'il est vrai que tout index ou dictionnaire répond à des préoccupations utilitaires, il importe que soit clairement définie la part de l'exigence linguistique dans l'élaboration de l'ouvrage. Ici, justement, il semble que l'enquête lexicale soit d'abord une recherche linguistique, s'inscrivant dans le cadre plus large d'un inventaire du français québécois. Il paraîtrait donc nécessaire de prolonger l'enquête, d'harmoniser les enquêtes dans les diverses régions et, avant de fusionner les apports, de vérifier si les vocabulaires recueillis ne présentent pas entre eux une trop grande disparité — que ne pourraient expliquer des raisons historiques, socio-culturelles régionales.

Dans son état actuel, le *Vocabulaire* est un témoignage partiel, mais où l'on peut saisir sur le vif de nombreuses particularités du québécois parlé en Estrie. Le nombre des termes anglais ou directement dérivés de l'anglais s'élève à 153 (56 ne sont pas signalés comme anglicismes). Parmi les vocables de sémiologie

française, la liste est longue de ceux qui ravissent le lexicologue : abrier, accoter, accrochure, acter, amancher, aplomber, astiner, auto-neige, avant-midi (n.), bacul, bâdrage, bâdrer ... On regrette que la liste ne soit pas déjà une nomenclature de dictionnaire où le curieux apprendrait ce que signifient tous ces mots et comment ils s'emploient. Mais tel n'est pas l'objet de cet ouvrage, qui pourtant fournit parfois de précieuses indications sur certaines locutions : ainsi, sous abord il est précisé que 80 des 83 occ. correspondent à l'adverbe « d'abord » (lequel figure sous de, après « d' », où il n'a peut-être pas sa place !) ; sous arrière, « en arrière » révèle que le vocable n'est employé que dans cette construction (le substantif est classé à part): on en déduit que « (faire) marche arrière », « (faire) machine arrière », etc., ne sont pas attestés dans le corpus ; sous cause, la lexie prépositionnelle « à cause de » mobilise 14 des 16 occ. du vocable. On pourrait multiplier les exemples (à l'inverse on se demande si le corpus ne connaît ni « d'ailleurs », ni « d'accord », non mentionnés).

Souvent, aussi, les auteurs éliminent l'ambiguïté en expliquant le sens d'un terme équivoque : adresse 'suscription', affecter 'toucher', balance 'restant', brosse 'ivresse'. Quant au respect scrupuleux des formes, il s'exerce jusqu'à l'insertion de sic chaque fois qu'un doute sur la transcription serait possible : ex. « alsphate » (asphalte), « émancité » (émancipation!), « pessimisme » (pessimiste). Le soin apporté à l'établissement de cette liste montre que ce document de travail n'a pas été fabriqué à la hâte, comme le sont la plupart des index lancés sur le marché aujourd'hui. Le temps même que suppose l'indexation de l'ensemble des vocables dit assez la patience qu'il a fallu aux auteurs et la minutie de leur analyse.

Dans une étape plus avancée du traitement, pourrait-on souhaiter qu'ils ajoutent à leur liste les lexies, les collocations et tous les types de structures plus ou moins figées, la phraséologie — assorties de leur effectif — ?

En ce qui concerne l'Index « Fréquence-dispersion-usage » qui complète la liste, les A. l'ont établi en réduisant leur corpus (par tirages aléatoires) à un corpus de 300.000 occ., divisé en 6 tranches égales de 50.000 occ. L'effectif figurant dans l'Index est donc parfois différent de l'effectif figurant dans la liste. L'in-

dice de dispersion (D = 1 - - où v représente le coefficient de variation) $\sqrt[V]{n-1}$

 $F \times D$

et l'indice d'usage (U = ---) sont les indices utilisés par A. Juilland dans 100

ses dictionnaires, et bien connus de tous grâce aux publications de Ch. Muller (cf. «Fréquence, dispersion et usage», Cahiers de Lexicologie, n° 7, 1965, pp. 33-42; « Un Dictionnaire de fréquence de l'espagnol moderne », ZfRPh, vol. 81, 1965, pp. 476-483 — repris dans le volume Langue française et linguistique quantitative, Genève, Slatkine, 1979, pp. 197-206 et 207-214; cf. aussi Principes et méthodes de statistique lexicale, Hachette, 1977, pp. 68-76). U, effectif corrigé plus qu'indice véritable, reflète à la fois «l'importance » et «l'utilité » des vocables (p. XIV).

C'est là, cependant, qu'on a du mal à se laisser convaincre par le projet des A.: « notre objectif », disent-ils, « est de tirer une estimation valable de la probabilité d'emploi des mots fréquents et donc « utiles » en québécois parlé, au-delà de la fréquence constatée dans notre corpus. » (p. IX.) La limite du corpus rend très risquées de telles estimations. Faut-il rappeler que le corpus rassemblé par l'enquête du français élémentaire comprenait pour une étendue de texte légèrement inférieure (312.135 occ.), 7.995 vocables — soit 2.471 ou environ 48 % de plus — ? (V. Grand Larousse de la langue française, 1971, « Introduction », p. LXXXII.) Que le Dictionnaire fondamental de la langue française de G. Gougenheim (Didier, 1958, 255 p.), limité à 3.000 vocables, présentait dans sa première page, sur 17 entrées au total, 6 vocables qu'on ne retrouve pas dans le Vocabulaire : abaisser, aboiement, abondant, aboyer, abriter, absence ?

De ces quelques confrontations il ressort

- 1) que des termes dont la fréquence égalerait ou dépasserait la fréquence des vocables recensés si le corpus était élargi n'apparaissent pas dans un vocabulaire partiel ;
- 2) que le rang des vocables attestés et probablement leur fréquence même varieraient de façon notable dans le contexte d'une enquête plus étendue.

Reste que, dans les limites de la collecte et du dépouillement effectués, les indices de dispersion et d'usage sont de sages et utiles garde-fous, en même temps que des informations indispensables pour apprécier correctement la fréquence des vocables. On peut penser, en effet, qu'un vocable réparti régulièrement dans les 6 tranches du corpus aura de plus fortes chances de s'actualiser dans des enquêtes complémentaires. On observe, par ex. que tu (D = 75,83 — valeur après multiplication par 100 —) a un moins bon indice de dispersion que je (D = 92,23); que pour dire (n = 2.447), D est inférieur (91,74) à celui de sembler (94,09 avec n = 198) ou de connaître (93,96 avec n = 167). Je et sembler confirmeraient donc sans doute leur stabilité dans un corpus étendu ; tu, dire dépendraient davantage de la situation.

En fait, la stabilité de je (qui occupe le $5^{\rm e}$ rang de la liste fréquentielle — fait inhabituel —) est déjà liée à la nature orale des textes traités et le phénomène pourrait atténuer sensiblement l'intérêt des indices D et U en général. Dans un corpus comme celui de l'Estrie, en effet, l'origine de l'information assure une certaine homogénéité à la répartition ; la segmentation en 6 tranches ne correspond pas — du moins d'après l'Introduction — à des distinctions entre types de discours. L'indice D de tu le prouve, ou celui de ah (89,92!), de mon (88,28, de moi (96,27)...

Dans ces conditions, la correction de F par U ne peut être bien forte — en tout cas pour les termes les plus fréquents, généralement bien répartis (et à ce compte fidèles représentants de la langue parlée!). Elle n'est appréciable que pour quelques vocables du début de la liste : tu précisément (rang : 39, n=1.395, U=1.058), aujourd'hui (n=339, U=271; mais on est déjà au 103^e

rang !). Il faut attendre le $168^{\rm e}$ rang pour que D tombe au-dessous de 70 (mari). Ce qui traduit la redondance profonde (et naturelle dans ce cas d'espèce) de F, D et U.

De toute façon, et indépendamment de la nature du corpus, U souffre d'une infirmité, comme l'a signalé Ch. Muller (Principes, p. 73), qui découle de D : « Pour les lexèmes à très haute fréquence, il modifie très peu le classement primitif [selon les effectifs bruts, c'est-à-dire F, ou n], alors qu'il reclasse énergiquement les lexèmes à fréquence moyenne ou faible ». Et ce n'est pas un hasard si les A. illustrent, p. XIV, les reclassements des vocables par U et D en choisissant des termes de $6 < n < 14 \dots$

Cela dit, il est vrai que pour les vocables de fréquence moyenne (172 > n > 5 par ex.), D et U à eux seuls sont d'intéressants indicateurs d'irrégularité. Par ex. 6 vocables (gallon, heureux, musique, programme, quasiment, tête) ont le même effectif (n=75). Mais D varie de 93 (programme) à 47 (gallon), ce qui donne pour U respectivement 70 et 35. Un classement selon U serait à cet égard très pratique, car il rapprocherait les vocables d'effectif différent qui se répartissent dans les sous-ensembles du corpus de façon analogue.

Mais c'est parce que ce Vocabulaire de l'Estrie nous fait entrevoir tant de richesses et parce qu'il matérialise le chemin parcouru depuis le début des années 70 qu'il rend l'utilisateur encore plus (peut-être trop) exigeant. Sa fréquentation prolongée conduit de surprise en surprise : qui aurait prévu que mais (n=3.008) était plus employé en québécois de l'Estrie que et (1.557) et ou (690) réunis ? Que la pouvait occuper le 14^e rang de l'index fréquentiel (devançant mais et qui!). Que aimer (qui occupe le 18^e rang des verbes français dans le T.L.F. et le 20^e dans le F.D.F.W., cf. Ch. Muller, Langue française, p. 370) se présenterait ici à la 7^e place, juste après savoir?

Un ouvrage de référence, donc, malgré tout ce qu'il peut avoir de provisoire et d'évolutif, car il marque un jalon dans le vaste recensement du français parlé sur tous les continents.

René PELLEN

Jean-Claude BOUVIER et al., Tradition orale et identité culturelle : problèmes et méthodes, Editions du C.N.R.S., Paris, 1980, 136 pages. Florence CHARPIGNY, Anne-Marie GRENOUILLER, Jean-Baptiste MARTIN, Marius Champailler, paysan de Pélussin, coll. « Parlers et cultures des régions de France », Editions du C.N.R.S., Edisud, Aix-en-Provence, 1986, 281 pages.

Une des résolutions du Premier Congrès de Linguistes (La Haye, 1928), invitant les gouvernements de l'époque et les commissions compétentes de la

Société des Nations à organiser des recherches systématiques sur les langues et les dialectes de tous les pays, soulignait déjà la nécessité de noter, au cours des enquêtes, non seulement des mots isolés, mais aussi des récits entiers faits par les témoins: « Pour donner une idée complète du fonctionnement et de la nature intime des langues, il est nécessaire de recueillir des textes originaux dans chacun des parlers en question et, dans la mesure du possible, d'obtenir des inscriptions phonographiques » (Actes, p. 95).

De fait, dès avant ce mémorable congrès, on avait commencé à enregistrer, à plus d'un endroit (sur cylindres phonographiques, ensuite sur disques; depuis le début des années '50, on le fait au magnétophone), aussi bien des contes, légendes et chansons populaires que des récits et des conversations sur la vie quotidienne, les travaux de la ferme, des champs, de divers métiers, les instruments d'autrefois et d'aujourd'hui, et leur utilisation, les événements locaux, les fêtes, les usages, les coutumes, les croyances, etc. (1); en France, sous l'impulsion de Ferdinand Brunot, des enregistrements semblables (parmi beaucoup d'autres) ont commencé à être effectués, dans les Ardennes, le Berry, le Limousin, etc., à partir de 1912, par la Maison Pathé pour le Musée de la Parole, devenu plus tard Phonotèque Nationale (2), mais il ne semble pas qu'ils aient beaucoup été exploités, ni qu'ils aient fait l'objet d'éditions (3).

A Copenhague, à Prague et ailleurs, ces enregistrements ont dès le début été accompagnés de transcriptions, généralement en notation phonétique et en même temps en orthographe ordinaire ; la « Preussische Staatsbibliothek » et l'« Institut für Lautforschung » de l'Université de Berlin ont même édité et commercialisé, entre les deux guerres, d'importantes séries de disques dont l'une est consacrée à des récits dans divers dialectes français (sous la direction de Gamillscheg), et à chacun de ces disques est jointe une brochure contenant des renseignements sur le témoin, le texte en transcription de Rousselot-Gilliéron, sa traduction en

⁽¹⁾ Ainsi, l'Académie de Vienne (Autriche) a procédé à des enregistrements de textes suivis depuis 1901, l'Université de Zurich dep. 1909 et surtout dep. 1924, celle de Copenhague dep. 1909, plusieurs institutions en Suède dep. 1914, l'Académie de Prusse à Berlin dep. 1920, l'Univ. de Marbourg dep. 1922, l'Académie de Prague dep. 1928, etc. (S. Pop, *Instituts de Phonétique et Archives phonographiques*, Comité intern. permanent des Linguistes, Commission d'enquêtes linguistiques, Louvain, 1956), les Archives de Folklore de l'Univ. Laval à Québec dep. 1944.

⁽²⁾ Cf. Roger Devigne, *La phonothèque nationale*, Paris, 1949, et *Orbis* 1, 1952, 549-552; S. Pop, *La Dialectologie*, vol. 1, 1952, 151-155. V. aussi *TraLiLi* 19, 1, 1981, 167.

⁽³⁾ A Strasbourg, dans les années 1952 à 1955, une trentaine de récits en alsacien ont été enregistrés au magnétophone par Ernest Beyer (Pop, *Inst. de Phon. et Arch. phonogr.*, 197-200),

français et des notes de caractère linguistique (4). De même, on a transcrit et publié, dans des revues ou en fascicules, des récits enregistrés dans les quatre domaines linguistiques de la Suisse (en Suisse romande sous la dir de Tappolet et de Jeanjaquet ; Pop, ouvr. c., 195-6 et 330-342), et parmi ces dernières publications, l'édition de textes oraux en patois francoprovençaux d'Autavaux (Fribourg) et de L'Etivaz (Vaud), établie, avec commentaire linguistique, par Oscar Keller et Ernest Schüle en transcription phonétique en regard d'une transcription en orthographe courante et d'une traduction en français (5), est un parfait modèle méthodologique de la présentation de textes oraux. Plus récemment, Marcel Juneau nous a procuré une autre excellente édition commentée d'un texte oral, en français québécois — conte populaire tiré de la riche collection d'enregistrements de Luc Lacourcière (texte transcrit phonétiquement et transposé en orthographe normale, sans traduction) (6), et des textes de conversation dirigée, recueillis dans ce même domaine de la francophonie, dans la région de Sherbrooke, ont été publiés en six volumes, mais uniquement en graphie courante et sans commentaire, par Normand Beauchemin et Pierre Martel (7).

L'intérêt pour les textes oraux ne date donc pas d'aujourd'hui, il est ancien. Mais il faut savoir gré au GRECO [Groupe de recherches coordonnées] du C.N.R.S. « Atlas linguistiques - Parlers et cultures des régions de France » et, plus particulièrement, à Jean-Claude Bouvier de l'avoir fait renaître en France en rappelant l'importance de ce genre de documents, surnommés maintenant « ethnotextes » (8) (« pour souligner la valeur d'information culturelle qu'ils possèdent » Bouvier), et d'avoir lancé, dans le cadre de ce groupe, comme un prolongement naturel des atlas linguistiques régionaux de France, des travaux préparatoires (enquêtes, transcription, analyses) en vue de la constitution et de la publication de recueils de textes oraux aussi bien dialectaux que non-dialec-

⁽⁴⁾ Une des premières publications, sinon la première, de récits dialectaux (allemands, avec traduction dans la langue littéraire), d'après des disques exécutés par l'Académie de Vienne, se lit dans les *Sitzungsberichte* de cette Académie, Phil.-Hist. Klasse, 158. Band, 4. Abhandlung, Wien, 1908, 28 pages.

⁽⁵⁾ Dialectes suisses. Disques et textes explicatifs édités par les Archives phonographiques de l'Univ. de Zurich, II. Patois suisses romands, Editions Huber & Co., Frauenfeld, 1959, in-4°, 15 pages.

⁽⁶⁾ La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec). Edition et étude linguistique, Québec, Les Presses de l'Univ. Laval, 1976, 143 pages.

⁽⁷⁾ Echantillons de textes libres, Université de Sherbrooke, 1973, 1975, 1977, 1978, 1980, 1981. Cette série de volumes vient d'être complétée par un volume d'étude linguistique et statistique, v. le compte rendu de R. Pellen, ci-dessus, p. 604.

⁽⁸⁾ Dès 1974, à une réunion de travail entre ethnologues, dialectologues et historiens aixois, grenoblois et toulousains, et en 1975, lors d'une réunion du GRECO en question à l'occasion du VII° Congrès intern. de langue et littérature d'oc et d'études francoprovençales, tenu à Montélimar.

taux, narratifs (contes), chantés ou didactiques (formulettes, proverbes, dictons), narratifs littéraires et non-littéraires, récits et conversations reflétant la vie quotidienne et les cultures populaires régionales au sens le plus large du mot.

Le fascicule de Jean-Claude Bouvier, dont le titre figure en tête de la présente notice et qui est le fruit d'un séminaire interdisciplinaire de dialectologues, ethnologues et historiens tenu par l'auteur pendant plusieurs années à l'Université d'Aix-en-Provence (9), n'est pas seulement une indispensable introduction méthodologique à la collecte et à la présentation de ces documents (thèmes à faire traiter par les informateurs [34-37], «la pratique du terrain» [62-82], etc.), mais aussi une intéressante mise au point théorique de leurs divers aspects et des problèmes qu'ils soulèvent. D'après l'auteur, ils feront connaître — et c'est leur premier but — « le langage en situation » [11], mais ils devront également fournir — et Bouvier ne cesse d'y insister — « de précieuses indications sur le milieu dans lequel vit ou a vécu le parler en question » [ib. et pass.]; c'est tout le passé et tout le présent d'une société qu'ils devront retracer [5]. « En définitive, ce que nous voulons réaliser, c'est l'inventaire global du discours culturel oral d'une communauté » [34], c'est la reconstitution, « dans ses principaux traits, [de] la vie du village dans la deuxième moitié du XIXe siècle » et des « principales mutations qui se sont produites jusqu'à nos jours, dans ces différents domaines » [91]. Et voici une seconde ligne directrice : ces recueils ne seront pas destinés seulement à la communauté scientifique [93], on les rendra accessibles à un large public [8], d'où la décision de renoncer à l'usage de la transcription phonétique et de présenter ces textes dans une graphie normalisée faisant appel uniquement aux graphèmes de l'alphabet français [86-87; 133].

Le second volume dont le titre est inscrit en tête de ces lignes est une première réalisation du programme tracé (10). C'est un ouvrage fondé, non pas sur une « enquête thématique » effectuée dans des lieux différents, mais sur une « enquête intensive de type monographique » [Bouvier 62, 67] fournissant un « inventaire global des richesses orales d'une communauté » [ib.], en l'occurrence de Pélussin, localité située dans le domaine francoprovençal (aire de l'ALLy), dans l'extrême S.-E. du dép. de la Loire, entre le massif du Mont Pilat et le Rhône (11). Ce n'est pas non plus un recueil de récits faits par différents

⁽⁹⁾ Une intéressante table ronde « La recherche sur les ethnotextes : problèmes et méthodes » a aussi eu lieu à La Baume-lès-Aix, les 13 et 14 octobre 1980.

⁽¹⁰⁾ D'après la note, p. 14, « Florence Charpigny a analysé les textes et rédigé les commentaires ethnographiques et historiques. Anne-Marie Grenouiller a effectué des enquêtes et a assuré la transcription de l'ensemble des enregistrements. Jean-Baptiste Martin a animé l'entreprise. Il a découvert M. Champailler et a effectué un certain nombre d'enquêtes. Il a traduit les textes dialectaux et rédigé les commentaires linguistiques ».

⁽¹¹⁾ Sur les attestations anciennes du nom de cette localité, à partir du XI^e siècle, v. J.-E. Dufour, *Dictionnaire topographique du Forez*, 1946, 684,

informateurs (Bouvier en demande « au minimum une dizaine » [67]), mais par un seul, le vieux paysan Marius Champailler, de 76 ans, qui est cependant un témoin de qualité exceptionnelle, s'exprimant aisément, avec une certaine volubilité, et au fait de ce qui peut intéresser un « chasseur » d'ethnotextes. Ses récits sont regroupés en six chapitres dont chacun est précédé d'une bonne introduction sur l'essentiel du contenu des textes qui suivent et sur les réalités auxquelles ils correspondent (12); car il y a la « réalité subjective » des informateurs et la « réalité objective » [Bouvier 79, 91], et si le but des ethnotextes doit être de « recueillir le discours sur la réalité que tiennent les habitants d'une communauté », et de faire connaître « la façon dont les individus voient et considèrent eux-mêmes leur propre culture et leur propre histoire », plutôt que « d'observer et de décrire la réalité elle-même » [ib. 41, 70, etc.], il a fallu tout de même commenter les différences éventuelles entre les deux, et cela a été dans l'ensemble bien fait.

Le premier chapitre réunit, sous le titre « Le cycle de la vie », six textes sur la naissance, le baptême, les enfants au travail, l'école, le mariage, « la vie et la mort » [30-49]; le second concerne les fêtes (Noël avant et pendant la guerre de 1914, le Carnaval, Pâques, la fête patronale [58-79]); le troisième, les travaux de la maison (fabrication du pain, celle du beurre, abattage du porc, lessive) [88-119]; le quatrième, la vigne et le vin (travaux de la vigne, vendanges, pressurage, marché au vin, fête de la saint Vincent, patron des vignerons) [126-149]; dans le cinquième chapitre, intitulé « Evolution des outils et des pratiques agricoles », le témoin parle du battage au fléau, de la batteuse et de la mécanisation en agriculture [156-171]. S'y joignent une douzaine de spécimens de la littérature orale : huit contes, dont quatre se rattachent à des contes-types de la classification Aarne et Thompson et trois reposent probablement sur des aventures ou accidents locaux, réels ou inventés [178-215]; cinq courtes légendes et histoires fantastiques terminent ce dernier chapitre [222-231].

Ces textes sont transcrits, sur les pages de gauche, selon la recommandation de Bouvier, en signes de l'orthographe française (leur valeur phonétique dans le patois est expliquée au début [19-22]), tandis qu'en regard, à droite, ils sont, non pas transposés dans un français régional comme par ex. les merveilleux récits de la meunière de Poncins (1939) qui viennent d'être réédités (13), mais traduits, sans aucune recherche stylistique, dans un français courant qui, naturellement,

⁽¹²⁾ P. 127, n. 27, on attribue à tort, comme l'informateur, lui aussi [126], l'introduction de la vigne en Gaule aux Romains. Ce sont en fait les Grecs massaliotes qui les premiers ont cultivé la vigne en Gaule dès avant l'arrivée des Romains (Wartburg, Evol. et structure de la langue fr., 7e éd., 1965, 20).

⁽¹³⁾ Lous Poèmes daoü Païsan, publiés par P. Gardette, et Marguerite Gonon, Lous Contes de la Mouniri, publication de la Fondation Georges Guichard, Saint-Etienne (Centre d'Etudes foréziennes) et Montbrison (La Diana), 1985, 219 pages.

est loin de pouvoir rendre la saveur du récit original ; sans doute aurait-il mieux valu rester bien plus près de la langue parlée de l'informateur (14).

Ainsi j'aurais préféré conserver en français « poupon » pour popon [30] au lieu de traduire par « bébé », ou « quelques sous » pour kouke sou [32, 34, etc.] à la place d'un banal « un peu d'argent » ; — j'aurais gardé « des fois » pour devaé [36, 146, etc.; gloss.], à cause de son aspect populaire (TLF 8, 1022a), au lieu de « parfois » ; — è pts' apré « et peu après » [32] au lieu de « et ensuite » ; ou mérete d'être dze itye « ça mérite d'être dit ici » [36] au lieu de «...d'être signalé » ce qui est un peu pédant ; — oul arevove « ça arrivait » [38] au lieu de «ça se produisait»; — alor itye ne poryon parlo « alors, là, on pourrait parler » [38] au lieu de « alors, à cette occasion . . . »; — la more de familye de lou payizan « la mère de famille paysanne » (ou « chez les paysans ») [100] plutôt que « la fermière »; — ina bouona gouota d'ô-de-viye « une bonne goutte d'eau-de-vie » [110] au lieu de « une bonne dose ... »; — su le bo de vé le Pilat « au bout [de Pélussin] du côté du Pilat » [110] au lieu de « sur l'extrémité . . . » ; — ou (et non i « ils » ou « elles » : lapsus du témoin ?) lye fézye ron de porto . . . « ça ne leur faisait rien de porter...» [116] au lieu de « [elles, = les grands-mères] ne dédaignaient pas de porter »; — [le lendemain, dans les journaux, il y a] le kontye rondzu dou marchiy avé in ptse pou lou pri «il y a le compte rendu du marché avec un petit peu les prix » [146] au lieu de «... avec les indications de prix »; — dyonz ina konversasyon [...] tot a fo koma tote le vaé k'ou se parle « dans une conversation comme toutes les fois qu'on se parle » [204] au lieu de «... conversation tout à fait banale»; — i montevan pe lou riy [...], itye le konbe « ils [les loups] montaient par les ruisseaux [...], là par les vallons » [228] au lieu de « ils passaient par les ruisseaux [...], par les déclivités » (v. aussi le glossaire); etc., etc.

J'aurais aussi laissé l'ordre des mots et le style de l'original dans des cas comme les suivants: le jon de la kanpanye, oul étye rore kant iz alevan ou certificat d'études « les gens de la campagne, c'était rare quand ils allaient jusqu'au . . . » [32], au lieu de « les gens de la c. allaient rarement jusqu'au . . . », ce qui est évidemment correct, mais s'éloigne du style parlé de l'informateur; — de même Alor, kema mon pore, mon pore a s'é maryo « Alors, comme (ou « ainsi ») mon père, mon père (il) s'est marié . . . » [34] au lieu de « Prenons l'exemple de mon père : mon père s'est marié . . . »; — ou encore : oul étsye toujour le jon lou plu riche, alor i te fabrikevan lou maryaje « c'étaient toujours les gens les plus riches, alors ils te fabriquaient les mariages » [35] au lieu de « c'était toujours chez les gens les plus riches que cela se passait, ils vous [sic !]

⁽¹⁴⁾ Par-ci par-là, certains termes patois maintenus dans le français régional sont pourtant conservés dans la traduction et imprimés en italiques. De même, le traducteur a gardé l'article défini devant les prénoms : le Claudius [103], le Baptiste [103], la Marguerite [107], le Régis [191 sqq.], le Toine [205], etc.

fabriquaient des mariages »; — Alor oul \acute{e} (virgule à supprimer à cet endroit) No \acute{e} , No \acute{e} , la fêta $\acute{k}e$... « Alors, c'est Noël, Noël, la fête où ... » [58] au lieu de « Alors Noël, c'est la fête où ... »

Autres remarques à propos de la traduction : aksèptasyon de lou fyansi [38] traduit par « acceptation des fiançailles »] en fait « des fiancés » ; — le tor de le sorse [112] « près des sources »] « autour des s. »; — ïn trepiy, fa d'in grou morsyo de boué forchu k'il an planto traé pele [114] « un trépied, fait d'un gros morceau de bois fourchu où l'on a planté trois pieds »] « . . . trois bouts de bois » : il s'agit de pila, pl. pile, avec le changement local i > e [244], au sens de « tronc (d'arbre) », « morceau d'un tronc d'arbre » (FEW 8, 475a PĪLA ; v. aussi ALLy 236 « le tronc » où cependant le mot n'a été relevé que dans l'Ouest du dép. de la Loire, et DuraffourGloss 7103 « étai » dans le S.-E. de l'Isère) ; ou lye fézye po vergouonye d'anbrassi le grobon [116] «ça ne leur faisait pas honte [aux grands-mères] d'embrasser le grobon »] «...d'attraper le tonnelet (de vin) » (et de boire comme les hommes) : le sens de grobon (v. gloss.) est donné par l'informateur : in' espèssa de ptsi tonelè k'étye fa avé ina branche [...] kroeze d'in obre et dans lequel on emportait son vin en allant travailler dans les champs ou les vignes [ib.]; embrasser a ici le sens vieilli de « prendre entre ses bras », « saisir », « se charger de » (Gdf; FEW 1, 487b; TLF 7, 905b et 907b); — ou fézye de kyuchon [184] « il faisait des tas »] « on faisait . . . » ; — i venyan de la vela [226] «ils venaient des villes»] «...de la ville», c'està-dire de Saint-Etienne ; — assé [222 et ailleurs] n'a-t-il pas le vieux sens de « très », plutôt que celui d'« assez »?

Quelques fautes d'impression relevées au hasard : ple riche] plu [38]; — trévenan « traînaient »] trénevan [108]; — Garpor [114, 116], mais Gaspor [110]; — le lou et lo réno] le réno « le renard » [178]; — ru le rote] su [190]; — i falye passo « il fallait passer »] ou f. [214].

A la fin de l'ouvrage, un rapide aperçu sur les principales caractéristiques phonétiques et morpho-syntaxiques des textes publiés [237-247] est divisé en deux parties : la première fournit des renseignements sur quelques traits généraux du francoprovençal, la seconde réunit les traits particuliers — locaux et régionaux (sans que les limites de ces derniers soient précisées) — du patois de Pélussin (15). Dans ces pages, on corrigera quelques détails : p. 239 HORA - α « heure » [156, etc.] est une forme française, et il en est de même pour $n\alpha$ « nœud » [98] : δ latin fermé et accentué en syllabe libre n'a pas abouti à α en francoprovençal, mais partout à δ ou α (DevauxEssai 196, Veÿ 40, GardetteGéogr Phon 231-2 ; à Pélussin même flou « fleur » [108], « crème » [94 et gloss.], doue « deux » [94, 102], etc.). Le cas de δ ouvert est plus complexe : $ky\alpha$ « cœur »,

⁽¹⁵⁾ Pour les détails, on renvoie, p. 237, n. 45, à un mémoire de maîtrise soutenu à Grenoble et non publié, ce qui ne sert à rien. Il en est de même des renvois à la thèse de J.-B. Martin, également inédite.

ainsi que œy «œuf» [156], mais po «il peut» [104], ouvra «œuvre», bou «bœuf» [62, 192], nar de bou «nerf de bœuf» [190], nou n. de nombre «neuf» [98], nouv an «neuf ans» [102], et même bouone rigote [98]. — P. 241. A propos du pronom personnel sujet, on aurait pu attirer l'attention sur l'habitude de l'informateur de l'employer couramment comme reprise du sujet exprimé par un substantif, par ex. mon pore a s'é maryo, ou le batéme a se passove, la more Touane il a vœy, etc. — P. 242. On peut difficilement considérer les formes chin «chien» ou in «un» comme des résultats d'«évolutions particulières» de la région de Pélussin, v. ALLy 372, 1175, notre Poème de St-Etienne de 1821, p. 120, etc. — P. 246, sous d. Sur l'origine probable des formes toniques me, te (avec è sans diphtongaison), v. DevauxEssai 163, GardetteMorph 24, StrakaPoème 72; ces formes ne sont pas des traits particuliers de Pélussin, pas plus d'ailleurs que nez-otre, vez-otre (ib.).

Le glossaire [255-272], qui fournit plusieurs mots intéressants, contient au total environ 350 vocables (16); il a le mérite de donner des références au FEW pour chaque mot ou presque. A l'avenir, il serait toutefois utile de distinguer, dans ces références, trois cas: a) celui où le mot et le sens figurent dans le FEW, b) celui où le mot y figure, mais pas le sens (par ex. beyota « religieuse », repito « gicler dans tous les sens », etc.), c) celui où ni le sens ni le mot n'y figurent (17).

Malgré la traduction intégrale des textes, il n'aurait pas été superflu d'ajouter à ce glossaire, pour diverses raisons (phonétiques, morphologiques, sémantiques), d'autres mots encore, par ex. akoto v. « écouter » 30 ; — ame s.m. « ami(s) » 138, adj. f. famiye ame 38, mais amiy s.f. dans ame è amiy 138; — bigo s.m. (oxyton) « pioche à deux dents » 126, v. note 26 (FEW 1, 310a BECCUS); — brasyére s.f. « corsage de femme » 116 (FEW 1, 486b; GRLF; dans la traduction brassière en italique) ; — chan au sens de « friche » 126 ; — chavè s.m. « chevet », ici « premier rang des gerbes de l'airée » 156 (explication donnée par l'informateur; v. aussi n. 42) (FEW 2, 262b); — chiy adj.m. «cher » 100; — dyon(z) prép. « dans, parmi » 204 ; — fa s.m. « fer » 94 ; — fena adj.f. « fine » 108 ; — fezui s.m. «fusil» 212; — foué s.m. «feu» 30; — golo s.f. (oxyton) «goulée» 116, 214; jin nég. « point » 228 ; — kabana s.f. (vinye an k.) 130 : d'après l'explication un peu confuse donnée par l'informateur, « manière de planter les ceps de vigne (et les échalas) en triangles de façon à ce que les sarments de trois ceps puissent être pliés et se rejoindre en forme de hutte » (on se serait attendu à trouver, dans l'introduction de ce chapitre, des précisions à ce sujet) ; — koketsiy s.m. « coquetier » 100 (aussi dans l'introduction, p. 85) au sens vieilli et peu connu de « marchand d'œufs ou de volaille en gros, de fruits et de légumes » (GLLF 982a ;

⁽¹⁶⁾ En partant de ce glossaire qui ne renvoie qu'aux chapitres, il est très difficile de retrouver les mots dans le texte. Il aurait fallu indiquer la page et la ligne en numérotant celles-ci soit par texte, soit par page.

⁽¹⁷⁾ V. ma contribution à l'étude du vocabulaire québécois « En relisant Menaud, maître-draveur », TraLiLi 11, 1, 1973 (Mélanges Imbs), 269-294.

TLF 6, 162a; GRLF; FEW 2, 858a: dér. de coq); — kontye s.m. « conte, histoire » 228, « compte » 146; — kouay s.m. « cou » 106; — kouran s.m. « cours (du vin), prix » 146; — kyuchon s.m. « petit tas » de terre 184, de courges 204 (FEW 2, 1491 gaul. * KŪKKA); — kyuva s.m. (oxyton) « couvercle » 88 (avec palatalisation u > u); — lo s.m. «lard» 156; — lyebra adj.f. «libre» (école) 58; maé s.m. « mois » 156 ; — miy s.m. « miel » 178 ; le miy « le mieux » 34, 74 ; mæro v. « mûrir » 126 (FEW 6, 1, 528b MATURARE) ; — mæyra adj.f. « mûre » 112; — monch' a miy « mouche à miel. abeille » 216 (FEW 6, 3, 253b); — mouo s.m. « mot » 76, 112, 160; — ey s.m. « euf(s) » 100, 156; — ondre s.m. « endroit » (oxyton) 34; — ont adv. «où » 178 et pass.; — parsye s.f. « pêche(s) » 92; — pæ adv. « puis » 228, p e y + voy. 36, mais aussi devant cons. 38; — pou adv. « peu » 30, 34, etc.; — poure adj. et subst. « pauvre » 36, etc.; — pressalye s.f.pl. « pressurage » 140 (FEW 9, 361b dér. de PRESSARE) (synonyme dialectal de le trolyalye ib., ou pressurage patoisé d'après trolyalye?); — puizar s.m. « grande cuillière en bois » 114 (dér. de PUTEUS) ; — sèlya s.f. « seille, seau en bois » (FEW 11, 665b); — seno v. «sonner» 58; — septante n. de nombre 140; siy n. de nombre «six » 156, syéz an 140, a syéz ære 156; — sæ adj.m. «sûr » pass.; — tochiy v. «toucher, frapper », ici «faire marcher, conduire (les bêtes sur les chemins) » 192 (FEW 13, 2, 4b); — viy adj.m. « vieux » 34; — vyounye s.m. (oxyton) (trad. viognier) « espèce de cépage blanc » 126, 166 (dans l'Isère, le Rhône, la Loire; aussi fr. dep. AcC 1836, FEW 14, 406a VIBURNUM); yi adv. « hier » 104; — yeen n. de nombre « un » 34, les æne « les unes » 148; etc. — On regrettera aussi que les formes verbales, du moins les formes dites irrégulières, n'aient pas été recensées soit dans les pages consacrées à la langue, soit dans le glossaire.

Quelques articles sont à corriger :

barèlye s.m. (oxyton) et bariko s.m. (oxyton) « tonnelet » : l'étymologie donnée d'après le FEW 1, 331a et b (abfrq. BËRA) n'a été retenue par Wartburg ni dans le FEW 15, 1, 93a, ni dans BlWtbg s.v. baril. Origine inconnue. V. aussi DECH 1, 524b-525a barrica.

barta et beto : supprimer la référence au FEW 1.

bouato v. « s'emboîter exactement, fermer bien » (à propos des fenêtres) 30 (FEW l.c.) plutôt que « joindre, être étanche ».

bouite s.f.pl. « boîtes », ici t. de pyrotechnique « petit mortier qu'on charge de poudre et auquel on met ensuite le feu » (FEW l.c.; TLF 4, 636b) dans l'expr. tsiriy le bouite 148, expliquée par l'informateur (aussi en fr. tirer des boîtes GRLF), et par métonymie « feu d'artifice ».

bouryou s.m. « bourreau », nom donné, probablement au sens d'« apprenti » (Lyon, FEW 1, 642a), au troisième batteur d'une équipe, les deux premiers, qui, lors du cérémonial avant le début du battage au fléau, avaient lancé leurs fléaux le plus loin, étant dénommés « curé » et « valet » (v. l'explication donnée par l'informateur [158]).

brojiy v. : le sens de « prévoir » ne semble avoir été relevé nulle part (FEW 15, 1, 305), celui de « penser, s'imaginer » convient à l'exemple cité [70].

broto v. « brasser », plutôt « pétrir » (la pâte à pain) 90, « remuer, tourner » (le sang lors de l'abattage du porc) 106, cf. FEW 1, 484b BRACHITARE (et non 483 BRACE) et ALLy 406 « pétrir » et 608 « remuer (la sauce) ».

chantorlo v. « chantonner » FEW 2, 222a (au lieu de 3, 1).

défou DEFORIS (BlWtbg; TLF 6, 1003a), et non DEFORAS (FEW 3, 702).

éklyéno v. « pencher, incliner » (FEW 2, 783 CLĪNARE), et non « disjoindre », dans ou falye poz ou léssiy éklyéno 114 « il ne fallait pas le (pron. neutre) laisser penché » (il s'agit d'un seau placé au-dessous du linge pour recueillir l'eau); l'interprétation « il ne fallait pas les (= les cercles entourant le seau) laisser se disjoindre » ne paraît pas vraisemblable.

ékulo s.m. (oxyton) « soupe traditionnelle de pain et de lait » 160 : part, passé « écoulé, égoutté » (v. FEW 2, 884a *écoula* « égoutter »), avec palatalisation de u en u; v. aussi mdauph. *ékulu* « résidu liquide » (ib.) et ALLy 394 « le résidu du 'baraton' ».

élyuve s.f.pl. « étincelles » : à rattacher non seulement à ULWA, mais aussi au gaul. *LEUXOS (FEW 5, 263b), sans doute croisement des deux.

fourne s.m. (oxyton) « gazon séché que l'on brûle » 162, plus exactement « tas de gazon écobué auquel on met le feu » (FEW l.c.), v. la description donnée par l'informateur.

frandolye (et non -oulye) « farandole » 148 : remplacer l'étymologie donnée d'après le FEW 3, 374b, par celle du FEW 15, 1, 252, n. 14 (v. aussi 15, 2, 96b) et du BlWtbg, adoptée par le TLF 8, 658a.

gilye s.f. 228 : supprimer « trou du fausset » : il s'agit bien du fausset « cheville de bois bouchant l'ouverture du tonneau », et remplacer la référence au FEW 2 par FEW 16, 307b-308.

grobon s.m. « tonnelet » : aj. « fait dans une bûche, dans une souche d'arbre » (FEW 16, 410a).

ivronye s.f.pl. « pivoines » : *EBRIONIA, et non *EBRONIA.

jou « jeudi » figure avec raison sous JUPITER (FEW l.c.), mais vient naturellement du gén JOVIS.

klyape s.f.pl. 30, 108, plutôt « copeaux, éclats de bois » (Lyon cliapes, Voiron cliapa, FEW 2, 736b sous 4) que « bûches (de bois) » ; la col. 737a du FEW à laquelle on se réfère ne fournit que des dérivés préfixaux (verbes et subst.) commençant par es-.

klyoutro v. « clouer » 108 : FEW 2, 770a, et non 768.

krapa s.f. « mare de raisin » 108 : FEW 16, 360a, et non 359b.

 $\emph{m\'e}$ adv. « plus, davantage » : aj. $\emph{m\'ez} + \text{voy.}$ ou pause, $\emph{de m\'ez}$ an $\emph{m\'ez}$ « de plus en plus » 106,

meno v. « être en chaleur » (bêtes) 230, mais aussi meno le sorse « amener, faire surgir les sources » (à propos de la terre grasse) 112 (le témoin : je sè po se k'ou vou dire « je ne sais pas ce que cela veut dire »).

modo v.: compléter la référence : FEW 6, 3, 171b.

ora dans l'expr. folye d'ora « lierre », aj. : au lieu de folye d'éra (HEDERA) par confusion avec air, d'où d'ora « de vent », et corriger la référence : FEW 4, 397a (au lieu de 396).

ou, zou pron. neutre « il » : aj. oul + voy., par ex. oul arivove 34, oul \acute{e} « c'est » 34, etc.

 $\it planson$ s.m. « branche de peuplier, de saule » 94 (FEW $\it l.c.$) au lieu de « peuplier ».

potaé et potyère ne sont pas des composés de PASTA, mais des dérivés (à corriger aussi ailleurs).

rodzesse s.f.: lyon., for. radissi signifie partout «brioche» (FEW 10, 90b-91a; ALLy 886 «brioche des rois») et kouore la rodzesse 74 a naturellement le sens de «courir la brioche», la brioche étant le prix à gagner dans une compétition comme la course de chevaux, d'où l'emploi de rodzesse au sens de «course de chevaux» (du moins dans le propos du témoin).

siy s.m. «aire de battage» vient, non pas de SOLUM (FEW 12, 77a), mais de SOLEA devenu *SOLIUM (FEW 12, 40b; ALLy 88, t. V, p. 60).

sokana s.f. « soupe de pain et de vin sucré » vient, certes, de SŪCUS, mais son o s'explique par l'influence de sope « soupe ». Poncins sukana « vin froid sucré dans lequel on trempe le pain » (Gonon).

solo s.f. (oxyton) « airée ... » : corriger SOLIUM en SOLUM (v. FEW l.c.).

trère v. : aj. trère dez ékyu « faire sortir des écus, donner de l'argent » 58 (plutôt que « ils apportaient des écus » ce qu'on lit dans la traduction) ; pour ce sens de traire, v. FEW 13, 2, 182a-b.

Enfin, on aurait aimé trouver une liste des noms de lieux dont parle l'informateur sous leurs formes patoises, en plus de la carte des alentours de Pélussin [15] qui donne les noms français des localités et des hameaux. J'ai ainsi relevé, parmi les formes intéressantes, par ex. San-Chame « Saint-Chamond » 136, 190, 226, San-Michiy « Saint-Michel » 74, San-Pou « Saint-Paul » 136, 190, Sant-Etyène 132, 136, 226, mais Seint-Etyène 32, 146, Seint-Agréva 72, Sein-Vinson 146, Sein-Martsin 200; Kondriy « Condrieu » 144, Viriy « Virieu » 200; La Vyèla « La Vialle » 46, 63, 136; Var-de-Ji « Rive-de-Gier » 102, 192 (dans la traduction, River-de-Gier est une faute d'impression), nom employé déjà par le poète local Guillaume Roquille en 1830 (Ballon d'essai, p. 5 et pass.; d'après Dufour, Dict. top., ce serait l'attestation la plus ancienne), var ayant le sens de « vallon, vallée » (Puitspelu, FEW 14, 136b VALLIS).

En somme, malgré les quelques réserves que je viens de formuler pour ce qui est de la traduction du texte et de la partie linguistique de l'ouvrage, les récits de Marius Champailler constituent une lecture intéressante qui mérite l'attention à la fois des romanistes-dialectologues et des ethnologues.

Toutefois, une question de principe se pose au sujet des ethnotextes en France. Leur collecte est assurément une entreprise hautement souhaitable et il faudra la poursuivre, même s'il ne peut pas être « question de publier dans son intégralité le contenu d'une trentaine d'heures d'enregistrements réalisés dans une commune » (Bouvier 89); on aurait même pu élaguer par-ci par-là les textes dont nous venons de nous occuper. D'autre part, d'une région à l'autre, d'une commune à l'autre, il y aura nécessairement des redites dans les témoignages sur la vie quotidienne, la famille, les travaux, les fêtes... Il faudra aussi, comme c'était prévu, donner la parole à chaque endroit à plusieurs informateurs.

Mais chaque chose en son temps. Il ne faudra surtout pas qu'en se lançant dans cette nouvelle entreprise, si séduisante qu'elle soit, le GRECO du C.N.R.S. « Atlas linguistiques - Parlers et cultures des régions de France » retarde l'achèvement des atlas régionaux. Certains d'entre eux ne sont, depuis des années, qu'au premier ou au deuxième volume sur les trois primitivement prévus ou les quatre vers lesquels on s'achemine avec raison dans plus d'un cas; pour la Picardie, région pourtant si importante, nous ne disposons toujours pas d'une seule carte. En fait, un seul atlas est achevé, celui du Lyonnais, de Pierre Gardette ; tous les autres sont incomplets, même si les cartes de l'aire en question (comme celle de l'ALG, de l'ALJA, de l'ALCe, etc.) ont toutes été publiées. Car il ne suffit pas d'avoir à notre disposition seulement les volumes de cartes pour pouvoir exploiter, comme il faut, les immenses richesses de documentation que ces cartes contiennent. Il est possible que tous les responsables d'atlas régionaux ne soient pas en mesure d'élaborer un volume de commentaires de cartes semblable à celui que Pierre Gardette a donné de celles de son ALLy (vol. V. 1976, 850 pages), mais il sera absolument nécessaire de publier, pour chaque atlas (et sans doute, plus tard, pour leur ensemble) un index des concepts (c'est-à-dire des cartes (18), d'autant plus que la suite des cartes n'est pas la même dans tous les atlas), ainsi qu'un index exhaustif des mots figurant sur toutes les cartes (19). Sans cela, nos atlas régionaux resteront — je l'ai dit (RLiR 48, 1984, 495-6) un amas de matière brute, précieuse, certes, mais difficile à utiliser. Aussi, si l'on n'arrive pas à convaincre le GRECO des Atlas de la nécessité d'achever rapidement, sans se laisser détourner vers d'autres entreprises, sa mission première, essentielle, et de compléter, tout aussi rapidement, les volumes de cartes, sinon par des volumes de commentaires, du moins par des index sûrs — soigneu-

⁽¹⁸⁾ Dans certains atlas, comme l'ALLR, on trouve au moins des listes alphabétiques des concepts à la fin de chaque volume. Pour l'ALJA, il existe un *Index français des notions et des formes étudiées*, fascicule ronéotypé, établi à l'Université de Grenoble, Ed. du C.N.R.S., 1981, 38 pages.

⁽¹⁹⁾ Gilliéron et Edmont ont fait paraître la *Table de l'ALF* (1912) quatre ans après l'achèvement de la publication de l'atlas lui-même,

sement vérifiés — des concepts (v. ALLy 4, 164-182; ALMC 4, 185-217) et des mots avec leurs significations (v. ALLy 5, 683-815), les auteurs des atlas et le C.N.R.S. seront-ils sévèrement jugés par la communauté scientifique internationale.

Georges STRAKA

Aspects de la vie traditionnelle en Wallonie, actes de la section de folklore du Premier Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique — Comines (1980), Commission Royale Belge de Folklore (Section Wallonne), coll. « Contributions au Renouveau du Folklore en Wallonie », vol. XIV, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 1983, 80 pages.

Ce volume renferme neuf articles dont le seul lien est une recherche à caractère ethnographique avec une prédominance qui pourrait être accordée aux fêtes et aux jeux. Voici ces articles.

Bernard Coussée, Les cultes populaires des saints Blaise et Ghislain dans le Nord de la France (5-13). Depuis plusieurs années, l'auteur de cette contribution publie des ouvrages de grand intérêt pour la connaissance du folklore régional et les membres de la Société de Mythologie française ont souvent l'occasion d'apprécier ses articles (pour ses travaux, v. notre «Bibliographie d'ethnologie picarde », coll. du Centre d'Etudes picardes de l'Université de Picardie, n° XXX, 1985). Dans le présent article, il recherche, en s'appuyant sur une bibliographie sommaire, mais bien appropriée, ce qui a rendu populaires les saints Blaise et Ghislain dans la partie septentrionale du domaine picard et il leur associe le nom de quelques autres saints parmi lesquels on relève Saint Corneille et Saint Vaast.

Albert Doppagne, Les monstres dans la fête (15-20). Dans cette étude, l'accent est mis sur ce qui attire traditionnellement chez les monstres : l'insolite et l'exotisme, tout en soulignant le côté commercial regrettable qui pousse certains forains à présenter de nos jours des spectacles nouveaux en cultivant le goût morbide qui existe chez les humains. Le rapport avec le folklore belge ne peut être perçu qu'avec la « grosse Bertha » présente à la foire du midi de Bruxelles et l'allusion au célèbre « Lumeçon » de Mons en Hainaut. Nous reviendrons, plus loin, à propos de l'article d'Anthyme Robette, sur ce personnage fantastique.

Jean-Pierre Ducastelle, Sociologie des porteurs de géants d'Ath à la fin du XIX^e siècle (21-30). On connaît l'importance et la renommée des géants d'Ath et le musée de folklore local que j'ai visité en 1982 peut en donner une éclatante idée. L'étude de Jean-Pierre Ducastelle révèle que les porteurs de géants appartiennent aux classes les plus défavorisées de la ville et que ce sont des athois ou des individus originaires de localités voisines de Ath. Il faut croire que la force physique des manouvriers les prédispose à la dure tâche qui consiste à

porter les géants tout le temps que durent les défilés. On trouvera, en annexe I, la liste des porteurs pour l'année 1913, avec leurs adresses, leurs professions et leurs âges. La famille Boulard (annexe II) semble être celle qui a joué le plus grand rôle dans ces fonctions bénévoles. Une étude originale menée avec beaucoup de soin.

Jean Fraikin et Marie-Thérèse Counet-Bettonville, Les pèlerinages en Wallonie (31-36). Les auteurs justifient tout d'abord leur démarche et font état de la méthode adoptée avec, en particulier, l'usage d'un questionnaire adéquat. La partie picarde (que nos amis belges ont l'habitude d'assimiler à ce qu'ils appellent la Wallonie) n'est pas négligée avec les centres de Tournai et de Mons. Le Hainaut est, selon les auteurs, riche en informations. Ce travail prolonge, en fait, celui entamé à Bonn (RFA) sous la direction du Docteur Simons. Les résultats obtenus sont déjà satisfaisants, mais les auteurs estiment qu'il reste encore beaucoup à faire. Un bel exemple d'investigation collective qui portera sûrement ses fruits dans les prochaines années.

Claude Hennuy, Bidaudus, une curieuse symbolisation humaine du carnaval à Cour-sur-Heure (37-42). Personnage fantastique dont le nom évoque le « ventre » (bide, mot originel, étant la forme populaire), qui présidait aux agapes du Carnaval encore aux siècles derniers, mais qui, par suite d'un différend avec une localité voisine, fut dérobé et la tradition eut tendance à se perdre. Cette évocation n'est pas sans rappeler le Gambrinus que l'on trouve notamment à Armentières (France) et qui évoque la bière (cf. notre « Glossaire du moyen picard » aux articles cambier et gambage). Une très intéressante contribution à la connaissance d'une coutume malheureusement obsolète depuis 1883.

Alexandre Keresztessy, Film et télévision, une approche du folklore par l'audio-visuel (43-56). L'auteur estime que les folkloristes ne manqueront pas de faire appel à la télévision qui ne peut que rendre de grands services à leur science. Il montre le rôle joué déjà par les media, depuis la fin du siècle dernier. Pour le folklore wallon, les premiers documents utiles datent de 1929 (p. 49) grâce à Joseph-Maurice Remouchamp, directeur du musée de la vie wallonne depuis 1970 (p. 51). Une phrase-clé: « Le film ethnographique et de folklore est un outil indispensable pour mieux connaître l'homme ». Cette utilisation des techniques modernes des moyens de communication est un exemple que devraient suivre, à l'instar des belges, les réalisateurs français avant la disparition complète des anciennes coutumes et pour l'édification des générations présentes et futures.

Anthyme Robette, La «limerodje» dans la Basse-Sambre (57-68). Dans cet article est évoquée l'ancienne coutume déjà étudiée par Vandereuse en 1953. Il s'agit d'un masque zoomorphe appelé lumerodje (la forme limerodje du titre est probablement une variante du nom comme le laisse supposer la note 2). Anthyme Robette passe en revue les manifestations de la fête à Haut-vent, à Névremont et dans trois autres localités de la Basse-Sambre. La coutume paraît bien

implantée de nos jours à en juger par ce que nous rapporte l'ethnographe. Les illustrations apportent un utile complément aux descriptions. On aurait aimé avoir une tentative d'explication du terme *lumerodje* (et variantes), terme absent dans le « Dictionnaire liégeois » de Haust. Un rapport avec *lumeçon* semble probable si l'on se réfère au mot rapporté par Albert Doppagne dans son article (p. 18).

Pierre Ruelle, Les archaïsmes syntaxiques en Borain (69-71). Ce court article de notre éminent collègue, qui a déjà apporté tant de contributions précieuses pour la connaissance du picard du Borinage, peut servir de prototype pour une démarche similaire dans d'autres tronçons du domaine linguistique. Les rapports avec l'ancien français sont bien montrés et de telles comparaisons prouvent, s'il en était besoin, que les dialectes, même quand ils ne seront plus pratiqués, restent une source indispensable pour la connaissance toujours plus approfondie d'une langue nationale.

Jacques Willemart, Un jeu traditionnel: les joutes d'échasses à Namur (73-79). L'auteur fait observer, avec juste raison, que le terme « échassier » doit être éliminé au profit d'échasseur (français régional). Dans cette étude folklorique les considérations lexicales ne sont pas absentes. Les dialectologues apprécieront, comme il se doit, les mots wallons chacheux (échasseur, par aphérèse), l'expression coup d'pougne à stomac (p. 77) et le petit vocabulaire de la page 79. Une telle contribution souligne, une fois de plus, les rapports étroits qui existent entre le parler et les coutumes d'un lieu déterminé.

René DEBRIE

Le folklore du corps humain, actes du colloque organisé aux Facultés Notre-Dame de la Paix, à Namur, le 11 octobre 1980, par la Fondation Charles Plisnier en collaboration avec la Fondation Albert Marinus et sous les auspices de la Commission Royale Belge de Folklore (section wallonne), coll. « Contributions au Renouveau du Folklore en Wallonie », vol. XV, Bruxelles, Ministère de la Culture française, 1983, 102 pages.

A la différence du volume XIV, un thème général a été proposé ici aux participants du colloque assurant ainsi à ce travail une unité réelle.

Dans une brève *introduction* (7-8), Albert Doppagne déplore, à juste titre, que les folkloristes se soient trop peu attachés jusqu'ici à l'étude du corps humain. Il souhaite que le colloque devienne le point de départ d'une recherche « sur les croyances et les pratiques dont le corps humain est le lieu géométrique. »

Pierre Ruelle, Les noms des parties du corps en borain : comparaisons et images (9-13). Voici une riche contribution qui satisfait à la fois le folkloriste

et le dialectologue. Bon nombre d'expressions très typiques en borain ont leur correspondance dans d'autres parlers picards. On les trouvera malheureusement disséminées dans les divers lexiques dialectaux publiés depuis le siècle dernier. A titre d'exemples, nous citerons : avwèr dé lipe kome dé rbor a gate, à Morvillers-Saint-Saturnin (Am 202), en Sud-Amiénois (cf. borain, p. 10 : des lèves come des bords de têle) ; i n'o pwin rbéyi s'boutinne o matin, à Villers-Bocage (Am 21), dans l'Ouest-Amiénois (cf. borain, p. 12) : i n'a gné ravisé s'boudène audjor-d'hui) ; avwèr in tchu kome inne jumin d'tronpète (...comme une jument de trompette de cavalerie), à Fieffes (Dl 63), en Amiénois (cf. borain, p. 12 : èle a én cu come ène mande à prones) ...

Lucien Léonard, Du concret à l'abstrait dans les appellations traditionnelles des parties du corps humain (sources dialectales) (14-20). Cet article complète, dans une certaine mesure, celui de Pierre Ruelle parce qu'il prouve la richesse du vocabulaire dialectal dans un domaine bien particulier. On peut cependant regretter que les nombreuses expressions citées, qui appartiennent au wallon, ne soient pas strictement localisées comme l'exige aujourd'hui toute démarche de cette nature.

Françoise Loux, Proverbes français relatifs au corps (21-29). Personne ne niera l'intérêt que présente cette contribution au plan bien charpenté et qui révèle une bonne documentation autour du thème proposé pour le colloque. Pourtant il nous semble qu'une telle étude n'entre pas tout à fait dans le cadre de la recherche dialectale. Il aurait été intéressant, par exemple, de retrouver en wallon, les équivalents des proverbes français que l'on cite. Nous songeons notamment à : un verre de vin dans une vieille panse est comme une poutre neuve dans une grange (p. 25) que nous connaissons en picard avec : in bwin vère ède vin din inne vyèle panche, ch'é in potyeu din inne vyèle granje, que nous avons relevé à Namps-au-val (Am 188), en Sud-Amiénois; Mieux vaut laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez (p. 25) que l'on rapproche de Myu vo lésyé s'n'éfan morveu k'ède li araché sin né, que rapporte Corblet, dans son « Glossaire picard » (publié en 1851, Laffitte reprints 1978, voir page 161) ; il ne sert à rien de peigner un diable qui n'a pas de cheveux (p. 25), que nous connaissons à Contay (Am 13), en Amiénois, sous cette forme : one peu pwin pényé in dyabe k'i n'a pwin d'kavyeu.

Jean Germain, Le corps humain dans la toponymie (30-42). C'est là une manière très originale d'envisager les choses. L'investigation à laquelle se livre Jean Germain est tout à fait remarquable, d'autant plus que la documentation est abondante et que les témoignages sont hautement significatifs. Un tel article ne peut qu'enthousiasmer le dialectologue, le toponymiste et, bien entendu, le folkloriste.

Albert Doppagne, Le folklore du système pileux (43-52). Le savant belge nous introduit dans une exploration détaillée non dépourvue d'humour. On est frappé par la richesse et la variété des expressions où le français prend assez souvent le pas sur le wallon. La croyance wallonne selon laquelle « les bébés roux sont

trop cuits » (p. 47) a son équivalent en Picardie méridionale. A Contay (Am 13), on dit d'un individu aux cheveux roux k'il é rèsté lontan din ch'four.

Jacques Beckman, Recherche sur la genèse du portrait stéréotypé de la sorcière (53-74). Dans la présente démarche, l'auteur tente de dégager l'archétype de la sorcière. C'est une vieille femme qui est « par excellence le symbole de la déchéance physique de l'être humain » (p. 60). La sorcière est éternelle parce qu'elle peut renaître alors même qu'on la croyait morte avec les croyances d'antan. Le poète picard du Vermandois, Raymond Beaucourt, répond, par les vers qui suivent, à la question posée par Jacques Beckman à la fin de son article :

ché vyèle chourchèle don parle ché live, é k'vou kroyin morte nya lontan, kontinu trankilmin a vive... é j'su mème seur k'in vou promenan, vou n' n'avé vu portan moustache, dé longue moustache tou kome nou ka, san doute intrin d'fware dé grimache a leu fèrnète ou sur leu pa...

Françoise Lempereur, Le corps humain dans les enfantines (75-91). L'enfantine est une chanson chantée à l'enfant. Dans un examen très méthodique, Françoise Lempereur distingue les sauteuses, les amusettes, les claqueuses et les risettes. Voilà assurément une riche collecte dans le domaine wallon qui met en branle tout le corps humain et qui montre bien qu'autrefois on n'avait pas besoin de placer l'enfant devant des jouets sophistiqués et coûteux pour le distraire.

Delphine Manet, Une enquête sur les croyances et les expressions dialectales relatives au corps humain (92-102). Les résultats de l'enquête menée par Delphine Manet sont hautement significatifs. Tous les témoignages recueillis sont dûment localisés et confèrent à cette étude un caractère scientifique certain qui est en parfait accord avec les objectifs poursuivis par les Atlas linguistiques et ethnographiques réalisés en Belgique et en France depuis une quarantaine d'années. On constatera, comme dans les articles de Françoise Loux et de Jean Germain signalés plus haut, quelques analogies avec des expressions en usage dans le domaine picard. Citons, à titre d'exemples, à propos des grands yeux (p. 101) : fwère dé zyu kome dé vwère a monte (faire des yeux comme des verres de montre — ces derniers étaient naguère très gros —), à Molliens-au-bois (Am 22), en Amiénois. Et cette expression synonyme, non moins pittoresque, dans le même village : avwèr dé zyu ron pi sortan kome deu prone da in bouzo (avoir des yeux ronds et qui ressortent comme deux prunes dans une bouse de vache). A propos du strabisme (p. 101), on dit, non sans malice, à Doullens (Dl 1) : il o in n eule k'i tcheuye dé srize épi l'eute k'i rbé si ch' garde i vyin (il a un œil qui cueille des cerises et un autre qui regarde si le garde-champêtre arrive) ; à Avesnes-Chaussoy (Am 106), en Sud-Amiénois, on dit : il o in n euye k'i ju o biyar pi l' eute k'i konte ché pwin (il a un œil qui joue au billard et un autre qui compte les points).

René DEBRIE

Philologie médiévale et éditions de textes

Cristine SCHWEICKARD, «Sobre.l vieill trobar e.l novel» Zwei Jahrhunderte Troubadourlyrik. Thematische Schwerpunkte und Schlüsselbegriffe. Ein interpretatorischer und inhaltsanalytischer Versuch. Frankfurt/M.: Haag + Herchen, 1984. (Untersuchungen zur romanischen Philologie. Neue Folge, Band 5), 385 pages.

Dans cette étude, la philologie et l'informatique — souvent considérées comme deux mondes incompatibles — se rencontrent : leur évolution aussi a été jusqu'ici fondamentalement différente : tandis que les informaticiens tendent à envahir tous les domaines de la vie, y compris la philologie, les philologues, eux, ne peuvent s'empêcher de la voir avec quelque méfiance, et s'ils l'acceptent petit à petit pour son côté « pratique », surtout pour le traitement de textes (le présent compte rendu, composé sur ordinateur, en est un exemple), ils semblent carrément hostiles à l'ordinateur dans le domaine de la recherche proprement dite,

Or, l'étude de C. Schweickard transgresse ce tabou, car l'ordinateur est son principal instrument de travail — et ceci pour un sujet considéré comme aussi exclusivement littéraire que la lyrique des troubadours. L'auteur est parfaitement consciente de la nouveauté de cette approche, qu'elle défend (un peu trop longuement à notre goût) dans son introduction. Outre le côté un peu trop théorique et scolaire de cette partie, il faut regretter que l'auteur ne semble pas avoir tenu compte des expériences récentes des quelques médiévistes — aussi rares soient-ils — qui sont en train de mener a bien des projets d'informatisation de la recherche, comme p. ex. D'Arco Silvio Avalle à Florence (CRUSCA) pour les débuts de la littérature italienne et P. T. Ricketts à Londres pour le « Corpus des troubadours ». Ce qui, entre parenthèses, nous amène à la constatation que la médiévistique a un besoin urgent de coordonner, à un niveau international, ces projets.

Dès le début, l'enthousiasme prudent de C. Schweickard vis-à-vis des possibilités de l'informatique rassure ceux qui craignent que l'ordinateur puisse « remplacer » le travail intellectuel du chercheur. Elle affirme au contraire : « Die Arbeit mit der EDV kann für Philologen nutzbringend sein, wenn ihr Einsatz auf das bezogen bleibt, was Computer leisten können ; die EDV kann dem Wissenschaftler Arbeiten abnehmen, die unverhältnismässig viel Zeit, Energie und Geld kosten würden. » (p. 21s.). Or, l'informatique peut seulement faciliter considérablement le travail du chercheur (p. 239) : « Eine Maschine kann dem Wissenschaftler nicht die Denkarbeit abnehmen. Doch sie ist ein verlässlicher Gehilfe bei Quantifizierungen und Systematisierungen aller Art. » Il y aurait pour l'informatique d'énormes possibilités dans l'édition et la mise au point des textes, surtout lorsqu'ils nécessitent p. ex. l'exploitation d'un nombre important de manuscrits par pièce, comme dans le cas d'une éventuelle réédition des poèmes

de Bernart de Ventadorn, ou bien encore pour établir une véritable « banque de données » sur les troubadours.

Cependant, l'objectif de C. Schweickard est plus complexe : elle veut arriver par sa méthode à une « vue générale, mais moins généralisée » de la lyrique troubadouresque (p. 235 : « Eine umfassende und doch weniger verallgemeinernde Beurteilung der Troubadours ») et elle se fixe à cette fin trois objectifs de recherche (« Forschungsfragen », p. 33) : 1° l'évolution de la lyrique troubadouresque, ses termes-clé et sa poétique dans le temps ; 2° l'évolution de la fin'amors en particulier et 3° l'évolution des idées poétiques chez les troubadours.

En ce qui concerne le premier point, l'auteur montre clairement que la lyrique troubadouresque — hypothèse souvent postulée dans les préfaces des diverses études, mais rarement prise en considération par la suite - a subi d'importants changements au cours de ses deux siècles d'existence ; aussi ses termes-clé (p. ex. cortezia, joven, largueza, mezura, sen, p. 76s.) ont-ils évolué et une approche chronologique qui tienne compte de ces changements s'impose désormais. Ils se seraient opérés plus précisément aux tournants de l'histoire de l'Occitanie, tels que la guerre des Albigeois. La deuxième partie est consacrée plus particulièrement à un de ces termes-clés, la fin'amors. Il résulte des statistiques, selon C. Schweickard, que les conceptions amoureuses des troubadours varient tout autant que les termes-clé analysés auparavant, ce qui l'amène à la conclusion suivante: « Es gibt demnach keinen einheitlichen 'Liebeskodex' der Troubadours. Nicht nur, dass die einzelnen Zeitspannen unter dem Einfluss politischer und gesellschaftlicher Umstände differenzierte Konzeptionen zur Liebe entwickeln, die philologische Feinarbeit zeigt zudem noch deutliche Unterschiede von Dichter zu Dichter auf. 'La fin'amor des troubadours' ist eine Fiktion. » (p. 237s.). La dernière partie, sur la poétique des troubadours, est moins formelle dans ses résultats, ayant pour conclusion que la technique, la « Poetologie » n'avait pas, pour les troubadours, l'importance que la recherche actuelle a tendance à lui accorder. Cela ne paraît peut-être pas tout à fait nouveau, mais dans la présente analyse ces conclusions sont, pour la première fois, « prouvées » par des statistiques très détaillées.

Ces statistiques ont de très solides bases dans l'analyse de 239 poésies de 61 troubadours de cinq époques différentes (cf. l'annexe III : « Textgrundlagen zur quantitativen Untersuchung », pp. 334-340). Le choix des textes selon ce système, i.e. la sélection de différents choix des textes selon ce système, i.e. la sélection de différents troubadours appartenant à cinq « tranches » délimitées de la production troubadouresque (Table, p. 40), a pourtant des inconvénients graves : outre le fait que la plupart des troubadours sont très difficiles à dater avec quelque précision, cette sélection élimine aussi d'office un certain nombre de troubadours de première importance, tels que celui que nous venons de citer, Bernart de Ventadorn ; d'autres y prennent un trop grand poids, comme p. ex. Marcabru dans le premier groupe (1125-1149), qui, sur un total de 62 poésies, en comporte 55 de ce troubadour, ce qui risque tout de même — il suffit de penser

à ses conceptions amoureuses tout à fait particulières — de fausser les résultats de statistiques, trop chargées ainsi des caractéristiques d'un seul poète.

Mis à part cette réserve, qu'il serait facile de lever par une étude portant sur l'ensemble du corpus troubadouresque, il faut souligner que le lecteur ne doit pas se laisser décourager par le côté technique qui peut rendre parfois un peu difficile l'accès aux statistiques. Elles constituent en effet une source d'informations précieuse pour toute étude sur les troubadours, et il serait tout à fait dans l'esprit de l'auteur que sa méthode trouve des continuateurs. C'est sans aucun doute cette méthode qui fait l'originalité de ce livre et il faut espérer qu'elle encouragera d'autres chercheurs à se servir des multiples possibilités offertes par l'informatique.

Angelica RIEGER

Paul OURLIAC et Anne-Marie MAGNOU, *Le cartulaire de la Selve*, La terre, les hommes et le pouvoir en Rouergue au XII^e siècle, Editions du CNRS, Paris, 1985, 421 pages.

On lit dans l'avant-propos, p. 5 : « La découverte, dans le fonds de la Commanderie de Malte (1), du petit Cartulaire de la Selve (2), est à l'origine de ce livre, Mal inventorié, le fonds avait échappé à la recherche de Clovis Brunel; il contient cependant, outre les deux cent quatre actes du cartulaire, un précieux rouleau de trente-cinq actes et quelques actes originaux antérieurs à 1200. » A la page suivante, nous apprenons qu'on publie « 255 chartes dont 194 du XII^e siècle ». Cf. ce que l'on écrit, p. 7 : « Au[x] 204 actes de [sic] Cartulaire qui sont publiés (sous leur numéro précédé de la lettre C (3)) ont été joints 35 actes repris dans un rouleau (H Malte la Selve, l. 39) et 45 pièces isolées contemporaines des actes précédents et de nature à les compléter. Douze actes originaux sont repris dans le Cartulaire ; leur texte a été publié sous le numéro (suivi de la lettre A) qu'ils avaient dans le Cartulaire et de préférence au texte de celui-ci dont les leçons sont données en note. De même, pour 16 actes du rouleau figurant dans le Cartulaire, les leçons données par le rouleau ont été préférées ; ils portent le double numéro qu'ils ont dans le Cartulaire et dans le rouleau (C 126 - R 1). Dans le cas de textes très différents, les deux actes ont été publiés (C 125 et C 158). Les 19 actes ne figurant que dans le rouleau gardent le numéro qu'ils ont dans celui-ci, précédé de la lettre R. Les pièces isolées ont été classées chronologiquement et leur numéro est affecté de la lettre P (P 1 à P 33). » A mon avis, on aurait pu aider le lecteur en s'exprimant d'une manière plus claire. Si j'ai bien compris, on veut dire que 12 des 204 chartes du cartulaire ont été remplacées

⁽¹⁾ On a oublié d'indiquer les archives en question.

⁽²⁾ Comm. et arr. de Réquista (Aveyron).

⁽³⁾ Ce n'est pas toujours le cas.

par les originaux correspondants (numéros suivis de A); 16 par des actes tirés du rouleau (type C 126 - R 1). Restent 19 pièces du rouleau (35 moins les 16 actes préférés aux chartes correspondantes du cartulaire) et 33 actes isolés (45 moins les 12 originaux mentionnés ci-dessus). Cela fait au total 256 chartes (204+19+33) et non pas 255, chiffre donné p. 6. Quant aux 204 chartes du cartulaire, les pièces 145 (même acte que le n° 132) et 146 (même acte que le n° 129) y sont comprises, alors que des cas comme C 125 A¹, C 125 comptent pour un seul document. Parmi les 16 actes tirés du rouleau, on observe C 133 A - R 8 et C 136 A - R 11, qui ne sont pas compris dans les 12 originaux signalés plus haut. Il y a aussi R 23 A (parmi les 19 pièces restantes du rouleau).

Les éditeurs, Paul Ourliac, membre de l'Institut, professeur émérite à l'Université des Sciences sociales de Toulouse, et Anne-Marie Magnou, ingénieur de recherche au CNRS, ne disent pas comment ils se sont partagé le travail. Le juriste Ourliac a dû se consacrer tout spécialement aux problèmes de l'histoire du droit.

Après avoir dit, p. 5, que la langue écrite à l'époque en Rouergue — où se trouve la Selve — est bien connue, on écrit, p. 6, au sujet de la langue des chartes étudiées et des problèmes juridiques connexes : « (. . .) leur langue est tout-à-fait semblable à celle des chartes publiées par Clovis Brunel et il était hors de propos de reprendre la magistrale étude qu'il en a faite. Déjà, dans l'introduction de son Recueil, Brunel souhaitait que les historiens du droit s'intéressent au fond des documents qu'il publiait. Nous avons suivi de notre mieux ce conseil : le vocabulaire nous a particulièrement retenus car nous croyons que c'est par son étude précise que l'on peut vraiment connaître le droit effectivement pratiqué. Il nous a fallu, pour cela, faire table rase de la littérature antérieure et c'est de parti pris que nous nous sommes abstenus de toute annotation qui n'intéressait pas l'établissement du texte. Notre seule ambition a été, à un moment où les publications de textes ne sont guère en faveur, de présenter aux historiens des documents qui, par la langue même dont ils usent, sont fort proches de la réalité sociale.»

Il faut faire quelques observations. Dans son excellent recueil (4), Brunel a fait une remarquable étude morphologique, sans entrer dans tous les détails, et il a donné un glossaire extrêmement utile. Quant à la phonétique, on doit, pour le Rouergue, consulter surtout la belle thèse de Hans Kalman: Etude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates, Zurich, 1974 (5). Si « la langue écrite en Rouergue à l'époque est bien connue », cela ne veut pas dire qu'on ne peut essayer de la connaître encore mieux. Il me semble

⁽⁴⁾ Cl. Brunel, Les plus anciennes chartes en langue provençale, recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle, Paris, 1926, Supplément, Paris, 1952

⁽⁵⁾ Cf, notre compte rendu dans Romania, 98 (1977), pp. 560-562.

que les éditeurs sous-estiment l'intérêt linguistique de leurs documents, qui sont en grande partie postérieurs à ceux de Brunel (6).

Quatre chapitres très intéressants précèdent les documents publiés: Le pays et ses habitants, pp. 11-44, Propriété et féodalité: le vocabulaire et les idées juridiques, pp. 45-72, La maison de la Selve, pp. 73-88, Les actes de la Selve, pp. 89-120. Ajoutons qu'il y a deux cartes très utiles: Le pays de la Selve, pp. 8-9. Les grandes familles et leurs possessions, pp. 32-33.

Ces chapitres témoignent de la grande compétence historique et juridique de M. Ourliac. Son analyse de beaucoup de termes apparaissant dans les chartes nous fait mieux discerner la réalité juridique et sociale qu'ils reflètent. Il s'agit p. ex. des droits de l'alleutier et de la conception nouvelle de la seigneurie. Il n'est pas de ma compétence de faire un véritable compte rendu de la partie du livre relative aux problèmes juridiques.

Renvoyant à C 128 R 3 (vers 1160), on dit, p. 13, que « le conderser doit être le marronage ». C'est sans doute le voisinage du mot bosc qui a suggéré cette idée : el mas sobeiras de Colna, son conderser, el bosc (10) da Biaur et aqui medeis el bosc de las Margas Peut-être s'agit-il d'un inf. substantivé au sens de 'droit de prendre du bois pour bâtir ou entretenir une maison' comme dans cet exemple de Brunel, 39, p. 44 (Rouergue, 1142) : e l'us molis a so conderzer el bosc de Colna (7). Il ne semble pas que nous ayons affaire à la même Colna dans les deux textes.

D'après la note 11, p. 62, « affaisel paraît indiquer que le gîte est « attaché » au mas » dans C 153 (vers 1170), où nous lisons : "I. alberc affaisel el mas (21) ab .III. cavalers e ab .I. sirvent a Natale Domini. Il faut peut-être l'interpréter comme .I. alberc a (prép.) faisel (8). Cela pourrait signifier qu'on avait droit à une botte de paille ou de foin.

Passons au chapitre consacré aux actes de la Selve. Il comporte deux sections: La forme des actes, La pratique juridique. Dans la première section, on parle, entre autres, du problème original/copie, de la confection du cartulaire et de la rédaction des actes.

⁽⁶⁾ Il est regrettable que M. Jacques Monfrin, linguiste très compétent, n'ait pu fournir entièrement sa collaboration prévue à leur tâche épineuse. Voir p. 583 dans P. Ourliac, Le pays de la Selve à la fin du XII^e siècle, AM, 80 (1968), pp. 581-602, et p. 619 dans J. Monfrin, A propos du vocabulaire des structures sociales du moyen âge, AM, 80 (1968), pp. 611-620, et Kalman, op. cit., p. 10.

⁽⁷⁾ Cf. la version latine publiée en dessous de cette pièce, Brunel, p. 44 : « et unos molendinos ad suum dominium construendos in boscho de Colna ».

⁽⁸⁾ Pour l'emploi de consonnes doubles quand deux mots ne sont pas séparés, voir Kalman, op. cit., p. 108, et Å. Grafström, Etude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique, Uppsala, 1958, pp. 243-245.

Les rapports entre le cartulaire, le rouleau et les pièces isolées sont très compliqués. Ainsi p. ex., nous avons vu plus haut que certaines chartes figurent à la fois dans le cartulaire et dans le rouleau, d'autres dans le cartulaire aussi bien que parmi les pièces isolées, etc. La plupart des documents apparaissent uniquement dans le cartulaire. Le lecteur se sent parfois dérouté en lisant ce chapitre très intéressant. On dit, p. 92 : « Le langage des actes est confirmé par l'état des documents publiés : les actes isolés sont écrits sur des lanières de parchemin; ils ne comportent aucun signe de validation et leur aspect est trop fruste pour donner confiance. Sans que leur exécution soit parfaite, le cartulaire et le rouleau ont été établis avec plus de soin. » Comme nous l'avons dit plus haut, les éditeurs ont pourtant qualifié, p. 7, d'originaux douze chartes qui doivent appartenir aux pièces isolées. Ces originaux semblent complètement oubliés, lorsqu'on écrit, pp. 93-94 : « Aucun de ces actes ne mérite, en définitive, d'être qualifié de copie ; aucun, non plus, ne donne l'impression de constituer un véritable original : il leur manque la perfection qui les aurait mis à l'abri de tout changement ultérieur et aussi la «primitivité» qui garantirait qu'ils sont contemporains du contrat et les premiers dans la filière des écrits. » En parlant, p. 7, de 12 originaux, on a peut-être seulement voulu dire qu'ils précèdent dans la filière les chartes auxquelles on les a préférés ? Quoi qu'il en soit, on sait bien qu'il est souvent extrêmement difficile de décider s'il s'agit d'un original ou d'une copie,

On regrette l'absence d'une table des scribes. Ils sont d'ailleurs rarement mentionnés jusqu'au début du XIII^e siècle (voir p. 98). Il aurait également été très utile d'avoir une table « chronologique » des chartes, même si l'on sait qu'une copie peut être beaucoup plus jeune que la date qu'elle porte éventuellement.

Dans la note 212, p. 119, nous lisons au sujet de Brunel, chartes 149 (1176), 272 (1193), 316 (1198), qu'il a localisées en Rouergue : « ces trois actes ne paraissent pas, d'ailleurs, avoir été rédigés en Rouergue, mais en Quercy et probablement par des notaires. » Sans doute cette remarque s'explique-t-elle par le fait que ces actes concernent plus ou moins Saint-Antonin (149, 272, chartes pour le chapitre de St-Antonin ; 316, charte du fonds de la commune de St-Antonin) situé dans le Tarn-et-Garonne (arr. de Montauban). Or, cette ville se trouvait quand même en Rouergue (9).

⁽⁹⁾ Cf. Grafström, op. cit., p. 22, note 2, et Dictionnaire d'histoire de France Perrin, sous la direction de Alain Decaux et André Castelot, 1981, art. Rouergue, p. 893c: «Correspondant à l'actuel département de l'Aveyron plus le canton de Saint-Antonin et une partie de celui de Caylus (rattachés au Tarn-et-Garonne au début du XIXe siècle), il figure parmi les plus grands pays qui n'aient pas accédé au statut de province sous l'administration royale. » Ajoutons qu'on lit pourtant 316,21: Aquesta carta fo lauzada e la cuberta de Causada (= Caussade, ch.-l. de canton, Tarn-et-Garonne).

A ce propos, nous voulons attirer l'attention sur P 7 (1180), p. 279. On y signale, sans faire de commentaire, que cette pièce isolée figure aussi dans Brunel (n° 174 qu'il considère comme original). Il ne la met pas sous Rouergue, mais sous Albigeois. Elle paraît concerner la commanderie de la Selve, mais on y lit, 6-7: Et aquest do nos avem faig per nos e per totz nostres endevenidors e la ma d'en Peiro Costanti, comandador d'Albejes. Le scribe Petrus de la Va (il a omis l final) a aussi écrit Brunel, 204 (1183), qui regarde l'Albigeois et où il s'appelle Peire de la Val lo capellas (10). Dans P 4 (vers 1170), nous retrouvons, p. 277, Petrus de la Val, lo capellas qui hanc cartam scripsit. Il s'agit d'une donation des terres du mas de l'Olm. Selon les éditeurs, p. 368, l'Olm était vraisemblablement situé vers Réquista (Aveyron) et Faussergues (Tarn). Rien n'empêche que Petrus de la Val ait été originaire de l'Albigeois (11).

Les actes publiés occupent les pages suivantes : cartulaire, 123-258 ; rouleau, 261-271 ; pièces isolées, 275-307. Chaque acte est précédé d'un résumé de son contenu. Ajoutons qu'il y a beaucoup de précieuses notes, où il est souvent question des personnes figurant dans les chartes.

Les éditeurs ne parlent pas de leurs principes de transcription. A mon avis, c'est dommage qu'ils n'aient pas suivi l'exemple de Brunel en faisant imprimer en italiques les lettres restituées dans les mots abrégés et en mettant un trait d'union entre les mots qui ne sont pas séparés dans les manuscrits. Ce dernier système, introduit dans son supplément, donne une information utile sans rendre la lecture difficile (12).

Les chartes publiées sont divisées en parties numérotées correspondant aux lignes des manuscrits. Les numéros devraient p. ex. — en combinaison avec celui de la pièce en question — aider le lecteur à retrouver plus facilement dans leur contexte les mots enregistrés au glossaire, mais malheureusement on ne les y a pas utilisés. Par contre, on s'en sert dans la liste des noms de lieux et de personnes, mais seulement pour les actes les plus longs.

La séparation des mots est trop souvent défectueuse, ce dont nous allons donner quelques exemples. Pour bien comprendre le texte, le lecteur doit donc faire plus d'une fois un effort supplémentaire que les éditeurs auraient dû lui épargner.

C 14 A, 5-6: .CXXX. sol. de melg. qu'enz en au donatz, lire quenz (que + nos appuyé). — C 33, 3: lo mas del Bosquet queste ab lo mas de la Brugueira,

⁽¹⁰⁾ Cf. Brunel, table des scribes, Supplément, p. 260, et Grafström, op. cit., p. 26.

⁽¹¹⁾ Pour le problème de la localisation des documents, voir ce que M. Monfrin écrit, p. LVI, dans Documents linguistiques de la France (série française) publiés par Jacques Monfrin avec le concours de Lucie Fossier, I, Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne, volume préparé par Jean-Gabriel Gigot, Paris, 1974.

⁽¹²⁾ Voir Brunel, Supplément, pp. V-VI, et cf. Monfrin-Gigot, op. cit., p. LXV.

lire ques (que + se appuyé) te (de tener). — C 55 A¹, 14: ni majoria pro no caitenges, lire pro noca i tenges (= tengues) (¹³). — C 64, 6: la vegaria que il veguer tenio, lire queil (que + art. li appuyé). — C 73, 9: n'Antelm quezera comandaire, lire quez era. — C 125 A¹, 26: en qu'ec mas, lire en quec mas. — C 153, 9-10: aquest .XII. d. avia empens, lire em pens (¹⁴). — P 19, 7: .XII. d. que zeu avia, lire quez eu; ib., 9: que ne i agutz, lire que n'ei agutz. — P 23, 6: tota laz issida, lire tota l'azissida (¹⁵); ib., 17: cad'aus la meitat de la sua part, lire cadaus (cada us).

On note Maboda, filla de na Peironela, ma sor, C 55 A1, 6; C 55, 9 (où l'on écrit massor=ma sor). Maboda a été enregistré comme nom de personne, p. 363. Il faut certainement lire ma boda 'ma nièce'.

Voici le résumé de C 58 (vers 1180) : « Uc Bernart, assisté de Marie, son épouse, donne au Temple, pour une charité de 5 sous, une noiseraie qu'il avait au mas du « Poiet ». » Cf. le texte, 4-5 : aquela notgue qu'eu avia el mas del Poiet. Il est difficile de mettre notgue, forme curieuse dont le genre fém. serait frappant en rapport avec notz (< nuce) 'noix'. Il faut évidemment lire aquel anotgue 'agneau de l'année'. Cf. FEW, 24, art. annōticus (mlt.) 'd'un an', 612b.

Le glossaire (pp. 407-420) dit « vocabulaire juridique » commence par ce renseignement : « N'ont été relevés ici que les mots concernant les usages et coutumes du pays, la plupart commentés dans l'introduction à laquelle il est renvoyé par l'indication de la page. »

En réalité, il n'y a pas de renvoi à l'introduction pour la plupart des mots du glossaire. Observons aussi qu'il n'y a pas de traductions et que les variantes éventuelles d'un mot sont rangées en file, suivies des numéros de toutes les chartes en question. Ainsi p. ex., on trouve, p. 410 : deime, deme, desme, detme, dezme, suivis de 23 renvois. Si l'on s'intéresse tout spécialement à une de ces formes dans son contexte, il faut donc la chercher en commençant par le premier renvoi. On aurait naturellement dû aider le lecteur davantage. C'est également dommage que le glossaire soit assez restreint.

Nous allons discuter quelques cas spéciaux.

Pour peazt, on renvoie à C 113 (1234), où on lit, 2-3 : la terza part del ces de la (sic) paras del mas major de Ventaio e delz peazt (...). Dans le résumé, on parle du tiers des péages. Ce serait donc une variante curieuse de peatge, pezatge. Peut-être faut-il le rapprocher de peazon fém. 'fondements d'une maison ; lot

⁽¹³⁾ La forme noca, au lieu de nonca, est bien attestée. Voir FEW, 7, 241b, et M. Pfister, Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon, ZrP, Beiheft, 122, Tübingen, 1970, p. 587.

⁽¹⁴⁾ Dans le glossaire s.v. *peinz*, p. 416, on trouve *empeinz*, *empens*, comme s'il s'agissait d'un mot composé.

⁽¹⁵⁾ Le même texte porte las azissidas, 12.

de terre, emplacement de bâtir' (*FEW*, 8, art. *pĕdatio 'soubassements', 120a). Quoi qu'il en soit, la graphie zt fait difficulté.

S.v. raso (< ratione), on note la forme rainos. Elle se rencontre dans C 62 (vers 1180), 18: $aquo\ del z\ rainos\ que\ de\ me\ i\ teniu$. Si la phonétique nous défend d'y voir un continuateur de ratione, il en est de même du genre masc. (delz=de+los). Il s'agit probablement d'un nom de lieu.

S.v. via, on a mis vian sans dire qu'il s'agit de via + ne (en) appuyé (enclitique). Cf. le contexte C 18, 6, où l'on écrit aisi co la via'n pasa.

Ajoutons que le glossaire est précédé d'une précieuse table des nombreux noms de lieux et de personnes (pp. 311-406). Elle forme avec le glossaire la partie appelée index (pp. 309-420).

Disons pour conclure que la présente édition contient une introduction historique et juridique de grande valeur, dont le chapitre consacré aux actes de la Selve aurait cependant dû être plus clair, et que les chartes publiées nous offrent beaucoup de matériaux très intéressants, dont, malheureusement, la présentation n'est pas toujours satisfaisante (séparation des mots trop souvent défectueuse, glossaire peu pratique). On peut reprocher aux éditeurs de laisser trop de travail au lecteur. Malgré ses défauts, leur édition est très utile et elle pourrait sans doute servir de base à des recherches ultérieures.

Åke GRAFSTRÖM

Gérard GOUIRAN, L'amour et la guerre. L'œuvre de Bertran de Born (édition critique, traduction et notes), 1985, Publ. Univ. de Provence, Aix-en-Provence, 2 vol., CCII + 1005 pages (Diffusion : Jeanne Lafitte, Marseille).

On sait que Bertran de Born avait déjà fait l'objet, depuis quelque cent ans, d'un certain nombre d'éditions critiques. Je rappellerai simplement ici les trois éditions successives d'Albert Stimming (1879, 1892 et 1913), celle d'Antoine Thomas (1888), enfin, celle de Carl Appel (1932), sans compter aussi les éditions partielles et les nombreux ouvrages et articles publiés depuis sur le troubadour, historiques, philologiques, interprétatifs.

Il faut y ajouter aujourd'hui, outre le livre de G. Gouiran dont nous rendons compte dans ces lignes, la toute récente édition (1986) de W. D. Paden, Jr, T. Sankkovitch et P. H. Stäblein (1). On me permettra à ce propos de déplorer que les relations inter-universitaires soient à ce point étroites que deux éditions

⁽¹⁾ The Poems of the Troubadour B. de B., Univ. of California Presse, Berkeley, Los Angeles-London, 1986, 573 pp.

d'un même troubadour puissent paraître pratiquement en même temps dans deux pays différents. Le comble de l'intimité universitaire étant sans doute illustrée, il y a quelque 25 ans, par la double édition parallèle — la même année et dans le même pays — du même troubadour! Je veux parler des éditions, toutes les deux parues en 1960, de Rigaut de Barbezieux, par MM. Braccini et Varvaro. C'est dire, quoi qu'il en soit, que la lyrique de B. de B., sans doute unique par sa bivalence, n'a jamais cessé de susciter le double intérêt des historiens et des philologues.

C'est que notre poète lui-même était double et c'est là ce qui fait sans doute son originalité, eu égard par exemple à son presque contemporain et compatriote Bernard de Ventadour, dont les pièces conservées, si le nombre en est à peu près le même, n'actualisent pratiquement que la seule thématique de la *fin' amor*.

L'amour et la guerre, comme le dit M. Gouiran dans son titre (j'aurais peutêtre inversé les termes), sont bien en effet les deux thèmes fondamentaux qui structurent, selon une modulation parfois subtile, l'ensemble des 43 pièces d'attribution certaine. Bertran est sans doute par là, avec Peire Cardenal, l'un des grands troubadours pour lesquels, en contrepoint à l'exégèse érotico-courtoise traditionnelle, l'approche historique s'avère indispensable. D'où une tâche particulièrement difficile et délicate pour l'éditeur, qui doit être à la fois historien et philologue, même si, comme c'est le cas ici, il a la chance de profiter de l'expérience d'éditions antérieures. Mais de cette double difficulté, M. Gouiran s'est fort bien tiré et cette nouvelle édition, parue quelque cinquante ans après celle d'Appel, me semble à l'abri de tout reproche.

Elle est précédée d'une substantielle *Introduction* de plus de 200 pages, qui cherche à situer le poète tant dans son contexte socio-historique (sa vie, sa position sociale, sa culture, son rôle historique) que socio-culturel, autrement dit sa place dans la société courtoise de l'époque (le chevalier parfait, la dame parfaite, le décryptage des *senhals*, le concept de *Joven*, si caractéristique de Bertran, le code d'amour, etc.); sans oublier le troubadour en tant que tel, c'est-à-dire le poète créateur original, mais replacé dans la structure d'ensemble de la production troubadouresque (B. de B. et le sirventés, sa langue, son style poétique, sa versification, sa musique). A propos de musique, on sait que seule une mélodie originale est conservée, les quatre autres pièces étant musicalement des *contrafacta* (notamment de Conon de Béthune). M. Gouiran,, qui avoue son incompétence en la matière, se borne à nous donner la reproduction photographique de l'édition La Cuesta-Lafont, en ajoutant simplement aux quatre mélodies la *tenso* Guiraut de Bornelh-Alamanda sur la mélodie de laquelle Bertran aurait composé son sirventés: *D'un sirventes no-m cal far loignor ganda*.

Vient ensuite l'édition proprement dite des 43 pièces certaines, auxquelles sont annexées quatre pièces d'attribution douteuse. La répartition des poésies correspond à la dualité thématique signalée plus haut et au titre même du livre : I. Les amours de B. de B., soit sept pièces, centrées autour des diverses inspira-

trices (Bel-Senhor, Mathilde de Saxe, Guicharde de Beaujeu) ; II. La guerre et la discorde, partie la plus importante avec 29 pièces (rivalité entre Toulouse et Aragon, guerres des Plantagenets, guerres d'Henri II et l'avènement de Richard 1er, troisième croisade, retour de Richard). Enfin, une troisième partie, brève (6 ou 7 pièces) est consacrée à la poésie morale, satirique et religieuse.

Pour ce qui est de l'examen philologique à proprement parler, il a été mené avec beaucoup de soin et de rigueur. M. Gouiran, en éditeur critique qui se respecte, a tenu à revoir tous les manuscrits, à l'exception, pour des raisons obvies, du ms. N de la Pierpont Morgan Library de New York (il y a en tout 24 mss., dont plus de la moitié en Italie, comme c'est très souvent le cas). Au surplus, l'analyse philologique de chaque pièce en particulier ne laisse rien passer dans ses mailles. Voici en gros le plan du commentaire-type consacré à chaque poésie : Généralités sur la pièce — éventuellement la razo ou la vida qui l'éclaire — examen de la tradition manuscrite — la pièce elle-même accompagnée de sa traduction — l'apparat critique — des notes diverses et très abondantes. L'édition s'achève par un Index des noms propres et par un Glossaire contenant toutes les références aux pièces et aux vers concernés.

On voit qu'il n'y a rien à dire sur le crible analytique qui a été adopté et qui a été appliqué avec une telle acribie qu'elle désarme les critiques les plus mal intentionnées. Aussi me bornerai-je à signaler quelques broutilles, de caractère plutôt matériel, auxquelles j'ajouterai quelques réflexions personnelles.

- Dans les citations troubadouresques, en particulier dans l'*Introduction*, je trouve gênant que les vers aient été mis à la queue leu leu comme de la prose. Si l'on tenait absolument à gagner de la place, on pouvait mettre au moins une barre oblique entre les vers.
- J'avoue ne pas aimer (mais peut-être est-ce une réaction trop « subjective ») la francisation de *sirventés* en *sirventès*. Le terme occitan a un /é/ fermé : il n'y a aucune raison de l'ouvrir en français.

Quelques remarques concernant le chapitre sur la langue :

- A propos de la rime flors jos brandos (p. CXXXL), la citation explicative de J. Ronjat n'est guère claire et l'on eût aimé une attitude plus critique de la part de l'éditeur. Le troubadour joue tout simplement, autour d'un élément phonétiquement stable (jos), avec les variantes virtuelles de : flors/flos, brandons/brandos. Si le jeu avec l'n « instable » est monnaie courante, le cas de flo(r)s est plus intéressant puisqu'il atteste, dès le XII° siècle, une tendance phonétique largement attestée en occitan moderne.
- P. CXXXVIII. dans la pièce n° 46 (d'attribution incertaine), je ne pense pas, à propos de l'hémistiche du v. 2 (e-l color fresc' e blanc') qu'on puisse dire que le troubadour « va jusqu'à se permettre d'utiliser le mot blanca élidé devant voyelle pour obtenir une rime en -anc ». Même dans une cobla jongleuresque un peu relâchée comme c'est le cas, cela paraît difficilement admissible. Le mot color est simplement ici masculin, exceptionnellement certes, comme en espagnol

et en italien. J'en trouve une autre attestation chez Aimeric de Pegulhan: Ben son trobat d'un color /Aitals vassals tal seignor (cf. Levy, Suppl. I, p. 284). Je transcrirais donc: e-l color fresc e blanc.

J'en viens maintenant à quelques questions de rythmique.

P. CLXVII. A propos de la pièce n° 21, M. Gouiran, constatant que le premier vers (Quan la novella flors par el vergan), contrairement à l'habitude, est coupé 6/4, en conclut que « l'auditoire du troubadour en dépit du contenu de chanson de ce vers, est déjà prévenu qu'il va entendre un sirventés, le choix de cette coupe peu ordinaire pour l'incipit, donc à une position fondamentale, joue, si j'ose dire, une fonction de descort ». Pour ma part, je ne pense pas que cette coupe effectivement peu commune du décasyllabe puisse constituer pour les auditeurs un élément de signature de sirventés par rapport à l'éventuelle canso qu'on aurait pu attendre (les deux genres ne se distinguant en fait que par le seul contenu); d'autre part, et malgré les précautions de style, l'expression de « fonction de descort » ne me paraît pas bien choisie. Je présume que M. Gouiran a voulu dire que cette « anomalie » rythmique initiale pourrait constituer un écart qui poserait ici d'emblée le texte comme sirventés et non comme canso : ce dont précisément je doute. Au surplus, les Natureingänge (printaniers ou non) ne manquent pas dans la cobla initiale de bien des sirventés (qu'on songe par exemple à Marcabru).

De même, dans le vers E pus per sa terra non es yros (37.22), coupé aussi 6/4 (avec une césure lyrique), je ne crois pas que ce rythme ait pour but « de mettre en relief le mot terra et de souligner l'indignité d'un roi qui n'attache pas d'importance à sa terre ». Il y a peu de chances à mon sens que cette « anomalie » de la versification (tous les autres vers de la pièce sont bien coupés 4/6) corresponde à une intentio auctoris déterminée (la var. de a a un autre rythme : E pueis per terras non torna iros) et jouisse d'une quelconque fonction stylistique. Ou bien, c'est une faiblesse technique (ce qui n'est pas à exclure), ou simplement une tolérance, ou bien il faut poser différemment le problème de la scansion des vers troubadouresques. Les césures, certes, sont pertinentes (elles sont souvent également marquées dans la mélodie), mais il y a aussi dans le vers des accents correspondant à des groupes rythmiques qui peuvent structurer le vers d'une autre manière et neutraliser dans une certaine mesure une coupe trop «scolaire » en hémistiches. Je prendrai l'exemple de la pièce nº 5, écrite il est vrai en octosyllabes, où M. Gouiran oppose le vers 51 (Guillelm' a Torena vai dire) qui aurait une « césure enjambante », au vers suivant (A-n Bos, qe-is captegna tant be), qui serait « bien marqué par une coupe 2/6 ». En fait, les deux vers sont tous les deux bâtis sur un même rythme tri-accentuel, et c'est sans doute là l'essentiel :

Quillelm' a Torena vai dire

A-n Bos, qe-is captegna tant be

Et ce rythme tri-accentuel du vers, eu égard à la mélodie qui l'accompagne, est certainement aussi important, sinon plus, qu'une éventuelle césure 2/6. Il me

paraît donc difficile de faire une étude rythmique du vers troubadouresque sans tenir compte également de la mélodie : les césures lyriques par exemple correspondent-elles à un temps fort ou faible ? L'accent de mot, comme dans toutes les versifications romanes, n'est-il pas dilué : 1) dans le grouge rythmique, 2) dans le phrasé mélodique ? Tout cela, bien sûr, repose le fameux et insoluble problème du rythme musical chez les troubadours : plutôt cantilation sans doute, que rythme métronomique à la moderne, donc, finalement, mélodie au service du texte, plutôt que l'inverse. Il ne faut pas oublier non plus que la même mélodie est faite pour toutes les coblas : ce qui implique ipso facto une relation toujours souple et mobile, comme dans la chanson populaire, entre le rythme prosodique et le rythme musical. Mais étant donné qu'on a perdu les 9/10 des mélodies troubadouresques, on est bien obligé, la plupart du temps, de faire reposer l'étude rythmique sur le seul texte linguistique, et dans ce sens M. Gouiran a fait un effort bien méritoire.

Pour terminer, je me permettrai d'exprimer un regret. C'est qu'un travail d'une telle compétence n'ait pas été accompagné d'une vêture typographique plus élégante et surtout plus aérée : tout est en effet imprimé dans le même corps : Introduction, texte, traduction, notes, apparat critique, etc. Seules, les italiques ont été rendues en caractères gras. J'en sais malheureusement les raisons, qui n'ont rien à voir avec la science. Je persiste néanmoins à penser qu'un troubadour de la taille de B. de B., de même que le beau et patient travail de son éditeur, méritaient quand même un peu mieux : la luxueuse édition « américaine » qui vient de sortir nous le fait d'autant plus regretter. Mais cela est une tout autre histoire . . . Elle n'infirme en rien, de toute façon, les incontestables qualités d'une édition à laquelle j'aurais simplement souhaité — noblesse oblige! — une présentation plus digne.

Pierre BEC

Antonio FIGUEROA, El Roman de Renart documento critico de la sociedad medieval, Universidad de Santiago de Compostela, 1982, 1 vol., 206 pages (Monographias de la Universidad de Santiago de Compostela, nº 67).

Il est agréable de constater que les études renardiennes ne sont arrêtées ni par les frontières nationales ni par les barrières linguistiques : déjà étudié au-delà des Pyrénées il y a trente ans par J. Nogués (Estudios sobre el RdR, Acta Salmanticensia, IX, 1956), le RdR constitue le sujet de la thèse d'A.F., soutenue en 1979, thèse dont le présent ouvrage nous offre une version remaniée et allégée. Entre-temps, d'ailleurs, l'A. s'est longuement expliqué sur sa méthode et ses objectifs dans un article publié par le premier numéro de la revue Thélème (El RdR y su contexto ideologico, pp. 141-160, Madrid, 1981).

Dans l'introduction, l'A., à partir d'un passage du RdR (début de la br. VI), démontre aisément la nécessité d'une solide information historique pour com-

prendre le texte mais il ajoute aussitôt qu'un tel texte tend aussi à être lui-même une source d'informations sur l'état de la société médiévale à un moment donné de son histoire. Rejetant les interprétations réductrices qui font du RdR un simple conte à rire ou un récit sans ancrage dans un cadre spatio-temporel, uniquement inspiré par la tradition classique ou folklorique, il expose le but de son ouvrage (p. 16): examiner dans quelle mesure le RdR reflète une réalité historique mais aussi examiner le contenu critique de chacun des récits. Renonçant à une étude diachronique du RdR (c'est la voie choisie par J. Flinn pour démontrer une évolution dans l'esprit du RdR) et considérant comme un tout les 29 branches connues, l'A. articule son étude sur le concept classique de tripartition sociale. Mais le lecteur ne peut manquer d'être frappé par la disproportion entre les 3 parties : la 1re partie, consacrée aux bellatores (El grupo de los guerreros), s'étend sur 120 pages et comporte 5 chapitres, la 2e partie, consacrée aux oratores (El mundo de la religion), ne comporte que 2 chapitres et 40 pages, tandis que la 3º partie, consacrée aux laboratores (El grupo de los « Vilains ») ne comporte aucune subdivision dans ses 10 pages. Cependant une telle disproportion (véritable défi aux règles de composition enseignées par l'Ecole!) est en quelque sorte justifiée par le sujet. En effet, les personnages principaux du RdR, qui sont à la fois des animaux et des hommes, appartiennent tous au groupe des bellatores ou au haut clergé; la société animale est calquée sur la société féodale, avec un roi, un sénéchal, un archiprêtre . . . Seuls les vilains sont toujours représentés par des hommes. De même l'A. explique l'absence quasi totale des « bourgeois » par le fait que l'action est le plus souvent située dans un décor champêtre, quand ce n'est pas à la Cour de Noble le lion et la ville, si présente dans l'intrigue des Fabliaux, est absente de nos récits.

Les 3 premiers chapitres de la première partie recensent soigneusement toutes les allusions à la société féodale de l'époque : les éléments fondamentaux de la relation féodale (l'hommage, la foi, les devoirs d'auxilium et de consilium), la vie de la classe chevaleresque (le château, la guerre et la chasse) et l'organisation judiciaire (le droit féodal et ses procédures spécifiques) ; puis, les deux derniers chapitres s'intéressent aux traits de critique et de raillerie envers l'esprit chevaleresque (Renart peut être considéré comme « antitesis del caballero y del cortesano », p. 88) et aussi envers les modèles littéraires de la classe chevaleresque : l'A. analyse dans le dernier chapitre les mécanismes de la parodie de la littérature épique et courtoise. La 2º partie, consacrée au monde de la religion, ne reprend pas cette démarche en deux temps — recherche de l'aspect « documentaire» puis examen du contenu «critique» — mais s'intéresse d'abord aux hommes (la hiérarchie ecclésiastique) puis aux idées (mentalitad y costumbres, p. 163, c'est-à-dire l'idéologie et les pratiques). Examinant la critique acerbe dont sont l'objet les membres du clergé rural et les moines, l'auteur laisse entrevoir sa conclusion : le RdR porte la marque d'une mentalité nouvelle. La rapide partie consacrée aux vilains confirme l'A. dans son point de vue : refusant le concept trop commode et finalement injustifié de « littérature bourgeoise », l'A. voit à l'œuvre dans le RdR l'émergence d'une nouvelle mentalité, celle d'un milieu

urbain proche des écoles épiscopales, qui entraîne « una renovación en la representación de la condición humana » (p. 198) et parle d'une forte tension, sous-jacente dans toute l'œuvre, entre une mentalité traditionnelle et une mentalité nouvelle : pour lui, le RdR participe bien du mouvement appelé d'ordinaire « la première Renaissance ».

Délaissant les sentiers battus de la Quellengeschichte, l'auteur a voulu reprendre sur de nouvelles bases le problème de l'appartenance supposée du RdR à une littérature dite bourgeoise ; il renouvelle ainsi l'approche du contenu idéologique du RdR, étudiant pour lui-même un ensembe que l'on considère trop souvent comme une simple étape entre les récits en latin et les Continuations du 13e siècle. Les textes ont été soigneusement passés au crible (1) et l'auteur a puisé son information historique aux meilleures sources ; les travaux de Duby, Le Goff, Fossier et Fourquin sont largement mis à contribution. Néanmoins on aurait aimé un plus ample développement de l'exposé méthodologique : le problème des rapports entre les récits renardiens et la société médiévale est esquissé bien rapidement et l'on est quelque peu surpris de ne pas voir cités dans l'introduction les travaux pionniers en la matière de Köhler, Jauss, Auerbach ou Zumthor (2). Les historiens reconnaissent l'importance des textes littéraires de fiction, à côté des pièces d'archives et des vestiges archéologiques, tout en soulignant la nécessité d'une critique minutieuse des documents littéraires. Il faut certes envisager les fictions de la littérature narrative d'imagination comme des mises en scène répondant à des obsessions, des pulsions et des tensions vers des solutions, mais il convient de ne pas oublier la spécificité du discours littéraire et le prisme déformant de la composition artistique par un auteur qui, en outre, applique dans le RdR à certains groupes sociaux le masque de l'animalité. Il faut bien reconnaître que la représentation de la société de l'époque est limitée en extension (certains groupes, comme le haut clergé, sont pratiquement absents) et aussi en profondeur (3) : le récit se contente de types — le vilain enrichi, le

⁽¹⁾ On relève cependant quelques erreurs de détail : sur la fin du duel entre Roonel et Renart, à la fin de la br. XIII (p. 83), sur la fonction exacte de *Huon l'abé* dans la br. XII (p. 147) ou sur les motifs du pélerinage entrepris par Renart dans la br. VIII (p. 168). En outre l'auteur n'a pas corrigé le texte de Martin qui ignore l'accent aigu pour distinguer *trove* et *trové* par exemple ; cf. p. 67 la citation fausse du point de vue métrique (par absence d'accent) du vers 1318 de la br. XIII.

⁽²⁾ Un article, paru la même année que le présent ouvrage, de J. E. Ruiz Domenec présente un point de vue d'ensemble, bien documenté et pourvu d'une abondante bibliographie, sur cette question: Littérature et Société médiévale, Le Moyen Age, 1982, 1, pp. 77-114.

⁽³⁾ L'A. reconnaît, à propos du pélerinage, que les conteurs procèdent par simplification de la réalité telle qu'elle nous est connue par d'autres sources (p. 170); de même il constate (p. 79) qu'à partir des procédures judiciaires de l'époque les conteurs taillent sur mesure un patron pour leurs récits.

prêtre de campagne ignorant, les moines cupides — alors que la réalité ne fournit que des individus (4). Cela dit, l'analyse consacrée à la parodie de la littérature courtoise et épique est fort bien conduite et le mécanisme spécifique au RdR, reposant sur le jeu de l'interférence entre humanité et animalité, est soigneusement démontré.

La bibliographie, arrêtée en 1981, est donc à compléter et il convient de signaler la publication en 2 volumes de l'édition complète des manuscrits C et M, qui remplace désormais l'édition de Méon et dont G. Roques a rendu compte ici même (t. 49, 1985, pp. 519-521). De même il faut citer les Actes des Colloques de la Société Internationale Renardienne (5), ainsi qu'un numéro spécial de la Revue Canadienne d'Etudes Néerlandaises consacré entièrement aux récits renardiens (6).

L'A. entreprenait, par cette étude, une vaste enquête (trop vaste peut-être pour une thèse de doctorat) sur la valeur documentaire et le contenu idéologique du RdR et il n'a pas épuisé l'étude des rapports complexes entre l'œuvre littéraire et la société qui la voit naître : son ouvrage constitue un jalon utile, indispensable dans une enquête qui reste ouverte.

Roger BELLON

La Bible anonyme du ms. Paris BN f. fr. 763, édition critique par Julia C. Szirmai, Amsterdam, Rodopi, 1985, 399 pages.

Dans le cadre du grand chantier d'éditions dirigé par J. R. Smeets, une de ses élèves publie une Bible inédite que J. R. Smeets a présentée ds le GRLMA VI/2 pp. 82-83. Le texte a été souvent utilisé pour la version de la légende du bois de la Croix qu'il contient et qui est assez complète. Les lexicographes savent que Gdf a souvent cité le texte du BN 763 (v. par exemple à propos d'espison ds TraLiLi 15, 1, 262 n. 14) et parfois celui du ms. de Montpellier Bibl. Ecole Médecine 437 sous le titre de Création du Monde. Le texte contient on le sait quelques hapax et mots très rares. Cette édition permet aussi dès maintenant d'envisager une étude, que je crois importante, sur le vocabulaire des traductions de la Bible.

⁽⁴⁾ Le conteur sélectionne et simplifie : ainsi le pauvre vilain, ne possédant pratiquement rien, ne l'intéresse pas car rien chez lui ne saurait tenter Renart affamé, ce qui n'est pas le cas de la *vile planteïve* de Constant des Nowes (br. II).

⁽⁵⁾ Les derniers publiés sont ceux du Colloque d'Evreux (1981); pour les références du volume et le détail des articles consacrés au RdR, voir la Revue de Linguistique Romane 49, 1985, pp. 423-425.

⁽⁶⁾ Canadian Journal of Netherlandic Studies, Special Issue, May 1983, On the Beast Epic, University of Windsor, Ontario,

L'édition est très solide et méritoire car le texte n'a vraiment aucune valeur littéraire et est souvent même très ennuyeux. De plus le scribe du ms. BN 763 (milieu 14° s.) n'a visiblement pas mis grand soin à son travail. L'introduction est solide et classique. — Manuscrits: BN 793 (base), Arsenal 3516 (13° s.), Montpellier (14° s.; ne contient que les 858 premiers vers) [13-15]; — auteur (un religieux) [16-17], copiste et langue de l'œuvre [18-19], date (très incertaine, au cours du 13° s.) [19-22]; — analyse [23-41]; — versification (où l'on voit que le poème est écrit en vers, souvent incorrects, de huit, dix ou douze syllabes) [42-48]; — rapport entre les ms. et comparaison avec la Bible d'Herman de Valenciennes et celle anonyme anglo-normande (dont l'édition est préparée par P. Nobel) [49-57]; — étude des sources, essentiellement la Vulgate [58-60] plus quelques autres, d'ailleurs difficiles à cerner, à propos des sept arbres du paradis, des enfants de Lamech, de la confusion des langues, du sepulcre d'Adam, de la prophétie juive sur Ruben, du val de Dotaÿn et de l'histoire de Sephar [61-64] et examen de la version de la légende du bois de la Croix [65-68].

Les 8924 vers sont fort soigneusement édités, accompagnés de notes utiles [245-272] et des variantes des deux autres mss. [273-321]. Quelques remarques à partir d'une lecture rapide du texte : 430 on peut garder estoit (= estuet) ; — 608 lire a droit ; — 720 on pourrait garder racines malgré la note (car rapines fait double emploi avec larrecin) ; — 1844 lire li sers ; — 1871-1872, placer après boivre le point virgule du v. 1871 et mettre virgule après chiere ; — 1918 lire II. ; — 2594 plutôt comble et meür ; — 2806 garder demane (= demaine « propre, personnel ») ; — 2905 lire un tel.

Quelques remarques concernant le glossaire, qui est très consciencieux : aace et plutôt « agacer les dents » cf. TL 1, 26 et FEW 24, 129b; — acoisenastes n'est qu'une forme d'achaisoner « accuser » ; — aperaut « prépare » d'apareillier est à séparer d'aparra « paraîtra » ; — decas me paraît signifier « exil » et se rapprocherait de dechaz m. « poursuite des fugitifs, exil » ou bien « poursuite du gibier » ds Beroul et du lorrain deschat « banni » (JaiqueDex) et descha(i)s « id » (PhVigneulles Journal 43 et 48) ; — dor « porte » n'existe pas malgré Gdf; on pourrait supposer un dérivé de dormir au sens de « lit » mais la leçon de A est sans doute la bonne; — s.v. jou lire « joug » ; — jouer est à distinguer de gesir (auquel se rattachent jut et jurent), même si les jeux amoureux se déroulent souvent à l'horizontale; — las ne signifie pas « pans » mais « lacets » ; — naïsté signifie « pays natal » ; — palu plutôt « pieu » (cf. le latin palus) ; — rungent signifie « ruminent » ; — saluessient est un subj. impft. ; — seeler confond celer (2878) et seeler (fr. mod. « sceller ») au sens de « enclore, cacher » (2096 ; 3734) ; — venaus plutôt « commun » cf. apr. venal (LvP).

On remerciera l'auteur pour la peine qu'elle a prise à nous rendre accessibles des matériaux qu'il faudrait bien se décider aussi à utiliser. Ce serait une façon élégante de la remercier de ses efforts,

Gilles ROQUES

La mort du roi Souvain, 19e conte du recueil intitulé Le Tombel de Chartrose, publié avec introduction, notes et glossaire par Sven Sandqvist, Stockholm, Almqvist et Wiksell (Filologiskt arkiv 34), 1985, 63 pages.

C'est en fait la suite de l'édition, excellente, présentée ici (46, 502). Elle présente les même qualités de précision. Ce conte de 584 octosyllabes, qui n'avait pas été édité depuis 1816, par les soins de G. Trébutien dont le nom reste, dans la littérature française, associé à ceux de son ami Barbey d'Aurevilly, de Maurice et Eugénie de Guérin et du jeune Vallès. C'était un de ces savants polygraphes, souvent autodidactes, comme en produisit le romantisme (on pense en particulier à F. Michel mais on peut citer aussi Larchey, Leroux de Lincy, même Michelant) et qui donnèrent une bonne impulsion aux études médiévales avant qu'elles ne fussent canalisées, voire verrouillées, d'aucuns diraient stérilisées, par l'Ecole des Chartes (dont certains furent élèves, mais c'était avant P. Meyer) puis l'Ecole des Hautes Etudes et l'Université.

Le roi Souvain, c'est le roi Sven du Danemark, qu'une légende attestée à partir de la fin du 11° s. et reprise en langue vulgaire par Wace Rou, Benoit Chronique Ducs Normandie, l'Estoire Seint Aedward Rei éd. K. Y. Wallace (qui remplace la vieille éd. H. R. Luard) et par d'autres encore, fait mourir par l'intervention miraculeuse de saint Edmond. On trouvera une analyse du texte [6], une étude des sources [7-9], la source immédiate étant le De Miraculis sancti Aedmundi de Samson (fin 12° s.), une étude de la langue [12] et de la versification avec table des rimes [13-22].

Le texte est excellemment édité, accompagné des notes nécessaires. Quelques remarques : 210 on lira Pour l'ire du roi et on supprimera au glossaire lire et la première partie de la note à laquelle on renvoie ; — 248-51 on peut modifier quelque peu la ponctuation : point à la fin de 248 et de 251, virgule à la fin de 250 ; — 255-256 virgule après entier et estache ; — 468 il faut peut-être préférer a conforter ou bien justifier en note la lecture en un seul mot ; — 477 le vers me paraît devoir être mis entre tirets ; — 479 jouxte ce paraît signifier « selon cela (qui a été raconté plus haut, à savoir la mort de Souvain) » ou peut-être « concernant ce fait » ; — 540 mettre paraît signifier « dépenser » et superfluïtez paraît avoir le sens concret de « luxe inutile » ; — 543 on préférerait un point-virgule après emploier.

Le glossaire est excellent et très large. J'ajouterais par ex. boucher « bourreau » 373 et commun (tout a) « très largement, très généralement » (cf. déjà RLiR 46, 503). Enfin trois remarques : estre le sens de « siège » ne convient pas, je préférerais « place » ou même « palais » ; — partir en 529 pourrait signifier « avoir sa part » (v. sur ce sens en dernier lieu R 101, 492) d'où savoir partir « savoir se contenter de sa part », c.à.d. ne pas tirer d'argent de l'Eglise (c.à.d. des sujets de Saint Emont), car c'est bien là la faute du roi Souvain (cf. les vv. 184-186 et 340-41) ; — pres du v. 193 me reste assez obscur.

Gilles ROQUES

MAISTRE CHIQUART, Du fait de cuisine (1420), édité par Terence Scully, glossaire établi avec le concours de Maurice Casanova, extrait de « *Vallesia* » (Archives Cantonales, 9, rue des Vergers, CH 1951 Sion), tome XL (1985), pp. 103-231.

La cuisine médiévale fait toujours saliver les philologues. Nous avons en particulier rendu compte ici même (49, 414-416) du Colloque tenu à Nice (octobre 1982). Cependant les éditeurs de textes restent à l'écart. Certes on a réédité le Ménagier de Paris (RLiR 46, 218-224) mais on n'a pas repris le travail bientôt centenaire de J. Pichon et G. Vicaire, Le Viandier de Guillaume Tirel, dit Taillevent (1892 ; reprint 1967), à compléter par Amicie de Villaret, Une épave culinaire du 14° s. ds Revue des Questions héraldiques (1900), 5-28 (cf. CR ds R 29, 486-487) et surtout P. Aebischer, Un ms. valaisan du « Viandier » attribué à Taillevent ds « Vallesia » VIII (1953), 73-100. C'est précisément dans cette même Revue que T. Scully publie un très intéressant « livre de cuisine » dont A. Henry avait eu l'occasion d'utiliser ici-même un extrait (RLiR 48, 336-339). Dicté (en 1420) par Chiquart, cuisinier d'Amédée VIII, duc de Savoie, au notaire Jean Dudens, notaire d'Annecy, il a comme première originalité d'organiser son traité d'après l'ordre de ce qui se sert au cours d'un repas. On notera que par rapport au Viandier, il consacre des développements étoffés aux instruments de cuisine et à la présentation des plats ; on verra en particulier des présentations de hures de sanglier crachant le feu [140-141] et d'oies parées comme des paons [147-148], qui évoquent le festin de Trimalcion. L'introduction renseigne de façon complète sur le ms., l'auteur et l'œuvre [103-121]. Bibliographie très complète [122-126]. Excellente édition [127-206] accompagnée de 367 notes très bien informées. Un glossaire-index très complet, établi avec la collaboration d'un excellent spécialiste des parlers de la Suisse romande, M. Casanova, constitue un modèle du genre et donne toute sa valeur au travail [207-231]; en particulier les mots régionaux et les formes dialectales sont parfaitement commentées.

Quelques remarques à partir du glossaire : abouchon on préférerait lire a bouchon (cf. Gdf 1, 695a; FEW 1, 583a; Puitspelu 8b; Devaux Terres Froides 40a; Tuaillon Vourey 96); ... amblos, umblos v. FEW 24, 294-295; — amenable me paraît un dérivé d'amene (lat. amoenus), particulièrement usité dans la région francoprovençale (v. FEW 24, 462b); autre ex. d'amenable « agréable » (1497) dans P. Rivière Nef des folz 101, 60 (cf. RLiR 50, 308); — anchues, anchoyes « anchois » sont des premières attestations (cf. ZrP 97; 650); — arbaleste à compléter par FEW 25, 112b (où est cité Taillevent 46 et 56 [lire 59] = édition de 1490); — ajouter armes (du pavon) « le plumage (du paon) » 31v cf. n. 100; — arte est dans un passage 31v que je n'arrive pas à comprendre; — bacine est une première attestation; — bonnete lire dans l'exemple cité buguete (au lieu de bugnete); — coup (grand) « beaucoup » est relevé à juste titre mais on pouvait signaler les synonymes plus usuels grant foyson 24r, 50v, 52r et passim; grant quantité 21r, 58r, 63v; par contre, sauf erreur, je n'ai pas relevé moult; — dorades « daurades » est une première attestation; — embles est plus

probablement emblés; — greilles, grilles, gril : on remarquera que le texte connaît les deux formes, gril la forme septentrionale (Nord d'une ligne Nantes-Langres-Epinal) et greille la forme attestée au sud de cette ligne; il semble cependant que gril soit la forme du singulier (ajouter 92v) et gr(e)ille la forme du pluriel; — guein v. aussi DEAF s.v. gain¹; — mil grane renvoyer aussi à FEW 4, 237a; — postz renvoyez aussi à Gonon Foréziens 282b; — ajouter repertoyre 2r (1^{re} attestation).

L'ensemble constitue une contribution de premier ordre à la connaissance du lexique culinaire médiéval (aussi sous ses aspects régionaux) et plus généra-lement encore à la connaissance de la cuisine médiévale.

Gilles ROQUES

Le Testament Villon, Le Lais Villon et les poèmes variés, édités par J. Rychner et A. Henry, index des mots, index des noms propres, index analytique, Droz (Textes Littéraires Français n° 335), Genève, 1985, 110 pages.

Les philologues sont gens avisés. Rychner et Henry n'avaient pas muni leur édition de Villon (4 vol. en 1974 et 1977, dont j'ai cherché en vain un CR dans notre Revue) de glossaire et d'index. Ils craignaient vraisemblablement que ces béquilles n'incitent les paresseux à se dispenser de la relecture de Villon. Pour profiter de la richesse de leur magistral commentaire, il fallait en effet relire l'œuvre entière ; la pénitence était douce ! Voici maintenant les indices indispensables. Considérant que le lecteur avide d'exhaustivité pouvait toujours se reporter au lexique d'A. Burger (à la mémoire de qui ils ont élégamment dédié ce volume), ils ont fait plus et mieux. En effet ils ont donné un index des mots [13-72] et un index des noms propres [73-85] commentés dans leur édition (ce qui inclut des termes qui ne figurent pas dans le texte édité). On regrettera seulement que l'index des noms propres ne soit pas exhaustif. Mais la grande nouveauté réside dans l'index analytique [87-107] où est ordonnée par thèmes (Villon; Critique textuelle; titres; chronologie, attribution, destinataires; données de contenu géographique, religieux, littéraire, proverbial, historique, légendaire ou socio-historique; phonétique; morphologie; syntaxe; versification; stylistique; composition et structure) « toute la matière intellectuelle dispersée dans les deux volumes du Commentaire et dans certaines pages du texte ». J'aurais aimé pour ma part une bibliographie commentée des ouvrages et articles parus depuis leur édition; mais les auteurs ont sans doute voulu conserver une unité aux cinq volumes et, les philologues étant par essence indulgents, ils ont peut-être aussi voulu éviter toute ruade intempestive.

En tout cas, il s'agit d'un indispensable complément aux quatre volumes de la seule édition scientifique des poèmes de François Villon.

Gilles ROQUES

Le Dialogue des Créatures, traduction par Colart MANSION (1482) du Dialogus creaturarum (14^e s.), éd. par P. Ruelle, Bruxelles, Palais des Académies (Académie Royale de Belgique, classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, Collection des Aanciens Auteurs Belges), 1985, 439 pages.

M. Pierre Ruelle, excellent éditeur de textes, auquel on doit déjà la publication de grands textes picards, Huon de Bordeaux et les Congés d'Arras, mais aussi celle de documents d'Archives (en particulier le t. 1 des Documents Linguistiques de la Belgique romane), qui a également édité le Besant de Dieu de Guillaume le clerc de Normandie, à côté de textes mineurs (Ornatus mulierum, Dits du clerc de Vaudoy), a délaissé depuis quelques années le 13° s. pour la fin du 15e s. Ceci nous a valu une édition de l'Esope de Julien Macho et nous donne aujourd'hui la traduction faite en 1482 par Colart Mansion du Dialogue creaturarum (14° s.). La tâche était particulièrement difficile car il n'existe pas encore d'édition critique du texte latin qui présente deux versions, l'une courte qui est la base de la traduction (et qui est aussi la version la plus ancienne), l'autre longue. La date de l'œuvre latine peut être située entre 1326 et la fin du 14e s. [21-22] et son lieu d'origine est Milan [23-24]. L'auteur est inconnu, plus probablement ecclésiastique que laïque [25-27] ; les attributions de l'œuvre à Mayno dei Mayneri ou à Nicolas de Pergame sont peu fondées [27-31]. Il s'agit de 122 dialogues ou récits, composés d'une fable assez brève suivie de commentaires moraux illustrés par un très grand nombre de citations puisées chez les auteurs classiques, la Bible, les Pères de l'Eglise ou les auteurs latins du moyen âge.

Le texte latin a été traduit deux fois en français en 1482. Une traduction anonyme, plus sèche, est contenue dans un ms. et 3 éditions (dont une n'a pas été retrouvée). La traduction de Mansion est transmise par deux mss. Un seul est actuellement disponible (Vienne BN Cod. Vindob. Palat. 2572, daté de 1482), dont l'autre est vraisemblablement une copie [32-38].

Ruelle présente ensuite une notice sur Colard Mansion, libraire, copiste et imprimeur à Bruges (sa ville natale) de 1457 à 1484 [39-53] avec une liste de ses éditions [41-44]. Le texte latin traduit, sans être identifié, est très proche de celui d'une édition de 1480. La méthode du traducteur est sommairement analysée [54-55] avec renvoi à un article plus développé de Ruelle ds les Medieval French Textual Studies in Memory of T. B. W. Reid, 1984. Solide étude de la langue du ms., transcrit soit par Mansion soit par un copiste de son scriptorium [60-67]; quelques remarques: p. 63 n. 20, au paragraphe 60 du texte on lit maladies; — p. 66 n. 25, je ne vois pas bien en quoi le point a (-e à l'ind. prés. 2) est influencé par l'extension de l's à l'impératif présent. Excellente bibliographie [67-79] où l'auteur a bien voulu m'indiquer que p. 63 l. 3 il faut lire après AUGUSTIN (saint): The City of God against the pagans, 7. On notera cependant que pour les auteurs latins et grecs on eût pu parfois utiliser des éditions plus récentes que

celles citées ici (par exemple pour Augustin, Clément d'Alexandrie, Flavius Josèphe, Grégoire le Grand, Jean Cassien, Jean de Salisbury, Jérôme, Pline).

Le texte est impeccablement édité: une menue remarque: 898 le fait que le ms. ait infructueux peut atténuer la faute de Mansion (relevée en note) et, si le s de brehaignes est fautif, on pourrait soutenir que brehaigne est un adj. masc. avec extension de la forme féminine beaucoup plus usuelle (un peu comme (homme) veuve en anc. et moy. fr.). Des notes [277-346] donnent tous les éclair-cissements souhaitables; on eût pu en tirer des index des sources utilisées et une liste des proverbes et sentences. Quelques détails: p. 291 n. 987 lire Chouland; — p. 293 n. 1058 après enfoncier lire God. III, 151bc (où l'on trouvera de nombreux ex. d'effoncier); — p. 297 n. 1301 lire Wuilleumier. Soigneuse table des noms propres [347-361]. Utile index des matières [425-430].

Un long glossaire [363-423] donne toute satisfaction. Quelques commentaires : ardoir on pouvait noter l'existence parallèle de bruler, coordonné à ardoir (1072), seul (1328 et 2042) ou encore dans le syntagme bruler en cendre (1335); - relever estre constitué en l'article de la mort (325) qui pourrait passer pour une première attestation au vu de FEW 6, 3, 141b: à l'article de la mort « à l'agonie » (dp. Est 1549), en l'article de la mort (1552, Rab). En fait l'expression est ancienne en français, j'ai relevé: passer les articles de la mort (1393, JeanArras Melusine S 256), en article de la mort (1410, JeanCourtecuisse Sermons Di Stefano 11, 2265; Cohen F 44, 679), en l'article de la mort (env. 1460, RaoulLefevre Jason P 8, 10; 1473, ArchHistPoitou Guérin 38, 354; 1480, JMacho Pogge Sozzi 515), en l'article de ta mort (1486, GuillAlexis 3, 113), en cest article de la mort (1490, OMaillard PassJC Peignot 57), a l'article de la mort (env. 1460 RaoulLefevre Jason P 16, 17; PhVigneulles CNN 62, 17). On a dit antérieurement gesir (soi acouchier) ou lit de la mort (13e-14e s.; Lancelot Micha 8, 268; LionBourges 27791; Berinus 16); — à côté d'austre relever aussi austere, appliqué également à une pénitence (229), mais aussi aux sens de « sévère » (424) et de « méchant » (502) ; — je n'ai relevé qu'un ex. de beaucop (1144) dans les 1500 premiers paragraphes en face de plusieurs moult; — bragmans « brahmanes » est relevé à juste titre (1re attest. 1532 ds FEW 20, 93b; cf. aussi les attestations ds Rusticien de Pise (1298; 1307) ds TLF); on peut ajouter bramanien, brachanien, brachamanien ds RAlexPr Hilka 186, 16 - 187, 1; — noter que catoires est un mot régional (FEW 2, 333a et ZrP 100, 716); — chemin (se mettre a) ajouter se mettre ou chemin (679) et se mettre en chemin (671); — cremir ne relève que les formes en crem- mais on trouve aussi craindre 573, crains 570 pr. 1 et craindoit 1442 imp. 3; — dissipe ajouter disciper (210); — réunir deul et dueil; expira la traduction par « terminer » est un peu trop contextuelle dans expira sa vie ; d'ailleurs expira est dit trans, mais est-il sûr que sa vie ne puisse pas être le sujet? — gargonnement signifie plutôt « piaillement » et mérite d'être rapproché des formes en g-, jargon(ner), qui traduisent des mots de la même famille; go(u)rreau (= afr. goherel) autre mot régional (v. FEW 23, 63b-64a) dont voici les attestations localisables: — 13° s.: Gerbert de Montreuil; Colart Le Changeur Jeux-Partis (Arras); Consolation de Boèce ms. de Troyes éd. R. Schroth II, 61 (Wallonie); — 14° s.: 1326, Artois et 1348-1386, Valenciennes ds Gdf; 1327, Tournai ds ZFSL 22, 107; Remèdes d'Amour (= Jeux des échecs amoureux) 1375, Picardie; Froissart; — 15° s.: 1470 Doullens (cf. FEW 23, 63b); Molinet; Jean Wauquelin ; — 16e s. : Fossetier ; Lefevre d'Etaples ; — muel est aussi régional (v. RLiR 50, 126) et mues n'est ici employé que dans le syntagme bestes mues (v. F. Lecoy ds Mél. Lommatzsch 295), qui n'a pas à ma connaissance de variantes beste muel ou beste muette; - occire, fréquent (949, 1025, 1026, 1060, 1227, 1313, 1317, 1330, 1393, 1399, 1402, etc.), n'est pas relevé ni non plus tuer, plus rare (929, 1059, 1216); — à côté d'odoriferes relever odorifferantes 1082; — parti² lire partir ; — à côté de paulx relever poulces 1326 ; — sexe est relevé au masc. et au fém, au sens d'« espèce animale » ; j'ai relevé le sens d'« espèce » ds Passion Troyes éd. Bibolet I, 1953 (sexe humaine) cf. aussi toutes sexes du monde « tous les gens » 1500 Trepperel Farces 4, 10. Il pourrait s'agir de confusions entre secte fém. (FEW 11, 379a; cf. aussi sexe Mist 8768 et 48095) et sexe masc. (très rare avant la fin du 15° s. cf. TL et FEW 11, 560a où l'on supprimera afr. ses « ensemble des caractères.... qui distinguent l'un de l'autre l'homme et la femme » (1180 LiS) qui est en fait sez « désir, souhait » v. TL 9, 612, 40); — soris (chaude) «chauve-souris» est régional (cf. FEW 12, 112a et ZrP 100, 289); à côté de spelonque « caverne, tanière » relever aussi caverne en ces sens 3259, 3334; — trop au sens de « beaucoup » se trouve seulement devant les comparatifs mieulx et meilleur ou plus + part. pasé adj.; — user, ajouter user (du corps) d'une femme « avoir un commerce charnel avec » 1248, 1250 ; — à côté de vagabondes et de vague ajouter vagant 574; - pour vie « nourriture » (dans le syntagme prendre sa vie) cf. déjà ZrP 100, 197 et j'ajoute TristanPr Curtis 306 ; 1395 EstGriseldis R 769; Villon ds MélCoseriu 207 et aussi cette expression curieuse doner auc. chose a ma vie « me faire don pour survivre » VieStJeanEvangeliste Huber 1482; — ajouter vilipender (soi) « se proclamer vil »; — à propos de vuidier « sortir » noter que l'auteur emploie en outre en ce sens issir, saillir et sourdre tandis que sortir n'a que le sens d'«avoir pour lot ». Au total une très belle édition.

Gilles ROQUES